



Université de Toulouse

MASTER 2

Mention
Spécialité
Parcours

**Géographie et Aménagement
Géographie de l'Environnement et du Paysage
Dynamiques et enjeux contemporains
des environnements et des paysages**

Mémoire de Master 2

La diversité dans les jardins collectifs urbains

L'exemple du jardin familial de Périole, commune de Balma (Haute-Garonne)



PABA Aurore

Sous la direction de :
Christine VERGNOLLE-MAINAR
Bertrand DESAILLY

Soutenu le 17/09/2014

Remerciements

Je tiens à remercier **Christine Vergnolle-Mainar**
pour m'avoir soutenu tout au long de ma réflexion.
Après un début de stage difficile, elle est restée à mon écoute.

Merci à **Bertrand Desailly** d'avoir accepter
de co-encadrer ce mémoire et de m'avoir apporté de nombreux conseils.

Merci aussi à **Martin Paegelow**
pour m'avoir encouragé dans ma décision de réorientation
de stage et m'avoir aidé dans les différentes démarches.

Un grand merci à **tous les jardiniers du Jardin familial de Périole**
et à l'association ***Les Jardins familiaux de la Garonne***
de m'avoir ouvert les portes de leurs petits coins de paradis.

Je tiens à remercier ma famille et mes amis pour leur soutien moral durant ces 9 années d'études !

*« Chaque graine annonce demain.
Le jardin produit des biens, porte les symboles, accompagne les rêves.
Il est accessible à tous.
Il ne promet rien mais il donne tout »*

Gilles Clément

Sommaire

Introduction.....	7
Partie 1	
Les jardins collectifs urbains : Une nouvelle façon de s'approprier la ville.....	9
I. Côté jardins	10
A. <i>La place des jardins en ville : des espaces en renouveau.....</i>	<i>10</i>
1. Le jardin ou 'gardinus' : naissance d'un lieu	10
2. Le jardin public : une entité en pleine évolution	11
3. Le jardin individuel privé : les enjeux de cette nouvelle pièce à vivre	13
B. <i>Les jardins collectifs : pour diversifier les paysages urbains ?</i>	<i>15</i>
1. L'agriculture urbaine comme enjeu de la « ville qui mange ».....	15
2. La diversité des jardins collectifs urbains	17
a) Les jardins familiaux : l'origine des jardins collectifs urbains en France.....	17
b) Les jardins partagés	19
c) Les jardins d'insertion.....	20
C. Synthèse.....	21
II. Côté jardiniers et jardinage	22
A. <i>De nouveaux rapports sociaux</i>	<i>22</i>
1. Le jardinier.....	22
2. Les liens entre jardiniers.....	23
B. <i>Jardiner et manger</i>	<i>24</i>
C. <i>Agir pour l'environnement</i>	<i>25</i>
D. <i>Apprendre, transmettre, éduquer</i>	<i>26</i>
E. <i>La « fabrique de paysage ».....</i>	<i>29</i>
F. Synthèse.....	31
III. Problématique et hypothèses	34
Partie 2	
La méthodologie de recherche mise en œuvre.....	36
IV. Choix du lieu d'étude : le jardin familial de Périole à Balma.....	37
A. <i>Phase exploratoire</i>	<i>37</i>
B. <i>Le lieu d'étude.....</i>	<i>37</i>
1. Le terrain : un jardin potager en zone périurbaine (figure 8).....	38
2. Une zone peu propice à l'accueil de jardins potagers.....	39
3. L'accessibilité du jardin.....	39
C. <i>L'évolution temporelle du jardin de Périole</i>	<i>40</i>
D. <i>L'architecture du jardin (figure 12).....</i>	<i>41</i>
E. <i>La vie au jardin de Périole</i>	<i>43</i>
1. La charte des jardins familiaux et règlement intérieur du jardin de Périole.....	43
2. L'ouverture au public	44

V. La recherche de terrain	45
A. <i>La méthode d'enquête : l'entretien compréhensif et observation</i>	<i>45</i>
1. La grille d'entretien (annexe 3)	45
2. La réalisation des entretiens et méthode d'échantillonnage.....	46
3. L'observation libre des parcelles.....	48
4. Le dépouillement des enquêtes et analyses des résultats.....	49
B. <i>Les limites de la méthodologie et de l'étude.....</i>	<i>49</i>
1. Les fausses routes	49
2. Les limites de la méthodologie.....	50
C. Synthèse.....	51
 Partie 3	
Les résultats et interprétations.....	52
 VI. Les jardiniers	53
A. <i>Le paradis des hommes</i>	<i>53</i>
B. <i>Des jardiniers retraités</i>	<i>53</i>
C. <i>Un jardin « planétaire ».....</i>	<i>54</i>
A. <i>Le jardinier se détend</i>	<i>55</i>
 VII. De la graine à la formation d'un paysage.....	56
A. <i>Le choix des espèces cultivées : élément important dans la perception « végétale » du jardin</i>	<i>56</i>
1. Des espèces communes aux jardiniers et à la saison	57
2. Une diversité selon le pays d'origine et les pratiques culinaires	58
3. Semis ou plants ? Le choix de l'origine de la végétation cultivée.....	60
a) Les semences : pas si rustiques... ..	60
b) Les autres préfèrent les plants	62
4. Le voyage des plantes	62
5. Focus sur la tomate, le fruit de l'été tant attendu.....	63
B. <i>Les pratiques culturelles propres à chacun</i>	<i>65</i>
1. Le jardinage est une histoire de famille.....	65
2. De la production pour l'autoconsommation aux techniques alternatives.....	66
a) Le travail du sol.....	66
b) Les engrais et compost.....	66
c) L'arrosage.....	67
d) Les produits phytosanitaires, purins et plantes auxiliaires	67
e) La lutte contre les « mauvaises herbes » : une pratique commune ?	68
3. Des pratiques en pleine évolution.....	69
a) L'influence et l'échange entre les voisins.....	69
b) La formation et sensibilisation.....	70
4. Synthèse	70
C. <i>Des détails uniques.....</i>	<i>71</i>
1. Les portails et clôtures	71
2. Les abris de jardin (photo Aurore PABA)	72
3. Les chemins	73
4. Des jardins fleuris : une tendance au féminin.....	74
5. Les « œuvres jardinières»	75
 VIII. Synthèse globale.....	76

Partie 4

Typologie et perspectives..... 77

IX. Un essai de typologie des parcelles observées 78

- A. *Les éléments de la typologie*..... 78
 - 1. La diversité végétale cultivée 78
 - 2. Les pratiques culturelles..... 78
 - 3. La structure 78
 - 4. L'ambiance paysagère..... 78
- B. *Les types de jardins* 79
- C. *Synthèse*..... 84

X. Perspective 85

- A. *Tenir compte de la diversité paysagère : exemple des mauvaises herbes*..... 85
- B. *L'éducation relative à l'environnement au service de la diversité paysagère*..... 86
 - 1. Au sein des jardins de l'association *Les jardins familiaux de la Garonne* 86
 - 2. Au sein du territoire..... 87

Conclusion..... 88

Bibliographie..... 90

Table des figures.....96

Annexes.....97

Introduction

Le monde urbain change. La démographie au sein des villes augmente. La pollution, le stress, le manque d'espaces verts sont autant d'éléments qui engendrent de nouvelles problématiques urbaines. Le bien être dans ce milieu de vie bétonné devient primordial. Les enquêtes prouvent que chaque citoyen cherche une nouvelle façon d'habiter et les collectivités, une nouvelle façon d'aménager pour répondre aux demandes des citoyens.

A cela s'ajoute l'étalement urbain. Pour combler le manque de « vert », les habitants s'éloignent en périphérie à la conquête d'un bout de terrain avec jardin attenant. Cependant, ce phénomène d'emprise foncière contraint les parcelles agricoles, principales sources de denrées alimentaires, à disparaître ou bien à être éloignées un peu plus de l'agglomération. De plus, la société de consommation « explose », accueillant sur le marché des produits venant des quatre coins du monde. La traçabilité devient alors difficile et des problèmes sanitaires apparaissent.

Face à ces enjeux de société, les citoyens précurseurs tentent de retrouver l'origine de ce qu'ils mangent en favorisant le « faire soi-même » en privilégiant les aliments qu'ils souhaitent cultiver. Les jardins collectifs urbains, longtemps oubliés pendant la période des Trente Glorieuses, réapparaissent sous plusieurs formes allant du « traditionnel » jardin familial au jardin partagé. La recherche du bien être en ville passe donc par l'aménagement de ces espaces « clandestins », privés ou publics.

Depuis quelques temps, les jardins collectifs font leur entrée dans le monde des espaces verts urbains. Considérés comme tels par l'importance de l'élément végétal, ils sont aujourd'hui intégrés à la trame verte urbaine et sont susceptibles de jouer un rôle dans le maintien de la biodiversité en ville et la qualité paysagère. Le citoyen devient donc acteur de son paysage au quotidien. Des municipalités comme la ville de Toulouse souhaitent donc les voir se développer et participent à leur émergence en mettant en place des jardins partagés. Ces derniers font l'objet de nombreuses études car ils soulignent l'importance des relations sociales et du rôle du citoyen.

Dans ce mémoire, nous nous intéresserons, aux jardins familiaux et plus particulièrement le jardin de Périole à Balma, commune de l'agglomération toulousaine. Une première visite d'observation et des entretiens auprès de différents acteurs, nous ont aidé à mettre en évidence l'importance de ce site de par sa situation, sa superficie et son nombre conséquent de parcelles.

Comme nous l'avons souligné, ces jardins présentent un enjeu social, économique, écologique alimentaire mais aussi paysager important où chaque jardinier a sa part de responsabilité en laissant une « empreinte » dans son environnement. Face à ces multiples facettes, nous avons choisi de traiter ce sujet sous l'angle de la « diversité ».

Cette notion vaste et complexe est qualifiée par certains auteurs comme Roger Brunet de « mot vide »¹, d'expression voulant à la fois tout dire et rien dire préférant la notion d'hétérogénéité. Il met donc à l'écart les liens entre les différentes parties constitutives d'un lieu pouvant former

¹ Brunet R., *Les mots de la géographie-Dictionnaire critique*, Ed. Reclus-La Documentation Française, 2005

aussi une unité. « La diversité est un concept important car elle permet d'analyser les décalages qui interdisent de penser l'espace comme fractal » c'est-à-dire pouvant proposer des caractères similaires à différentes échelles, comme l'exprime Jacques Levy et Michel Lussault². Elle tient compte de la pluralité de ces espaces et de la corrélation des différents éléments constituant les jardins collectifs urbains. Cette notion semble donc la mieux adaptée à notre recherche. Comment cette diversité est-elle visible? En quoi peut-elle jouer un rôle dans la gestion de ces lieux de cultures ?

Cette étude est le fruit de rencontres avec les principaux intéressés que sont les jardiniers. Elle vise à essayer de comprendre comment se caractérise la variété des parcelles et notamment les éléments ayant une influence dans leur aménagement et donc sur le paysage.

En choisissant un exemple concret, nous allons tenter d'analyser ces données de manière la plus exhaustive possible visant à pouvoir être généralisée.

Certaines contraintes seront soulevées, nous permettant de proposer des perspectives de recherche en intégrant notamment l'éducation relative à l'environnement dans un cadre non formel.

Dans une première partie, nous nous intéresserons à l'engouement actuel pour les jardins collectifs urbains en explicitant leur évolution et les enjeux qu'ils constituent. Ces données, nous permettront par la suite de réfléchir à une méthodologie basée sur des entretiens compréhensifs afin de répondre de manière concrète aux hypothèses posées.

Nous développerons dans un second temps, au travers d'un jeu d'échelles, les différents éléments qui ont permis à chaque jardinier de créer son jardin et d'enrichir cette diversité paysagère.

Enfin, nous détaillerons une typologie des différentes parcelles rencontrées et nous montrerons en quoi elle pourrait jouer un rôle pour sauvegarder les particularités de chaque jardin actuellement en sursis.

² Levy J., Lussault M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Ed. Belin, 2013

Partie 1

Les jardins collectifs urbains

Une nouvelle façon de s'approprier la ville

Comme le décrit le programme POPSU Europe³, le jardin prend une nouvelle dimension en ville. Dans le domaine public, cet « *espace d'une certaine importance ménagé dans une ville, agrémenté d'arbres, de fleurs, de pelouses et destiné à la promenade, aux jeux des citadins* »⁴ n'est plus considéré de la même manière selon ses usages, la mise en place de plan de gestion écologique et différenciée des espaces verts urbains en est le témoignage.

La tendance de la société occidentale actuelle est au retour à la « nature » sauvage, non dictée par l'homme. Le végétal en ville, source de bien être, qu'il soit sauvage ou cultivé, tente de retrouver sa place initiale et de se frayer un chemin dans les interstices délaissés entre le bâti. Les citadins eux-mêmes en sont les principaux acteurs. Cet engouement se traduit par la naissance de nouveaux espaces aux usages multiples : ornemental pour embellir leur vie quotidienne, leur quartier, ou bien productif en créant et participant à des jardins collectifs urbains. Il est possible de rencontrer les deux à la fois comme le montre le mouvement des *Incroyables comestibles* !⁵.

Après s'être développé outre-Atlantique avec les *community gardens*, la passion du jardinage « socialement productif » commence à prendre une place importante dans le paysage urbain français. Réhabilitant certains espaces « délaissés » et foncièrement non constructibles ou en attente de bâti, ces « petits paradis comestibles » essaient et modifient la structure urbaine.

Cet engouement permettrait-il d'établir une nouvelle relation homme-nature ? La dualité historique se transformerait-elle en relation amicale et vitale pour le citadin ? Malgré sa part significative pour comprendre le changement de comportement des hommes face à l'environnement qui les entoure, cet aspect sera seulement abordé dans cette étude.

Pour mieux appréhender le regain d'intérêt pour le jardinage et ses enjeux, nous allons détailler la place des jardins collectifs en ville et le rôle des habitants dans leur gestion afin de poser les différentes hypothèses de ce travail.

³ POPSU Europe est la Plate-forme d'Observation des Projets et des Stratégies Urbaines. Elle permet de rassembler les connaissances concernant les problématiques contemporaines et de favoriser les échanges entre les acteurs des villes européennes et le milieu de la recherche urbaine. La thématique des jardins en ville y est présente. Les informations concernant ce programme sont décrites dans l'ouvrage, *Jardins en ville, villes en jardin* coordonné par Jean Jacques Terrin, coll. La Ville en train de se faire, Ed. Parenthèses, 2013.

⁴ Site internet du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) : <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/jardin>

⁵ Pour avoir plus d'informations sur les Incroyables comestibles : www.incredible-edible.info/

I. Côté jardins

Nous commençons notre travail de recherche par une vision globale du jardin comme entité paysagère et espace aux multiples enjeux urbains

A. La place des jardins en ville : des espaces en renouveau

Avant toute chose, il est intéressant de définir ce qu'est un jardin et les subtilités qui lui sont associées. Il n'est pas seulement un « terrain, plus ou moins étendu, planté de végétaux »⁶ mais bien plus que cela. La diversité dans sa définition détermine les usages de cet espace. Cette approche non exhaustive de l'histoire des jardins nous permettra, par la suite, de mieux comprendre le rapport des jardiniers avec leur espace de culture et son évolution.

1. Le jardin ou 'gardinus' : naissance d'un lieu

Le jardin, dans une définition plus complexe que la précédente, ne se limite pas à une présence végétale en son sein. Un jardin est un « espace organisé généralement clos, indépendant ou associé à un édifice, comportant des végétaux d'utilité ou d'agrément cultivés en pleine terre ou hors sol »⁷. Le principe d'utilité et de culture suggère l'importance des choix et de l'action du jardinier. Ce dernier ne se contente pas de cultiver des végétaux nécessaires à son alimentation ou à la mise en valeur esthétique d'un espace, mais il les dispose à sa manière en tenant compte de ses représentations, de ce qu'il y a de mieux, de « meilleur »⁸. Le principe du jardin demeure donc constant : « s'approcher le plus possible du paradis »⁹. Il est donc créé à l'image de son jardinier, de ses représentations du lieu enchanteur, source de bien-être. Il représente un lieu unique et privilégié pour son « concepteur » sans tenir compte des valeurs esthétiques dominantes. Le jardin semble donc être pour lui l'expression et la représentation de l'espace idéal. A l'intérieur de ces limites, la nature est disposée de façon à servir le plaisir de l'homme¹⁰.

On retrouve deux types de jardin qui se dégagent de cette définition un peu simpliste : les jardins potagers et les jardins d'agrément. Les vergers ne faisant pas partie de cette typologie succincte malgré leur intérêt, notamment au Moyen âge. Souvent considérés comme antagonistes de part leur utilité et usages, les jardins productifs et les jardins ornementaux retrouvent une alliance longtemps oubliée afin de créer des espaces hétéroclites où la mixité est de mise. De nombreux exemples contemporains, tels que les jardins partagés montrent cette volonté de concilier à la fois l'aspect ornemental et productif, en tenant compte de la diversité, du partage des idées et représentations de chaque jardinier-concepteur du projet.

Pour souligner un autre aspect important de cette définition, explorons l'étymologie du mot latin *gardinus*. Ce dernier signifie « clôture » mettant ainsi une qualification essentielle de tous jardins, qu'ils soient publics ou privés : un espace clos délimité par un grillage ou une haie

⁶ Définition du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

⁷ Bénétière M.-H., *Jardin, vocabulaire typologique et technique*, Monique Chatenet et Monique Mosser (dir.) . Monum, Éditions du patrimoine, Paris, 2000.

⁸ Clément G., *Une brève histoire du jardin*, Editions Jean-Claude Béhar, Paris, 2011

⁹ Clément G., 2011, *op cit*

¹⁰ Verspieren A., « Et si on aller se promener dans un jardin ? », Culture et sens, 18 juin 2008, Site : <http://www.culture-sens.fr/pour-se-faire-une-idee/1488/et-si-on-allait-se-promener-dans-un-jardin>

'naturelle'. Comme l'exprime le jardinier-philosophe Gilles Clément, « il convient de protéger le bien précieux du jardin, les légumes, les fruits, puis les fleurs, les animaux et l'art de vivre, ce qui, au fil du temps, ne cessera d'apparaître comme le 'meilleur' »¹¹. La racine persane du mot paradis prend ici tout son sens : « son enclos, son jardin d'Eden avec tout ce qu'il y a de paix, de luxuriance, de fraîcheur et de bonheur »¹².

Cet espace s'enferme-t-il donc sur lui-même ? Ne devient-il pas en quelque sorte un secret que le jardinier souhaiterait garder pour lui ? La visibilité et l'accès au jardin par les voisins semble-t-elle compromise ?

Cette définition permet de nous poser les premières questions : cette vision du jardin correspond-elle à la réalité actuelle ? Peut-on dire que le jardin, dans son entité unique, correspond systématiquement au jardinier qui le conçoit ou bien aux usages qu'il souhaite en faire ? Les jardins sont-ils tous différents ?

Une autre définition complète et résume ce que nous venons de traiter. Michel Foucault¹³ propose de définir le jardin comme « la plus petite parcelle du monde et puis c'est la totalité du monde. Le jardin, c'est, depuis le fond de l'Antiquité, une sorte d'hétérotopie heureuse et universalisante, [...] où est juxtaposé en un seul lieu réel plusieurs espaces, plusieurs emplacements qui sont en eux-mêmes incompatibles ». Le jardin est donc présenté comme la représentation d'un monde où la diversité est maîtresse au sein d'une petite entité qu'est la parcelle. Le jardin est un microcosme à l'image du monde avec les enjeux qui l'accompagne. C'est une sorte d'utopie effectivement réalisée, [...] sorte de lieux qui sont hors de tous lieux bien qu'ils soient effectivement localisables »¹⁴. Nous verrons dans les chapitres suivants, qu'il est important de souligner cet aspect pour comprendre les parcelles étudiées.

Ces questionnements vont nous permettre d'envisager une typologie des jardins dans leur ensemble notamment en définissant les enjeux de deux sphères opposées : le public et le privé.

2. Le jardin public : une entité en pleine évolution

L'histoire des jardins de ville ne sera traité que sommairement dans cette sous-partie afin de comprendre les mécanismes mis en place au cours des siècles dans la conception et la gestion des espaces verts et jardins publics. De nombreux auteurs ont travaillé sur ce thème et notamment des historiens tels que Michel Baridon.

L'histoire d'une ville ne se résume pas seulement à l'évolution du bâti mais aussi à ses espaces verts. Jusqu'à la Renaissance, tous les citoyens ne peuvent apprécier les jardins de la cité. Seule la gente bourgeoise propriétaire de demeures agrémentées profite de ces « petits paradis » privés. La « flore » de pierre (églises, cathédrales) représente l'unique espace ouvert pour se promener. Seuls les jardins botaniques dédiés à la connaissance et au savoir pharmacologique sont ouverts au public.

¹¹ Clément G., 2011, *op. cit*

¹² CERTU et al, *Composer avec la nature en ville*, Ed. CERTU, Lyon, 2009

¹³ Foucault M., « Les hétérotopies », conférence du 7 décembre 1966, France Culture

¹⁴ Foucault M., in Levy J., Lussault M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Ed. Belin, 2013

A partir de la Révolution, les jardins publics, nouveaux biens communs, sont mis en place avec la gestion qui les accompagne¹⁵. L'urbanisme hygiéniste et l'avènement de Napoléon III entraînent la création de nombreux parcs et « promenades ». C'est ce que l'on nomme plus communément l'époque haussmannienne. Leur usage est identifié clairement : permettre aux citoyens de profiter de la végétation luxuriante et des « paysages naturels » créés. Ces derniers deviennent des lieux de rencontre et de démonstration de la couche sociale de chacun.

Cet engouement, qui a débuté dans la capitale française, s'étend au delà des frontières de la cité parisienne pour dans les villes de provinces. Les parterres et micro-jardins pullulent avec l'objectif principal d'embellir le cadre de vie : la gestion de ces espaces est donc horticole. Cette tendance continue jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle avec un « urbanisme végétal » et la volonté de créer un réseau de parcs et jardins reliés entre eux par des promenades¹⁶.

La période d'entre-deux guerres change d'optique en favorisant l'aménagement de la ceinture périphérique des villes comme Paris. Ces zones vertes de grande superficie sont consacrées au loisir et activités sportives. Dans l'enceinte des villes, peu de jardins sont créés et restent des lieux horticoles favorisant les nouvelles essences. La notion de jardin paysager apparaît.

Les conséquences observées de ce système, au fil du temps, quelles soient économiques ou bien environnementales, mais aussi les nouvelles aspirations des citoyens, permettent d'envisager aujourd'hui un autre type d'espaces verts. Les jardins « au naturel » sont encouragés comme la réalisation du parc André Citroën de Paris en 1992, par le jardinier paysagiste Gilles Clément développant ses idées sur le jardin en mouvement.

Avec le Grenelle de l'environnement en 2007 et la prise en compte des préoccupations environnementales, les jardins urbains ne se limitent plus à embellir un espace mais représentent « un habitat potentiel, non négligeable dont l'aménagement raisonné pourrait permettre de conserver la biodiversité des zones urbanisées et dont la répartition spatiale pourrait jouer un rôle dans la trame verte urbaine »¹⁷. La « nature » domestiquée laisse peu à peu place à la « nature » spontanée.

Les citoyens ont aujourd'hui une volonté de vivre dans un espace urbain vert. En 2010, selon 7 français sur 10, il n'y a pas assez de végétal en ville¹⁸, leur principale activité dans ces lieux de vie étant la détente. La notion de bien-être apportée par la présence de végétal est donc très importante. Ce désir s'accompagne d'un enjeu climatique majeur au sein des villes : la plantation d'arbres d'alignement, de toitures et de murs végétalisés, par exemple, permettrait, selon des études scientifiques organisées notamment par le laboratoire LADYSS¹⁹, de réduire les effets des îlots de chaleur urbaine. Les espaces verts ne sont donc plus seulement des lieux de rencontres mais présentent des enjeux importants d'un point de vue environnemental et sociétal.

Face à ses nouvelles problématiques, la gestion de ces espaces est adaptée. Afin de limiter notamment les intrants chimiques et le travail horticole parfois excessif, certaines collectivités décident de passer d'une simple gestion horticole similaire à tous les types de jardins à une gestion dite « différenciée » ou écologique.

¹⁵ Jardins de France - Revue de la société nationale d'horticulture de France et de ses sociétés adhérentes, n°612, Juillet-Août 2011, <http://www.jardinsdefrance.org>

¹⁶ Atelier parisien d'urbanisme (APUR), « Situation et perspectives de la place de la nature à Paris- Les parcs et jardins publics, 7e atelier du 8 novembre 2010, consulté sur www.apur.org

¹⁷ Blanc N., Clergeau P., *Trames vertes urbaines : de la recherche scientifique au projet urbain*, Ed. Le Moniteur, 2013

¹⁸ Résultats d'enquêtes UNEP-IPSOS, *Le jardin, un bien social à partager*, 2010

¹⁹ ANR « Villes durables », 2009-2012 : Évaluation des trames vertes urbaines et élaboration de référentiels : une infrastructure entre esthétique et écologie pour une nouvelle urbanité (Trame verte urbaine), Responsable scientifique du laboratoire Nathalie Blanc et Philippe Clergeau, <http://www.trameverteurbaine.com>

Cette requalification amène les pouvoirs publics à reconsidérer le budget et l'intérêt de ces espaces dans l'amélioration du cadre et de la qualité de vie en milieu urbain, notamment en élaborant des « plans verts » inscrivant les jardins dans la trame verte des agglomérations. Ces décisions s'accompagnent d'une démocratie participative mettant en avant le rôle décisionnel des habitants dans la revalorisation de leur lieu de vie. Elle se traduit par une volonté de concertation auprès des citoyens en organisant notamment des réunions de quartier.

De nombreuses idées initiées par les habitants accompagnés de structures associatives, voient le jour comme le jardinage des pieds d'arbre à Paris, le lancée de « bombe de graines » organisé par *Guerilla Gardening*²⁰ (de végétaliser des espaces privés, clôturés, « délaissés » en faisant du « *street art végétal* » et bien d'autres exemples. Ces mouvements de réappropriation de sites repensent alors la ville et les espaces publics qui entourent les citoyens engagés.

Ces pratiques jardinières jouent-elles donc un rôle dans la création d'une nouvelle « *esthétique urbaine* »²¹ et une nouvelle façon d'habiter la ville? L'action des habitants et leur volonté d'améliorer leur cadre de vie est-il réellement observable ?

Cette évolution n'est pas seulement significative dans la sphère publique mais se traduit aussi dans les jardins privés. Le jardin, souvent associé à l'habitation ou à la maison individuelle, représente un lieu de vie 'idéal' recherché par le plus grand nombre.

3. Le jardin individuel privé : les enjeux de cette nouvelle pièce à vivre

« *L'heure est au jardin* » affirme l'historien des jardins et du paysage Michel Baridon²². L'engouement et le désir des français d'avoir un jardin est observable depuis une vingtaine d'années. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Selon une enquête IPSOS-UNEP²³ en 2008, 64,3% des français ont une maison avec espace végétalisé et pour 9 français 10, le vert est un élément important dans la vie quotidienne. Le lieu d'habitation idéal semble donc être une maison individuelle entourée de verdure, souvent excentrée de la ville et s'étalant jusque dans la zone péri-urbaine peu densément peuplée. En quête de nature et de tranquillité et face à un marché immobilier aux prix exorbitants, les individus désertent le centre des villes pour un pavillon avec jardin : nous sommes face au processus d'exurbanisation. Les jardins privés représentent donc une large part dans la superficie globale des parcs et jardins de ville.

Les terrasses d'appartement participent aussi à la présence d'espaces verts en ville. Malgré leur faible superficie, certains citoyens n'hésitent pas à planter et cultiver des légumes accompagnés de fleurs afin d'aménager un chez-soi agréable. Une étude réalisée par Magalie Paris au sein du Laboratoire CRESSON à l'Université de Grenoble²⁴, tente de comprendre, au travers des pratiques, comment ces « petits » jardins permettent de créer un chez soi et une cohabitation avec les voisins. « L'habitant configure son petit espace selon les modalités du repliement et de l'exclusion, à ces deux modalités de configuration correspondent des formes de jardin très diverses ». La notion de clôture est donc encore très présente dans cette étude de même que son

²⁰ Site internet de l'association : guerilla-gardening.fr

²¹ Blanc N., *Les nouvelles esthétiques urbaines*, coll. Emergences, Ed. Armand Colin, 2012

²² Baridon M., *Les jardins, paysagistes - jardiniers - poètes*, Éditions Robert Laffont, Paris, 1998, p.1.

²³ Résultats d'enquêtes UNEP-IPSOS, *Les espaces verts de demain, usages et attentes des français*, mars 2008

²⁴ Paris M., *Le végétal donneur d'ambiances : jardiner les abords de l'habitat en ville*, Thèse de doctorat en Géographie, Université de Grenoble, soutenue le 11/05/2011, sous la direction de Olivier Balaÿ et Sandra Fiori

enjeu dans la mise en forme du jardin. Bernard Lassus²⁵ complète cette réflexion en parlant d'« *habitant-paysagiste* c'est-à-dire un habitant qui accorde plus d'importance à l'élaboration des relations, donc de paysages, qu'à celle des objets ».

Cet engouement pour les jardins privé est aussi visible chez les promoteurs immobiliers. Le végétal devient indissociable des projets, susceptible d'améliorer le cadre de vie, et, au delà, restaurer et améliorer l'image de la ville par la requalification de l'espace urbain²⁶.

Le jardin privé représente donc un havre de paix et constitue un endroit où l'on se sent bien. Il reste souvent synonyme de convivialité où l'on peut recevoir ses amis et sa famille. Il devient donc une nouvelle pièce à vivre avec les accessoires qui l'accompagne (mobiliers, chaises longues,...).

Quel peut être donc l'espace rêvé des français ? Un lieu intime horticole ? Ou bien lieu de réception à l'aspect insolite ? Rien de cela.

Selon l'enquête IPSOS-UNEP abordée précédemment 33 % d'entre eux rêvent d'un jardin potager et fruitier afin de consommer les fruits et légumes qui y poussent, contre 16% des personnes qui désirent un jardin à l'aspect sauvage. Nous pouvons donc constater que le désir de retour au « jardin nourricier » est en progression. Les potagers constituent depuis longtemps le jardin secret des français²⁷. Comme l'expriment plusieurs historiens et Gilles Clément, le premier jardin est vivrier. Ce qui nous semble une nouvelle tendance actuelle est seulement un retour de l'homme à ses « racines terrestres ». Après avoir délaissé l'agriculture et sa fonction vitale, l'homme réapprend aujourd'hui à ré-approvoiser les plantes qui lui permettent de se nourrir.

D'un autre côté selon Magalie Paris, peu d'études ont été menées pour analyser réellement la dimension horticole et paysagère de ces espaces afin de mettre en évidence les « spécificités végétales » du petit jardin par rapport à d'autres types (pavillonnaires, publics, collectifs). Cette constatation nous amène à penser que le sujet que nous souhaiterions traiter s'inscrit dans un questionnement général afin de comprendre comment le jardinier aménage son petit coin de paradis, avec quels types de végétaux, comment le cultive-t-il et dans quel but.

Si les frontières sont marquées entre l'espace privé (ou perçues comme telles car clôturées) et l'espace public, son regard englobe une morphologie d'ensemble dont la réalité perçue dépend en grande partie des éléments géométriques structurants et des caractéristiques identitaires de chaque lieu²⁸. Chaque jardin présente donc des spécificités de conception et d'usage. Le soin apporté à la recherche d'espace et son agencement particulier, traduisent la recherche d'un espace de « rêve », une nature hédoniste avant tout, mais aussi intimiste²⁹.

Malgré les nouvelles préoccupations environnementales, économiques et sociales, les jardins restent un havre de paix dans la vie urbaine, [...] des décors discrets, enchâssés dans le tissu urbain³⁰. Ils présentent de multiples vertus aujourd'hui prouvées notamment sur la santé (diminue les cas de dépression, l'anxiété, le stress et aussi les maladies respiratoires).

A la lisière entre le privé et le public, nous retrouvons un autre type d'espace vert ; les jardins collectifs urbains présentant des caractéristiques uniques d'appropriation de l'espace. Cette entité du paysage urbain fera l'objet de notre étude et plus particulièrement les jardins familiaux.

²⁵ Lassus B., *Jardins imaginaires, les habitants paysagistes*, Les presses de la connaissance, 1977, p.137

²⁶ Ouilic et al., « Le jardin individuel au cœur des enjeux fonciers et écologiques dans une métropole régionale : le cas de Tours en France », *Vertigo -la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 12 Numéro 2, Septembre 2012

²⁷ Vadrot C-M., *La France au jardin : Histoire et renouveau des jardins potagers*, coll. Changer d'ERE, Delachaux et Niestlé, 2009

²⁸ CERTU et al., *Aménager avec le végétal : pour des espaces verts durables*, Ed. CERTU, Lyon, 2011

²⁹ Ouilic et al., 2012, op. cit

³⁰ Blanc N., 2012, op cit.

B. Les jardins collectifs : pour diversifier les paysages urbains ?

Comme nous l'avons vu précédemment les jardins et leur gestion tiennent compte, dans leur création, d'une série de temporalités. Qu'il soit public ou privé, on remarque un regain d'intérêt de la plupart des citoyens pour le végétal en ville et le jardinage. Mise à part le contexte de préservation de l'environnement qui nous entoure, nous sommes confrontés à un autre type de problème concernant notre alimentation.

1. L'agriculture urbaine comme enjeu de la « ville qui mange »

Face à la crise économique et aux problèmes de sécurité alimentaire, savons-nous aujourd'hui ce que nous mangeons réellement ? L'alimentation, qu'elle soit quantitative et surtout qualitative, a-t-elle toujours une place aussi importante dans notre mode de vie ? Le constat est que la nourriture, malgré le besoin fondamental pour l'homme de « Boire et manger » énoncé par Virginia Henderson³¹, passe souvent en second plan notamment dans l'attention portée à la qualité des aliments consommés.

Ce constat s'accompagne du fait que le « mangeur » (urbain pour la plupart) devient un acteur économique qui achète et consomme des aliments de plus en plus déracinés³². Les chemins parcourus par les produits alimentaires semblent illisibles devenant un sujet d'actualité récurrent. En 2013, par exemple, le scandale européen des lasagnes au cheval³³ éclate. Les faits nous montrent la perte de confiance en ce que nous mangeons malgré l'augmentation de la traçabilité gage, normalement, de qualité du produit.

Certains films documentaires tel que *Notre poison quotidien*³⁴, nous expliquent, à l'aide d'exemples concrets, « l'empoisonnement » que nous subissons par l'utilisation de pesticides et autres produits phytosanitaires pour traiter les productions et, soit disant garantir la qualité, seulement esthétique du produit. Le danger de la standardisation et l'uniformisation des variétés consommées de céréales, fruits et légumes par l'utilisation d'Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) est aussi présente. Voici quelques exemples qui nous montrent que l'alimentation prend une part importante dans nos sociétés contemporaines malgré l'abondance des denrées que nous mangeons.

S'ajoute à cela la perte de terres agricoles due à l'étalement urbain. Tout en voulant se rapprocher de la nature comme nous l'avons vu précédemment, les citoyens désertent les centres villes pour la périphérie des agglomérations. Les projets immobiliers prennent le pas sur les terres agricoles. Si on considère, par réflexe, que les villes ne sont pas destinées à la réalité inéluctable de la ville qui mange... qui mange la nourriture et donc aussi le territoire nécessaire à sa production³⁵.

L'objectif est donc aujourd'hui de garantir aux individus une nourriture saine provenant de territoire connus en favorisant les produits locaux et traditionnels. Il est temps de reconnaître que l'alimentation pourrait devenir le ciment avec lequel bâtir une société européenne innovante, qui expérimenterait ainsi un nouveau modèle productif voyant loin devant lui, à la fois respectueux

³¹ Les 14 besoins fondamentaux de Virginia Henderson

³² Krausz et al., *La ville qui mange : pour une gouvernance urbaine de notre alimentation*, Ed. Charles Léopold Mayer, Paris, 2013

³³ Article internet du journal *Le Monde*, le 16/02/2013 dans la rubrique Société : <http://www.lemonde.fr>

³⁴ Visionnage d'extrait du film *Notre poison quotidien*, une enquête de Marie-Monique Robin, Arte France et INA France 2010, 113 Mn sur <http://notre-poison-quotidien.arte.tv/>

³⁵ Krausz et al., 2013, *Op cit.*

des hommes, de leur qualité de vie et de l'environnement³⁶.

Face à cette problématique, de nombreuses actions sont mises en place : valoriser les activités agricoles présentes en périphérie des agglomérations grâce au réseau des AMAP³⁷ (Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne). Ce système de « consommation participative » est né d'une rencontre entre acheteurs et producteurs liés par un contrat d'achat. Ce mode de consommation en circuit court permet aux « mangeurs » de savoir exactement d'où proviennent les produits et leur qualité.

Cette montée en puissance d'échange s'accompagne aussi d'une volonté de favoriser l'agriculture urbaine (AU) mettant les espaces agricoles comme composants à part entière de l'urbain.

Selon Jean-Noël Consales, « l'émergence de l'agriculture urbaine met en exergue les fonctions de ces espaces : sociale, culturelle, économique, environnementale, paysagère participant à l'amélioration du cadre de vie urbain mais aussi territoriales car elle participe à une nouvelle structuration de la ville ». Elle devient aussi support de sensibilisation à la fois alimentaire et environnemental. Plutôt que de sanctuariser la campagne aux portes de la ville, les collectivités locales décident d'aménager la campagne au cœur des villes³⁸.

André Fleury et Pierre Donadieu³⁹, respectivement ingénieur agronome et historien à l'École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles, présentent l'AU comme expression polysémique :

- Dans le langage des agronomes tropicaux, elle symbolise l'agriculture vivrière interstitielle qui utilise à des fins essentiellement d'auto consommation les terrains délaissés à l'intérieur des villes quelles que soit leur taille ;
- Dans le même sens de production familiale, mais avec une signification psychosociale, très différente, ce terme commence à être utilisé dans les pays développés pour désigner les jardins familiaux ;
- Employé pour désigner les systèmes de culture des espaces verts urbains ;
- Système agricole des périphéries urbaines orienté vers de nouveaux besoins urbains ;

Ces définitions nous amènent à penser que l'AU ne peut être résumée par une seule d'entre elles mais par leur corrélation. Certaines formes sont visibles depuis des années sur le plan international mais les statistiques de la plupart des pays occidentaux ne recensent pas cette activité encore parfois considérée comme une « économie souterraine »⁴⁰. Il est possible aujourd'hui de démontrer la montée en puissance de ce phénomène d'un point de vue international à travers différents exemples tel que la ville de Montréal porteuse de projets. En France, la tendance est plus. La terre appelle la graine, l'habitant de la ville y retrouve un lien avec la nourriture, les saisons, la nature⁴¹.

Plus de la moitié de la population mondiale vive aujourd'hui dans les zones urbaines. Après avoir effectivement perdu le lien avec les producteurs qui nourrissaient les « mangeurs » des villes, le temps est peut être revenu de réinvestir les conditions de production⁴². Comment est-il possible de concilier l'agriculture et la ville ? Quelles sont les actions mises en place dans la production

³⁶ Krausz et al., 2013, *Op cit.*

³⁷ Réseau des AMAP destiné à favoriser l'agriculture paysanne et biologique qui a du mal à subsister face à l'agro-industrie : <http://www.reseau-amap.org/>

³⁸ Krausz et al., 2013, *Op cit.*

³⁹ Fleury A. et Donadieu P., « De l'agriculture périurbaine à l'agriculture urbaine », *Courrier de l'environnement*, n°31, Août 1997

⁴⁰ Boukharaeva L. et Marloie M., « L'apport du jardinage urbain de Russie à la théorisation de l'agriculture urbaine », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 10 numéro 2, 2010 consulté le 5/06/2014

⁴¹ Den Hartigh C., « Jardins collectifs urbains : leviers vers la transition ? », *Mouvements*, vol.3 numéro 75, 2003, pp. 13-20

⁴² Krausz et al., 2013, *Op cit.*

d'espaces agricoles en milieu urbain et quels sont leur enjeux ? Comment assurer la transmission des savoirs faire agricoles qui se perdent à mesure que croît l'urbanisation culturelle de nos sociétés⁴³ ? En attendant un retour important des parcelles agricoles ou maraîchères en ville, une autre alternative s'impose.

Pour répondre aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques actuels, les jardins collectifs correspondraient à une solution durable. Nous allons donc présenter ces « nouveaux » espaces présents en France.

2. La diversité des jardins collectifs urbains

Souvent incomplète ou confuse, la définition des jardins collectifs semble intéressante à expliquer. En prenant pour référence l'Art. L. 561-1. de la proposition de loi votée au Sénat en 2003 « relative aux jardins collectifs »⁴⁴, ce terme inclut les jardins familiaux, les jardins d'insertion et les jardins partagés. Sont aussi défini les jardins pédagogiques et les jardins thérapeutiques tous deux respectivement vecteurs d'éducation relative à l'environnement et aide au soin à la personne en difficulté physique ou psychologique. Cependant, ces derniers ne seront pas traités dans ce travail. Nous envisageons donc de comprendre ce qui différencie ces dénominations et quels sont leurs liens.

Souvent situé sur des espaces délaissés de la ville (voie ferrée, bord de périphériques, interstices entre le bâti...), ces lieux présentent souvent des problèmes pollution des sols, de qualité de l'air mais aussi de légalité d'installation. Les jardins collectifs urbains essaient de plus en plus dans les différentes villes et métropoles. Malgré le mouvement incessant des zones urbaines, ces espaces semblent relever d'un autre temps, d'une « temporalité intermédiaire »⁴⁵. En marge, ils sont essentiels pour « ralentir la ville » rappelant ainsi l'expression de Gilles Clément. Cette vision est importante car elle va permettre de comprendre les différents enjeux de ces petits bouts de terre. Comme le dit remarquablement Jean-Jacques Rousseau⁴⁶, « dans les jardins, les temps ainsi que les lieux y sont rassemblés avec une magnificence plus qu'humaine ».

a) Les jardins familiaux : l'origine des jardins collectifs urbains en France

Depuis les années 90, nous constatons un regain d'intérêt pour les jardins familiaux. Les listes d'attente de futurs jardiniers s'allongent au fil du temps. Le nombre de personnes désireuses d'un petit lopin de terre augmente. La période de crise alimentaire, économique, sociale et environnementale en est le principal facteur. Cependant, ce type d'espace n'est pas un concept récent. Il représente, cependant, le socle des jardins collectifs urbains.

Selon la proposition de loi relative aux jardins collectifs⁴⁷, les jardins familiaux sont des terrains divisés en parcelles dissociées des lieux d'habitation et d'une superficie allant de 100 à 300 m². Ils sont affectés par les collectivités territoriales ou par les associations de jardins familiaux à des particuliers afin de cultiver pour leurs besoins et ceux de leur famille, et non à usage commercial. Aujourd'hui, on en dénombre plus de 150 000 en France, rassemblés au sein de la Fédération

⁴³ Krausz et al., 2013, *Op cit.*

⁴⁴ Proposition de loi adopté par le Sénat et transmise à l'Assemblée Nationale (Texte n°117 du 14 octobre 2003)

⁴⁵ Secchi B., *De l'urbanisme et de l'architecture*, 2006 in Paris M. et al., « La ville dans ses jardins : l'urbain en bord de route. Exploration à grande échelle à partir des jardins familiaux de l'agglomération grenobloise », Laboratoire CRESSON, Juin 2010

⁴⁶ Rousseau J.-J., *Oeuvres de Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève*, Ed. Belin, Paris, 1817, p.245

⁴⁷ Proposition de loi adopté par le Sénat et transmise à l'Assemblée Nationale (Texte n°117 du 14 octobre 2003)

Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs (FNJFC). Pour lutter contre les inégalités et favoriser l'autonomie alimentaire, l'obtention d'une parcelle dépend de la situation sociale du demandeur. Ces enjeux actuels sont en lien avec l'historique de ces jardins. Les dates clés de leur évolution sont présentées ci-dessous⁴⁸ :

1896 Au XIX^{ème} siècle, le monde agricole est délaissé pour l'industrie. Cette nouvelle activité en pleine croissance entraîne la désertification des campagnes pour la ville : c'est l'exode rural. Dans ce contexte, la classe ouvrière s'accroît de manière exponentielle. La misère sociale apparaît. Le jardin semble être le remède aux maux de la société à cette époque. L'Abbé Lemire, député du Nord fonde alors la Ligue Française du coin de terre et du foyer. Il propose de mettre à disposition des ouvriers, des lopins de terre individuels « dissociés » du lieu d'habitation afin d'améliorer leurs conditions de vie en leur procurant un équilibre social et l'auto-suffisance alimentaire. Ces nouveaux espaces encouragent les ouvriers à profiter d'activités utiles et agréables en famille en favorisant la création d'un lien social avec les autres jardiniers. Comme l'exprime l'Abbé Lemire, les plantes nourrissent, réjouissent et guérissent⁴⁹.

Ces jardins ouvriers ont aussi un rôle sous-jacent, utile à la gente patronale. Ils permettent de divertir les ouvriers afin d'éviter tout soulèvement contre leurs conditions. C'est une manière cachée de contrôler la classe ouvrière.

1952 Suite aux pénuries engendrées par les guerres successives, les jardins ouvriers sont en plein essor. On dénombre à cette période plus de 250 000 jardins dans l'hexagone.

Par la loi du 26 juillet 1952, le terme de jardins familiaux remplace les jardins ouvriers. Ce changement de statut impose que ces terrains soient gérés par des associations loi 1901. Les jardiniers deviennent locataires de leur parcelle. Ils doivent alors payés un loyer correspondant.

Années 70 L'après-guerre représenté par la période des Trente Glorieuses et l'expansion économique se traduit par un recul du nombre de parcelles. Les Français, malgré leur intérêt pour le potager, délaissent les jardins familiaux pour entrer dans le monde de la consommation de masse facilitée par l'arrivée des centres commerciaux et se procurer facilement des produits alimentaires à faible coût.

Années 90 Les jardins familiaux redeviennent populaires. En conservant le principe primordiale de subsistance et garantissant une alimentation saine, ils représentent, à cette époque, de nouvelles demandes sociales se manifestant par une volonté d'un retour à la nature et surtout un renforcement du lien social oublié. Malgré un fil conducteur entre les jardins ouvriers et familiaux, ces derniers se sont adaptés aux changements sociétaux et s'ouvrent à des publics divers ne se cantonnant plus au monde ouvrier.

Comme l'exprime la sociologue Françoise Dubost, « la prospérité revenue, leur rôle alimentaire perd de son importance, et les jardins apparaissent surtout comme des espaces de loisirs très appréciés du public populaire »⁵⁰. L'acte de jardiner évolue en fonction du changement social de celui-ci. De nouveaux types de jardins, que nous allons détailler, prennent le chemin du renforcement du lien social comme élément fondateur.

⁴⁸ Informations apportées par le site de la FNJFC : <http://www.jardins-familiaux.asso.fr/>

⁴⁹ Emission du 28 mai 2014 sur la radio France Inter La marche de l'histoire animé par Jean Lebrun, Les jardins urbains et partagés, invité Françoise Dubost, écouté le 2 juin 2014 <http://www.franceinter.fr/emission-la-marche-de-l-histoire-jardins-urbains-et-partages>

⁵⁰ Dubost F. in « Du jardin ouvrier au jardin partagé : un rôle social et environnemental », *Bibliothèque numérique de l'INP*, n° 4, 2007, p5

b) Les jardins partagés

Les jardins partagés sont une nouvelle page dans la riche histoire du jardinage collectif dominée depuis plus d'un siècle par le modèle du jardin ouvrier⁵¹. Souvent de petite taille, les jardins partagés sont ouverts sur les quartiers et cultivés par les habitants qui pratiquent un jardinage respectueux de l'environnement. Ils se conçoivent, se construisent et se cultivent à plusieurs. Cette notion est très importante car le développement social en est de ce fait le fil conducteur. Ils ne sont pas seulement des espaces où l'on cultive des légumes, des fruits et des fleurs mais des lieux de vie. Créés, conçus et gérés en concertation avec les habitants, ces derniers deviennent acteurs en s'appropriant l'espace public de leur quartier. Contrairement aux jardins familiaux, l'objectif est donc de cultiver en groupe sur une parcelle commune de faible superficie, comme le jardin des Pousses Cailloux du quartier Saint Cyprien à Toulouse de 280 m² (figure 1).

L'idée des jardins partagés est née aux États-Unis dans les années 70 sous le nom de « *community gardens* ». Elle part de l'intention de l'artiste Liz Christy d'embellir et assainir New York City en favorisant la végétalisation des espaces délaissés. Pour cela, elle commence à jeter des bombes de graines de plantes derrière les clôtures de parcelles laissées à l'abandon. En faisant appel au soutien de la population, le mouvement prend de l'ampleur. Les habitants commencent à cultiver ensemble ces lopins de terre abandonnés. Cependant, n'étant pas reconnu par les pouvoirs publics, ils peuvent être à tout moment détruits par un projet immobilier. Le statut des *community gardens*, lieux révélateurs d'une mauvaise gestion des espaces délaissés en ville par le gouvernement, change le 14 septembre 2010 : la municipalité de New York a publié le nouveau règlement concernant la gestion de ces jardins urbains, horticoles, artistiques, sociaux, politiques, entretenus à plusieurs et souvent sis sur des terrains publics⁵². Initiés à une époque de prise de conscience environnementale, ces jardins semblent s'inscrire dans cette voie en n'utilisant aucun produit phytosanitaire. Ce phénomène met en avant une pratique citoyenne motivée en période de crise.

Le premier jardin partagé ou communautaire en France est né en 1997 à Lille sous le nom du jardin des Retrouvailles. A la suite de ça, un forum national est organisé autour du thème du « Jardinage et citoyenneté : le jardin dans tous ses états ». Une charte est établie. Les jardins partagés vont donc au delà de la pratique jardinière.

⁵¹ Baudalet L. et al., *Jardins partagés : utopie, écologie, conseils pratiques*, Ed. Terre Vivante, 2008, 157p.

⁵² Baudry S., *Cultiver son jardin, s'inscrire dans la ville : Approche anthropologique des community gardens de New York City*, Thèse de doctorat d'études anglophones, dirigée par Catherine COLLOMP et de Bernadette LIZET, Université Paris VII – Denis Diderot, soutenue le 26 novembre 2010



Figure 1 : Le jardin partagé de « Pousse Cailloux » à Toulouse

Ils se développent et essaient rapidement au cœur des villes en investissant des friches, espaces n'exprimant ni le pouvoir ni la soumission au pouvoir⁵³. Ces zones de liberté sont sujettes à de multiples travaux de recherche concernant leur apport important dans la sphère sociologique et anthropologique. Les géographes s'intéressent aussi à ce mouvement car il modifie la structure des villes en s'intégrant dans les interstices souvent oubliés et participant ainsi à la trame verte urbaine.

c) Les jardins d'insertion

Selon la proposition de loi de 2001 relative aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion, ces derniers sont créés ou utilisés en vue de favoriser la réintégration des personnes en situation d'exclusion ou en difficulté sociale ou professionnelle⁵⁴. L'association *Jardins de cocagne*⁵⁵ en est le meilleur exemple. Face aux rejets et aux discriminations, elle permet à ces hommes et femmes de trouver un emploi et/ou de les former au maraîchage biologique afin qu'elles puissent reconstruire un projet de vie. Chaque année, elle accueille plus de 4000 personnes en insertion.



RESEAU COCAGNE

Le slogan de l'association résume parfaitement les enjeux de ces jardins : « Vous avez besoin de légumes, ils ont besoin de travail, ensemble cultivons la solidarité ». Ils représentent un remède efficace aux différents problèmes de société que nous avons pu développés précédemment en favorisant ainsi la distribution de fruits et légumes en circuit court.

Ces jardins sont donc avant tout un lieu de formation et confirment un retour du vouloir vivre et agir ensemble.

⁵³ Clément G., in Den Hartigh C., *Jardins collectifs urbains : Parcours des innovations potagères et sociales*, Ed. Educagri, 2013, p. 33

⁵⁴ Proposition de loi du Sénat numéro 368 relative aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion du 24 juillet 2001, Art. L. 561-1
Disponible sur le site : <http://www.senat.fr/leg/pplo1-368.html>

⁵⁵ Site internet de l'association : <http://www.reseaucocagne.asso.fr/>

C. Synthèse

« La ville ralentie- la maison du jardinier serait bien celle pour laquelle on dépense le moins pour obtenir le plus, dans laquelle on agit le moins pour se rencontrer au mieux »

Gilles Clément⁵⁶

L'essor des jardins collectifs est un phénomène social et se présente comme un mouvement alternatif de « l'habiter en ville ». Pour pallier les problèmes engendrés par le contexte économique actuel et la crise écologique et sociale, ces initiatives prennent de l'ampleur.

S'ajoute à cela une envie des citoyens de se réapproprier leur lieu de vie en renforçant leur rapport à la nature. Ils participent ainsi à une volonté de conservation de la biodiversité en ville et à l'embellissement de leur environnement.

Renouer le lien social avec ses voisins est un fil conducteur important dans la création des jardins. Les différents scandales alimentaires amènent les habitants à s'interroger sur la production des denrées qu'ils consomment. Ils souhaitent en devenir les acteurs et faire le choix de manger sainement.

Les jardins collectifs répondent de manière modeste à ces préoccupations. Lieu d'expérimentation culturelle, cette mosaïque de jardins collectifs existants et de jardins partagés en émergence, [...] part de la micro-échelle de la parcelle pour devenir une véritable politique territoriale en train d'essaimer sur tous les quartiers et espaces de nature de la métropole⁵⁷. Ce sont donc des lieux qui interrogent la ville et compensent par leur perfection le désordre général⁵⁸.

La diversité des facteurs et des usages de ces parcelles joue-t-elle un rôle dans leur aménagement ? Afin de mieux comprendre les enjeux qui en découlent, nous proposons de détailler dans ce second chapitre le jardin vu par les utilisateurs et leurs pratiques.

⁵⁶ Clément G., « Ralentir la ville : un espace temps recyclable », publié le 30 janvier 2010 sur le site internet de Gilles Clément : www.gillesclément.com/art-368-tit-Ralentir-la-ville-un-espace-temps-recyclable-

⁵⁷ Collectif, *Jardins en ville, villes en jardin*, coll. La Ville en train de se faire, Ed. Parenthèses, 2013.

⁵⁸ Foucault M., in Levy J., Lussault M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Ed. Belin, 2013

II. Côté jardiniers et jardinage

L'engouement pour les jardins collectifs amène beaucoup de professionnels et chercheurs à s'interroger sur le rôle réel de ces espaces de vie. Correspondent-ils aux attentes soulignées dans le chapitre précédent ? Nous proposons de déterminer leurs multiples dimensions.

Dans un premier temps, comme nous l'avons effleuré dans le premier chapitre, les jardins collectifs ont avant tout un aspect social important. Lié à cela, la sphère alimentaire et de production en leur sein encourage à discuter des enjeux environnementaux de ces parcelles. L'éducation reste primordiale pour transmettre les savoirs, savoir-faire et surtout savoir être. Enfin, nous traiterons un aspect peu étudié et en lien avec toutes les catégories : le paysage. Nous allons donc détailler ces aspects vus du côté des jardiniers et de leurs pratiques à l'aide des lectures faites sur le sujet.

A. De nouveaux rapports sociaux

Le rôle social est un maillon important dans la mise en place et la gestion des jardins collectifs. De nombreuses études et ouvrages pluridisciplinaires traitent de ce sujet notamment en sciences sociales. Cependant, un accent est mis sur l'émergence et les effets des jardins partagés en délaissant les autres types de jardins. Nous proposons donc une vue d'ensemble des thèmes abordés, en partant de la sphère individuelle des jardiniers, à la ville dans laquelle s'inscrit leur action.

1. Le jardinier

Le jardin est perçu par son cultivateur comme un lieu de repos, de loisir malgré le travail important que représente l'entretien d'une parcelle. Le jardin éloigne les problèmes de la vie des citadins qui se recentrent sur l'essentiel : la paix. Activité solitaire ou à plusieurs, le jardinage permet d'entretenir son « humus intérieur »⁵⁹. Il participe activement au développement personnel et social du jardinier.

Ce dernier ne travaille pas seulement pour produire. La plupart du temps, il apporte une touche personnelle lui rappelant ses origines. En semant les graines d'une plante de sa région ou de son pays, il retrouve son univers perdu. En prenant soin de ces plantes, il prend soin de ses racines en reconstituant « un petit bout de paradis » avec une volonté de « dépaysement ». En allant au jardin, il s'évade, voyage, redécouvre sa sphère intime. Cet endroit devient alors un lieu de transmission de savoirs et savoir-faire ancestraux et/ou culturels. Par exemple, un jardinier d'origine portugaise laissera toujours une petite place dans sa parcelle à un chou fourrager. Cette plante est utilisée dans un plat culinaire typique le *caldo verde*.

Le jardinier investit donc sa conception de la vie, son goût et sa culture dans ses semis⁶⁰ et dans l'aménagement de son jardin. Ces données sont seulement citées dans quelques ouvrages mais ne sont pas particulièrement approfondies. Cette diversité culturelle et culturelle est-elle cependant visible et généralisable ? Se cantonne-t-elle justement aux seules pratiques ou bien d'autres éléments du jardin entrent-ils en jeu ?

⁵⁹ Baudalet L. et al., 2008, op cit

⁶⁰ Laviale R., *Les jardins potagers montalbanais : analyse de cas*, Mémoire de maîtrise de géographie, dirigé par Monsieur Pilleboue, Institut de géographie, Université Toulouse 2 Le Mirail, Décembre 1986

Le jardin collectif est aussi un lieu où chacun peut s'exprimer librement. Les jardiniers peuvent agrémenter et aménager leur lopin comme ils le souhaitent tout en respectant leurs voisins. Les jardins ne se contentent donc pas d'être utiles. La mise en scène des plantes à travers des « œuvres jardinières » peut aller du simple aménagement végétal à la présence de sculptures confectionnées avec divers matériaux. Cette action permet l'appropriation des lieux et expression de l'individualité de chacun.

Vincent Larbey⁶¹, anthropologue, a travaillé notamment sur ce sujet. Au cours de son étude, il met l'accent sur les éléments du jardin qui ne semble servir en rien à la production du potager. Cette vision novatrice en matière de travaux sur les jardins collectifs démontre cette volonté de déterminer à quoi sert l'inutile dans ces lieux. Cette étude revalorise les jardins familiaux en apportant un regard singulier sur le sujet.

La parcelle individuelle devient une soupape, d'expression et de marquage dans l'espace et auprès des voisins⁶². Le regard de l'autre peut sembler néfaste pour certains qui n'osent pas créer leur espace comme ils le souhaiteraient. Cependant, ce côté négatif peut permettre à d'autres de se surpasser dans leur aménagement. Chacun met donc sa touche personnelle qui fera la différence.

Le jardin participe à l'enracinement du jardinier et à sa socialisation. Il raconte une histoire, celle du jardinier. Le sociologue Daniel Cérézuelle⁶³ explique qu'« en s'appropriant d'abord un petit lieu, bien à soi, à son image, une personne peut ensuite plus facilement aller vers l'autre ».

Ces études sur la personne du jardinier et son influence sur l'aménagement de son espace ont été plutôt analysées dans les jardins familiaux car l'individualité des parcelles le permet. Cependant peu de travaux sont recensés contrairement aux nombreuses études sociologiques et ethnologiques sur la notion de partage, solidarité et création de lien social qu'engendrent ces espaces de vie.

2. Les liens entre jardiniers

Voici le thème le plus traité par les différentes recherches sociologiques : l'analyse des interactions entre jardiniers et leurs enjeux politiques.

Comme nous l'avons dit précédemment, le jardin n'est pas seulement un lieu de production légumière. De nombreux auteurs ont constaté que ces espaces de vie en commun que sont les jardins partagés et les nouveaux jardins familiaux, encouragent un autre type de création : le lien social.

Nous constatons que les jardiniers ne sont pas seulement là pour entretenir leur jardin mais aussi leurs relations humaines. Ils se retrouvent pour jouer aux boules, prendre le thé, discuter, échanger des idées, des graines, des pratiques, s'éloigner de la maison et l'ambiance qui s'y trouve, s'éloigner de leur conjoint, lire, partager au travers de l'entretien des parties communes, se disputer sur la gestion du jardin du voisin... autant de sources de communication. Le jardin est donc une *micro société* qui privilégie la découverte de l'autre, la convivialité, le partage, les débats et les questionnements allant de la graine aux problématiques de la ville. Selon Camille Béguin,

⁶¹ Larbey V., Jardins et jardiniers : Les pieds dans la terre, la tête dans les nuages, Une anthropologie du potager, Thèse de doctorat en sociologie, Université Paul Valéry – Montpellier III, sous la direction de Martine XIBERRAS, 2013.

⁶² Den Hartigh C., *Jardins collectifs urbains : Parcours des innovations potagères et sociales*, coll. Chemins durables, Ed. Educagri, 2013, p.

⁶³ Cerezuelle D. in Den Hartigh C., *Jardins collectifs urbains : Parcours des innovations potagères et sociales*, coll. Chemins durables, Ed. Educagri, 2013, p. 104

historienne, « le jardinage devient un mode d'action pacifiste et festif ».

Les jardins partagés, par exemple, permettent de rassembler des habitants d'un même quartier dans un objectif commun : « *prendre le taureau par les cornes* » pour montrer leur place dans la prise de décision concernant les politiques de gestion de leur territoire de vie. Ils souhaitent ainsi participer activement à la vie de quartier. Sandrine Baudry, sociologue travaillant sur les *community gardens* à New York, parle de *pouvoir local alternatif*⁶⁴ des résidents.

La charte des jardins partagés de Toulouse⁶⁵ renforce cette notion en énonçant leur rôle : « *renforcer une appropriation dynamique et responsable de l'espace public par une forte implication des habitants, créer des espaces d'initiatives citoyennes, supports d'innovations sociales et urbaines, et d'apprentissages à la coopération* ».

S'impliquer dans la création d'un jardin partagé conduit souvent les habitants à prendre conscience de leur rôle de citoyens⁶⁶ : il devient un lieu de concertation et de démocratie participative. Nous verrons qu'elle peut être encouragée par l'éducation relative à l'environnement et la présence d'animateurs au sein des jardins.

En France, face à la montée du phénomène des jardins partagés, des associations telles que Jardin dans Tous Ses États (JTSE) se mettent en place. Ce réseau national porte une dynamique d'échanges entre les créateurs de projet et les associations partenaires. L'association toulousaine *Partageons les jardins !* en fait partie. Elle a pour objectif d'aider les habitants à matérialiser leur projet. Elle participe à l'élaboration, à la phase de concertation et à l'animation thématiques dans les jardins. Ces méthodes sont aussi utilisées dans les jardins familiaux. Ces derniers tentent de rompre avec l'image de l'individualité en intégrant des parties communes, des jardins partagés ou pédagogiques à cultiver ensemble, afin de renforcer les liens au sein de cette *micro société*.

Il est donc possible d'agir en apprenant à cultiver son jardin. Le jardinier peut s'imposer comme le héros ou du moins la figure emblématique des villes en transition de ce début de XXI^{ème} siècle⁶⁷. Cependant, même si chacun vient chercher un lien social dans ces lieux, l'objet initial est la production et la consommation des fruits et légumes cultivés.

B. Jardiner et manger

Peu de recherches en sciences sociales se sont intéressées à l'acte de produire des fruits et légumes ainsi qu'aux pratiques associées. De nouveaux programmes interdisciplinaires tentent de comprendre le choix des semences, des plants, les échanges entre jardiniers, les pratiques culturelles et le devenir de la production. Les chercheurs du programme ANR- JASSUR⁶⁸ (Jardins Associatifs Urbains) travaillent par exemple sur les services que peuvent assurer les jardins associatifs urbains dans le développement durable des villes. Ils orientent notamment leurs recherches en cours sur la caractérisation socio technique des pratiques des jardiniers. Ces méthodes permettront d'identifier et comprendre le choix des jardiniers. Ces données agronomiques seront intéressantes pour envisager les enjeux que peuvent représenter les jardins

⁶⁴ Baudry S., 2010, op cit, p.36

⁶⁵ Charte des jardins partagés toulousains disponible sur le site internet <http://www.toulouse.fr/documents/106863/184451/charte-jardins-partages>

⁶⁶ Baudelet L. et al., 2008, op cit

⁶⁷ Krausz et al., 2013, op cit

⁶⁸ Projet ANR-JASSUR : <http://www6.inra.fr/jassur/Presentation>

collectifs dans l'alimentation de ces jardiniers, habitants de la ville.

Certains ouvrages notent qu'aucune étude dénombrant les espèces présentes dans les jardins potagers ou horticoles, n'est disponible à ce jour même si elles représentent la première source de biodiversité dans les jardins⁶⁹.

L'objectif premier des jardins collectifs reste malgré tout la production alimentaire de fruits et légumes à consommer au sein du cercle familial et amical en privilégiant, pour la plupart la culture biologique. Cette dernière est-elle la même pour tous ?

C. Agir pour l'environnement

En lien avec la production des fruits et légumes, la proposition de loi du 14 octobre 2003 relative aux jardins collectifs précise un axe important : « Les jardins collectifs contribuent à la sauvegarde de la biodiversité des plantes cultivées, fruits, légumes, fleurs, en favorisant leur connaissance, leur culture, leur échange non lucratif entre jardiniers ».

Les jardiniers amateurs peuvent cultiver de très nombreuses variétés différentes en privilégiant le goût, la facilité de culture mais aussi l'originalité⁷⁰. La diversité végétale cultivée 'semble' donc importante au sein des parcelles. Malheureusement, elle a fortement diminué du fait de l'encadrement législatif de la mise sur le marché des semences et leur inscription obligatoire pour leur commercialisation, au catalogue officiel⁷¹. Les jardiniers participent-ils cependant à la pérennisation des variétés anciennes ? L'auto production favoriserait-elle la diversité végétale et l'utilisation de semences paysannes, par exemple ?

Les jardins collectifs sont aujourd'hui considérés comme des lieux de « nature » en ville où trouvent refuge de nombreuses espèces animales et végétales sauvages. Selon Eric Predine, jardinier et concepteur de jardins partagés, « ils sont un moyen innovant d'aménager son territoire en recréant de la biodiversité en ville »⁷². Contrairement au manque d'information sur le répertoire des espèces cultivées dans les jardins collectifs, l'inventaire de la faune et flore spontanée a fait l'objet d'études. Elles ont pour objectif de connaître l'intérêt d'intégrer les jardins collectifs dans la trame verte urbaine.

A l'échelle des parcelles, face aux enjeux environnementaux actuels, un soin important est mis à sensibiliser les jardiniers aux conséquences de l'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais minéraux. Les associations gestionnaires et les municipalités rédigent une charte les encourageant à suivre cette voie notamment dans les jardins familiaux. Plus radicaux, les jardins partagés interdisent leur utilisation. Ces préconisations sont souvent accompagnées de formations basées sur le volontariat. Cependant les personnes concernées respectent-elles ces préconisations ?

⁶⁹ ADEME, *Jardins potagers : terres inconnues ?*, Ed. EDP Sciences, 2012, 171p.

⁷⁰ ADEME, 2012, *op cit*

⁷¹ Catalogue officiel des semences : <http://cat.geves.info/Page/ListeNationale>

⁷² Predine E., *Des jardins en partage*, Ed. Rue de l'échiquier, 2009

D. Apprendre, transmettre, éduquer

Les différentes facettes des jardins collectifs urbains que nous venons de voir, enrichissent un nouveau dialogue : dégager le potentiel éducatif des projets de jardinage collectif. Comme l'exprime Eric Duchemin, « l'éducation est au cœur de la mission des jardins collectifs et des projets de jardinage urbain ». Elle peut se manifester de plusieurs manières, tant par la forme au travers de jardins pédagogiques, que par la méthode employée, spécifique à ce lieu.

Comme nous l'avons souligné en amont, un type de jardin exprime directement cette volonté d'éduquer les personnes concernées aux pratiques et aux enjeux qu'elles représentent : le jardin pédagogique. Il peut être intégré aux jardins partagés ou familiaux. Le public scolaire ou adulte a la possibilité d'expérimenter et comprendre de manière simple l'origine de ce qu'il mange. Pour cela, les individus sont sollicités de la plantation en passant par l'entretien du jardin et la cuisine. Cette sensibilisation permet de suivre et participer au processus de production en considérant le travail fourni pour obtenir la saveur incomparable de tel ou tel légume.

Le jardin pédagogique devient alors le lieu d'expérience dans lequel les valeurs sociales, environnementales et éducationnelles vont être mobilisées et combinées⁷³. C'est une activité interdisciplinaire accompagnée d'une éducation à la écocitoyenneté et au vivre ensemble.

Face à la déterritorialisation de l'alimentation, l'intérêt que revêt une éducation axée sur le lien direct existant entre les humains et les écosystèmes qui les nourrissent⁷⁴ est plus que nécessaire. C'est ce que Lucie Sauvé, directrice du Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'éco citoyenneté (Centr'ERE), appelle l'éducation à l'éco-alimentation. Elle prend en considération les liens qui unissent l'alimentation saine et diversifiée avec la santé, l'environnement et les rapports sociaux (figure 2).

⁷³ Mahuziès P., « Valeurs jardini'ERE! Le jardin dans une perspective d'éducation relative à l'environnement », *Education Relative à l'Environnement : Regards, Recherches et Réflexions*, vol.8, 2009, pp. 227-233

⁷⁴ Legault A-M., « Le jardin collectif urbain : Un projet éducatif holistique et fondamentalement politique », *Education Relative à l'Environnement : Regards, Recherches et Réflexions*, vol.9, 2010-2011, p.183

⁷⁴ Sauvé L. in Legault A-M., 2010-2011,op cit, p.184

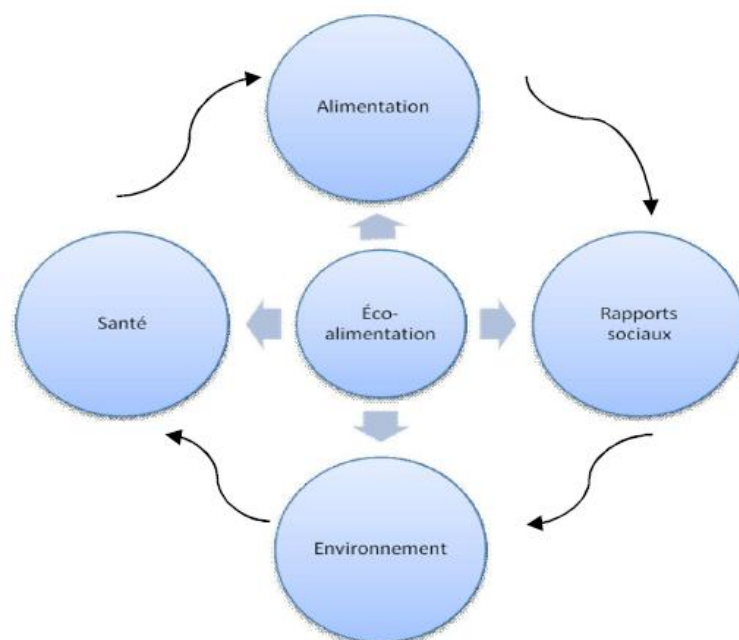


Figure 2 : L'éco-alimentation au carrefour de l'alimentation, de la santé, de l'environnement et des rapports sociaux (Sauvé, 2006)

L'éducation relative à l'environnement (ERE) devient un processus à privilégier. Le développement de savoirs, de savoir-faire critiques, et de savoir-être peut encourager l'adoption d'un vouloir agir en matière d'éco-alimentation⁷⁵. L'auteur met donc en avant le pouvoir que peuvent représenter les jardins collectifs, ne se limitant pas seulement au jardin pédagogique comme support d'éducation à l'alimentation. En impliquant les jardiniers directement dans la production de leur éco-alimentation, le jardin urbain permet des allers-retours entre les enjeux locaux et globaux, ainsi qu'une refonte à petite échelle des relations individus-environnement-société⁷⁶.

Dans la même lignée, Philippe Mahuziès ajoute que « la dimension pédagogique et éducative du jardin réside dans le fait qu'il est possible d'une part d'intervenir sur ce milieu et d'y observer, à petite échelle, les interactions des milieux plus vastes, et d'autre part, d'ouvrir une réflexion sur notre rapport au monde ». Le jeu d'échelle est donc important dans l'ERE au sein des jardins. En plantant une graine minuscule, nous observons nos actions et leurs conséquences. Ceci permet en quelque sorte de conscientiser notre place en tant qu'individu dans la société et l'environnement qui nous entoure.

L'éducation au jardin est basée sur des données scientifiques observables et manipulables et sur des formations de pratiques jardinières. Comme le soulignent Lucie Sauvé et Isabel Orellana⁷⁷, « le développement d'une compétence critique est l'un des objectifs majeurs de l'éducation relative à l'environnement ». En apprenant à jardiner ensemble, en échangeant des conseils et savoirs faire entre jardiniers, en expérimentant, chaque acteur développe une réflexion critique de l'expérience. Le concept d'empowerment traduit cette idée.

⁷⁵ Sauvé L., « Éducation relative à la santé environnementale : Fondements et pratiques liés à la problématique de l'alimentation en contexte d'éducation populaire et communautaire », 2006

⁷⁶ Legault A-M., 2010-2011, op cit, p.198

⁷⁷ Sauvé L. et Orellana I., « Conjuguer rigueur, équité, créativité et amour : l'exigence de la criticité en éducation relative à l'environnement », *Éducation relative à l'environnement –Regards, Recherches, Réflexions*, vol. 8, 2008, pp. 7-20

Son origine est multiple. Les premières théories de l'empowerment élaborées aux États-Unis sont « ancrées dans une vision philosophique qui donne la priorité au point de vue des opprimés, afin que ces derniers puissent s'exprimer mais aussi acquérir le pouvoir de surmonter la domination dont ils font l'objet »⁷⁸. Elles furent largement inspirées par la méthode de la conscientisation et du concept de « prise de conscience critique » développées par le Brésilien Paulo Freire⁷⁹. Son émergence récente en France le rapproche du développement social⁸⁰ et s'inscrit dans la continuité du mouvement de l'éducation populaire. Il est notamment utilisé aujourd'hui par les travailleurs sociaux mais aussi en politique et ERE.

Nous reprenons ici de manière littérale et exhaustive les sept dimensions du concept d'empowerment élaborés par Anne-Maire Legault basés sur les travaux d'Hyppolite⁸¹ :

L'empowerment est un concept :

1. **Positif**, car il met l'accent sur les forces des individus et vise leur bien-être
2. **Dynamique**, car il est un processus
3. **De l'agir**, car l'idée d'action y est intrinsèque
4. **Dialectique**, car il véhicule plusieurs paradoxes
5. **Écologique**, car il oblige à prendre en compte les liens entre l'individu et l'environnement
6. **Transformateur**, car il vise des changements sociaux et politiques
7. **Politique**, car l'idée de **pouvoir** est centrale à celui-ci

Elle ajoute une huitième dimension à ce concept : « l'empowerment comme processus éducatif, car il implique des apprentissages (acquisition de savoirs, savoir-faire et savoir être) critiques et émancipatoires »⁸². L'animateur joue un rôle important dans ces apprentissages en essayant de mettre en œuvre cet objectif de manière sous-entendu, sans que les jardiniers en connaissent les rouages. Le but est donc d'accompagner ces derniers en leur donnant les clés pour s'engager ensemble dans le projet en laissant une place à la découverte et l'expérimentation. L'animateur guide donc les jardiniers-acteurs sans les diriger.

Les jardins collectifs portent par conséquent des potentialités importantes pour l'ERE qui commence à être enrichie par des expériences et études encore trop peu nombreuses.

Elle ne se limite pas à des formations en pratiques jardinières écologiques pour les jardiniers ou bien de journées nature pour sensibiliser les enfants à l'environnement et l'alimentation, mais va beaucoup plus loin. Elle permet à chacun de trouver sa place au sein d'un groupe, du jardin mais aussi de son environnement, en acquérant une compétence critique avant tout. L'ERE permet donc de valoriser l'écocitoyenneté.

⁷⁸ Wise J-B. in Calvès A-E, « « Empowerment » : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement », *Revue Tiers Monde* vol.4 n° 200, 2009 p. 735-749

⁷⁹ Freire P., *Pédagogie des opprimés suivi de Conscientisation et révolution*, Paris, François Maspero, 1974, 202 p

⁸⁰ Dane Carole, « L'empowerment, un concept pour la France ? », *Vie sociale* 2/ 2007 (N° 2), p. 59-72

⁸¹ Hyppolite, 2002, in Courville, A., *L'empowerment dans les jardins collectifs du Québec*. Essai de maîtrise inédit. Université Laval, 2008

⁸² Legault A-M., 2010/2011, op cit

E. La « fabrique de paysage »

« Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touche »

Michel Courajoud, paysagiste

Nous arrivons ici à un point crucial et déterminant pour la suite du travail. Nous allons essayer de comprendre comment tout ce que nous venons de voir peut être résumé par une seule entité : le paysage. Au fil de nos lectures, nous avons remarqué que très peu d'études ont traité les jardins collectifs sous cet angle particulier. Seuls quelques sociologues, paysagistes, urbanistes travaillent sur cet enjeu. Voici une vision non exhaustive des thèmes abordés par ces acteurs.

Avant tout, la définition du mot paysage va nous permettre de guider notre réflexion. De nombreux paysagistes, géographes, philosophes proposent des visions et interprétations différentes de cette notion pour le moins complexe et mouvante dans le temps. Cependant, nous ne pourrions pas toutes les traiter. Nous avons choisi de travailler avec la description de Gilles Clément⁸³ : « le paysage est un pays artialisé par le pouvoir élémentaire des yeux, un espace dont la contribution est indissociable du travail du corps qui l'engendre et l'inscrit ». Il prend en compte deux notions importantes : l'observateur et l'acteur qui le produit. Nous voyons bien que l'approche de cette notion souligne la dimension sociale des paysages. Olga Pashchenko⁸⁴, géographe apporte une autre touche à cette définition en parlant de la relation étroite qu'il existe entre les deux. Pour elle, « le territoire comme le paysage constituent des espaces appropriés physiquement et symboliquement ». A partir de cette constatation, elle va débiter son travail de recherche sur les jardins partagés. Elle essaie de démontrer comment ces derniers peuvent être qualifiés de paysages. A travers cette approche, l'auteur détermine la place essentielle des jardiniers dans la conception des différents jardins qu'elle étudie. Elle en déduit que « le territoire devient paysage à partir du moment où il est créé une intention paysagère ». Julie Denef et Anne Lescieux rajoutent que « cette représentation (les jardins) ne fige pas le territoire, mais le considère comme un espace en évolution, en tension, entre des usages, des pratiques et une mise en projet⁸⁵ ». Si les intentions de chaque jardinier sont différentes, le jardin partagé reflète les paysages singuliers que chacun a voulu créer. Cet aspect sera important pour la suite de notre travail qui se situera à une autre échelle, celle de la parcelle des jardins familiaux.

Lors de différentes lectures, l'élément le plus souvent décrit et pris en compte dans l'analyse des jardins en tant que paysage, est le végétal. Les visites dans ces espaces confirment cette évidence. Il les structure grâce à la flore cultivée et celle dite « sauvage ». Cette variété est à l'image de la diversité des jardiniers venus des 4 coins du monde⁸⁶ qualifiant ainsi le jardin de « Tour de Babel végétale ». Pourrait-on rapprocher cette notion du concept de jardin planétaire de Gilles Clément, un lieu où se retrouve une multitude de plantes venues du monde entier et où l'on met en avant la responsabilité de ces occupants?

Pour qualifier le jardin de paysage, il faudrait aussi tenir compte des autres éléments présents

⁸³ Clément G., *Les jardins planétaires*, Ed. Jean-Michel Place, Paris, 1999

⁸⁴ Pashchenko O., « Le jardin partagé est-il un paysage? », *Projet de paysage*, 2011 sur www.projetsdepaysage.fr

⁸⁵ Denef J., Lescieux A., 2007, « Histoires de jardins. Comment les jardins collectifs prennent place dans le renouvellement urbain », p.63-64

⁸⁶ Baudalet L. et al., 2008, op cit

dans cet espace : l'imaginaire et la symbolique sont au cœur du jardin le plus ordinaire⁸⁷. Comment peuvent-ils se manifester ? Selon Vincent Larbey⁸⁸, sociologue et membre du réseau JTSE, les éléments non productifs et non utiles au jardin sont aussi importants que les éléments végétaux et les pratiques de culture dictant la structure de la parcelle. Au travers d'une approche thématique, il met en avant que les objets (clôture, porte d'entrée, chemins ou éléments décoratifs) dessinent des pratiques communes entre jardiniers. « Les objets qui les investissent viennent d'autres sphères et permettent une expression à la fois identitaire et imaginaire ». Le jardin lieu d'expression est aussi un marqueur de pratiques et symboles dans le paysage, chaque parcelle étant unique. Cette idée se rapproche de celle de Françoise Dubost expliquant que « L'expression esthétique a largement sa place dans les jardins ordinaires » quelle qu'elle soit. Un jardin familial peut donc être qualifié selon Paul Arnould⁸⁹ comme « lieu de coexistence de micro-paysage » comportant les éléments que nous venons d'énoncer. À l'échelle de la ville, ne pourrait-on pas penser que ces parcelles, lieux d'identité du ou des jardiniers, selon s'il s'agit d'un jardin familial ou partagé, peuvent jouer un rôle dans « la demande sociale de paysage » énoncée par Yves Luginbühl⁹⁰ ? Quelle vision ont les pouvoirs publics sur ce problème ?

Souvent oubliés dans la définition des espaces verts urbains et des aménagements paysagers, les jardins collectifs urbains semblent aujourd'hui être un enjeu des collectivités, voyant dans ces espaces un potentiel important. Jean Noël Consales⁹¹ soutient que le rôle des jardins familiaux, notamment dans la production du paysage, est trop négligé par les porteurs de projets et les collectivités territoriales. Est-il possible d'y remédier ? Peut-on faire évoluer leur vision du paysage ?

Eglantine Simonet⁹² a travaillé sur l'histoire des jardins familiaux et leur inscription dans le paysage des villes. A cette échelle, elle remarque que depuis quelques années, il y a une tendance à l'uniformisation des jardins notamment à cause de l'intervention des urbanistes et paysagistes dans leur conception. D'un point de vue historique, les parcelles étaient organisées par les ouvriers eux-mêmes allant jusqu'à la construction individuelle des cabanons : ces éléments de « bric et de broc » entassés sur un terrain représentaient le « désordre » du monde ouvrier. « De la production paysagère spontanée, fruit de l'expression des singularités, les jardins familiaux tendent à produire aujourd'hui un paysage normé, répondant à une demande standard de paysage »⁹³. L'esthétique et l'intégration paysagère étant de mise, il faut rompre avec cette image de « fouillis » pour harmoniser les jardins avec le paysage urbain environnant et notamment par l'uniformisation des cabanons. Ils doivent alors répondre à l'esthétique de l'époque et des nouveaux quartiers.

Ces contraintes paysagères sont aussi observées par Olga Pashchenko, dans son étude sur les jardins partagés : « les conditions exigées par les pouvoirs publics en matière d'organisation des jardins partagés [...] peuvent être interprétées comme une contrainte imposée aux jardiniers de

⁸⁷ Younes C., « Jardin à soi ouverts aux autres », *Urbanismes*, numéro 343, Juillet-Août 2005, p.57

⁸⁸ Larbey V., 2013, op cit

⁸⁹ Arnould P., « Un jardin dans la ville - Quelle biodiversité urbaine pour demain ? », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, vol.12, 2012, pp.18-29

⁹⁰ Luginbühl, Y., « La demande sociale de paysage », *Rapport pour le Conseil national du paysage*, ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, 2001.

⁹¹ Consales J.-N., « Les jardins familiaux de Marseille, Gênes et Barcelone », *Rives méditerranéennes*, numéro 15, 2003

⁹² Simonet E., *Les jardins familiaux : une histoire mouvementée, un paysage menacé de standardisation*, DESS PARME, Université de Provence, 2001

⁹³ Simonet E, 2001, Op cit

constituer le jardin partagé en paysage. Cette contrainte manifesterait l'attention portée par les politiques urbaines aux rapports ville/nature et plus particulièrement à la dimension esthétique de ce rapport »⁹⁴. Les pouvoirs publics tentent donc, au travers de démarches telles que les chartes, de diminuer « la diversité des formes de jardins partagés ».

Cette volonté politique des collectivités territoriales peut-elle évoluer en laissant plus de liberté au jardinier?

Depuis sa création en 2003, le programme POPSU Europe⁹⁵ montre le regain d'intérêt des politiques publiques à se questionner et ainsi renforcer la recherche urbaine sur les enjeux et les usages des jardins en ville. En 2012, les acteurs du programme se penchent sur le thème « *Les jardins dans les métropoles* ». Il en ressort une citation intéressante pour qualifier le rôle esthétique et paysager des jardins collectifs en milieu urbain :

« Le jardinage en ville concourt à la production de l'environnement urbain. Il contribue à en renouveler l'esthétique et participe d'un art de l'environnement urbain. En effet, cet art du jardin vise la transfiguration esthétique d'éléments de l'environnement leur accordant une toute autre importance matérielle et symbolique. Il s'agit d'un nouveau paysage urbain créé par l'entremise d'une nature productive ».

L'histoire des jardins raconte des liens qui sont inextricablement tissés entre la nature plus ou moins domestiquée, un paysage urbain évoluant continuellement et les hommes qui ont façonné et habité l'un et l'autre⁹⁶. Malgré l'intérêt des aménageurs et urbanistes à qualifier ces espaces comme lieu de production alimentaire et de liens sociaux, il devient aujourd'hui un paysage à part entière dans le milieu urbain.

F. Synthèse

Grâce aux données bibliographiques que nous avons pu étudier dans le chapitre précédent et face à ces différentes études sur les éléments constitutifs et identitaires d'une parcelle, Gilles Clément résume par :

Le jardin est une fabrique de paysage [...] ; il se prête aux jeux de l'environnement, nous le savons, mais en contenant le rêve, il porte un projet de société⁹⁷

Nous proposons de synthétiser les multiples dimensions des jardins collectifs en prenant pour modèle de réflexion le schéma ci-dessous élaboré par Eric Duchemin spécialiste montréalais des jardins collectifs urbains (figure 3).

⁹⁴ Pashchenko O., 2011, *Op cit*

⁹⁵ Collectif, *Jardins en ville, villes en jardin*, coll. La Ville en train de se faire, Ed. Parenthèses, 2013.

⁹⁶ Collectif, 2013, *op cit*

⁹⁷ Clément G., *Jardins, paysage et génie naturel : Leçon inaugurale prononcée le jeudi 1er décembre 2011*, Ed. Collège de France, 68p.

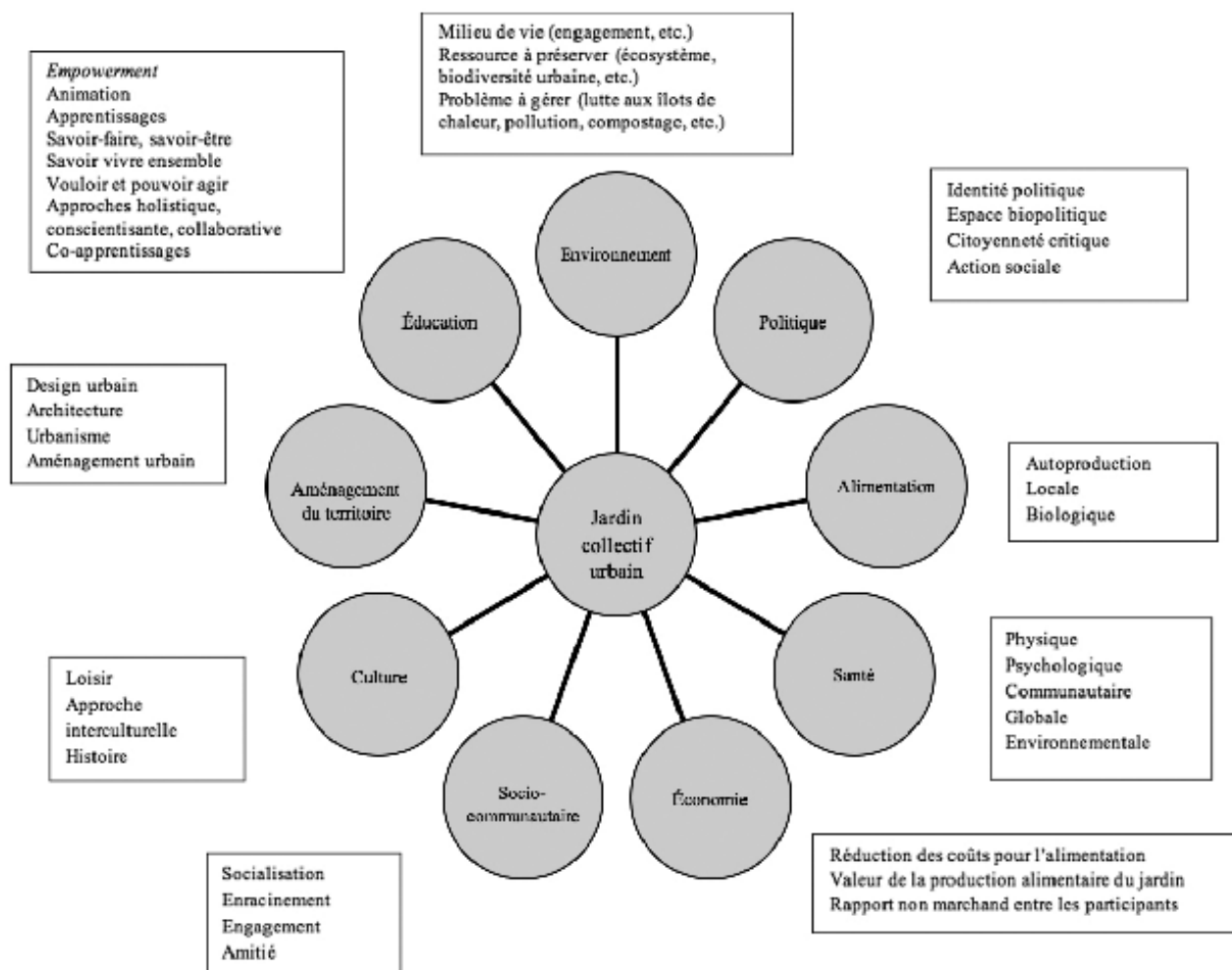


Figure 3 : Les multiples dimensions du jardin collectif urbain⁹⁸

Il est important de souligner dans un premier temps qu'il est difficile de dissocier toutes ces dimensions. Au cours des recherches bibliographiques, beaucoup de données recoupent à la fois la sphère sociocommunautaire avec la politique, la culture mais aussi l'éducation. En étudiant les liens sociaux et amicaux établis par les jardiniers, nous retrouvons cette volonté d'organisation et d'animation des jardins en commun. Chacun échange des pratiques et savoirs culturellement identifiés ce qui encourage le co-apprentissage. Ensemble, accompagnés ou non d'un animateur, les jardiniers dialoguent et apportent un regard critique sur leurs actions et conséquences de manière individuelle et collective. En agissant concrètement, c'est-à-dire en jardinant « un petit bout de terre » et en se concertant avec les autres pour bien vivre ensemble dans ce jardin, chacun développe la citoyenneté critique.

Cette réflexion s'attache aussi à l'environnement. Pour bien vivre ensemble et se respecter, chaque jardinier doit gérer de manière durable les ressources que lui apporte la nature pour produire des fruits et légumes sains. Cette autoproduction « biologique » permet ainsi de faire des économies en réduisant le budget destiné à l'alimentation.

Nous n'avons pas parlé de la sphère santé au cours de ce chapitre mais il est important de

⁹⁸ Duchemin E., in Legault A-M., « Le jardin collectif urbain : Un projet éducatif holistique et fondamentalement politique », *Education Relative à l'Environnement : Regards, Recherches et Réflexions*, volume 9, 2010-2011, p.197

souligner que, tout en produisant des légumes sains, l'acte de jardiner et d'échanger avec les autres est une activité physique préventive contre certains maux, notamment psychologiques liés à l'isolement dans les villes.

Enfin, le jardin collectif joue un rôle dans l'aménagement urbain. Il favorise la création d'espaces verts utiles au bien-être des citoyens et à la création de nouveaux paysages en ville, évoluant avec la société et au fil des saisons.

*« Telle fleur dans une parcelle à tel moment, tel fruit dans une autre à tel autre moment.
La somme des résultats dispersés dans le temps constitue un tout qui fait sens au yeux de la société».*
Gilles Clément⁹⁹

Après avoir analysé dans ce premier chapitre, les enjeux de la société actuelle influençant la montée en puissance des jardins collectifs urbains, nous allons déterminer l'objet de notre étude aux travers des différents questionnements que nous avons posés au cours de cette recherche bibliographique.

⁹⁹ Clément G. in Baudelet L. et al., *Jardins partagés : utopie, écologie, conseils pratiques*, Ed. Terre Vivante, 2008, 157p.

III. Problématique et hypothèses

Le travail bibliographique ci-dessus nous permet d'avoir une vue d'ensemble des études réalisées de la création et à la gestion des jardins collectifs urbains. Par cette exploration, nous espérons contribuer à enrichir la dimension géographique de ces espaces à travers cette approche pluridisciplinaire et répondre ainsi de manière « globale » au questionnement.

Comme nous l'avons spécifié au départ, ce mémoire traite la thématique de la diversité dans les jardins collectifs. Cette notion ne se limite pas à l'étude d'une catégorie comme la biodiversité caractérisée par la richesse en espèces vivantes de ces espaces mais se traduit par une approche multi-scalaire et multidimensionnelle. Il serait donc intéressant d'ouvrir notre regard afin de comprendre qui sont réellement les jardiniers. Peut-on en déduire qu'ils constituent un groupe homogène?

A travers cette notion, il serait envisageable de corréliser ces informations avec l'agrodiversité¹⁰⁰. Ce terme peu utilisé définit au mieux ces espaces. Il traite de la diversité spécifique des espèces végétales cultivées présentes à la diversité des paysages produits par l'homme.

Nous proposons de suivre comme objectif de comprendre le jardinier et ses pratiques afin de qualifier les différents types de jardins. Cette typologie nous permettra de répondre à la question suivante : **Comment se caractérise cette diversité ?** Quels sont les éléments qui permettent de construire ces paysages ? En quoi peut-elle jouer un rôle dans la gestion d'un jardin ?

Le plus souvent cette réflexion est déduite d'un simple constat. Nous allons donc approcher de manière méthodologique, une démarche de réflexion et proposer des clés de lecture sur cette thématique. Cependant, nous ne nous vantons pas de trouver une réponse novatrice à ce sujet.

Ce travail ne prendra pas en considération tous les jardins collectifs, seulement une catégorie. Souvent oublié par l'essor du nombre de projets de jardins partagés et les études qui les accompagnent, nous nous intéresserons aux jardins familiaux. Nous détaillerons ce choix dans la partie suivante.

Qui sont les jardiniers ? Comment travaillent-ils ? Les variétés utilisées et les modes de cultures influencent-elles l'aménagement du jardin ? Y-a-t-il d'autres éléments qui entrent en jeu dans la création esthétique de ces micro-paysages ? Existents-ils différents types ou modèles de jardins ? Voici autant de questionnements qui amènent à poser des hypothèses de travail.

H1 : Le jardinage est un acte individuel dont les choix sont culturellement déterminés

Les chapitres précédents nous ont permis d'analyser la place importante du jardinier. Chacun dessinerait donc son jardin à son image, sa culture, ses racines. Comme le dit si justement Gilles Clément, « le jardin est dans le jardinier ». Suite à ce constat, nous posons donc une première hypothèse paraissant évidente mais peu justifiée dans les différentes études. Selon les façons de penser la culture potagère et de choisir ses végétaux et pratiques, le jardinier ne travaillerait pas

¹⁰⁰ Briane G. et Desailly B., *Dynamiques et enjeux de la biodiversité et de l'agrodiversité*, Laboratoire GEODE consulté le 12/08/2014 sur internet w3.uoprod.univ-tlse2.fr/UOHBIODIV/index.html

son jardin de la même façon. Ses aspirations induiraient une structure et texture de la parcelle, différentes d'un jardin à l'autre.

Nous envisageons de travailler sur une approche sociologique basée sur des entretiens compréhensifs pour comprendre les choix de chacun.

H2 : La sphère extérieure influence le jardinier dans l'aménagement de son jardin

Nous nous demandons si ces choix sont influencés par les préconisations de l'association mais aussi des voisins. Si c'est le cas, nous allons essayer de voir si nous retrouvons une certaine régularité et homogénéisation des parcelles. A partir de là, nous pourrions déterminer les enjeux qui y sont liés.

H3 : L'esthétique des parcelles individuelles joue un rôle dans la perception de l'ensemble comme une mosaïque de micro-paysage

Mise à part végétaux du jardin et leur agencement, nous allons nous intéresser à l'étude des éléments considérés comme 'non utiles' à la production pouvant représenter l'expression libre du jardinier renforçant la particularité de chaque jardin, comme le souligne Vincent Larbey. Nous verrons s'il est possible de décrire une diversité dans l'esthétique des jardins amenant à parler ainsi de la diversité de micro-paysages au sein du jardin familial de Périole.

Comment observer ces parcelles et les activités de chaque jardinier ? Comment comprendre les pratiques jardinières ? Peut-on être exhaustif ? À l'aide de quels outils et matériels collectés est-il possible de concevoir une typologie de parcelle au sein d'un jardin choisi ?

Nous essaierons donc de comprendre, en observant et en rencontrant les jardiniers, le sens paysager qu'ils donnent à leur jardin, en tenant compte des différents éléments exposés.

A la suite de cette recherche bibliographique qui nous a permis de soulever les questionnements et les différentes hypothèses à vérifier, nous proposons d'expliquer les éléments de la méthode utilisés. Ces derniers s'inspirent des nombreux travaux sociologiques qui ont été mis en avant au cours de cette première partie.

Partie 2

La méthodologie de recherche mise en œuvre

Malgré une volonté d'intégrer les jardins collectifs urbains, comme entité paysagère, dans la ville, il semble que peu de recherches traitent de ce sujet. Cette étude souhaite apporter quelques informations supplémentaires concernant ces nouveaux espaces et en particulier les jardins familiaux. En se questionnant sur ce type de jardin et ses pratiques, il est possible d'apporter des données plus fines sur les enjeux paysagers qu'ils engagent. En comprenant les principes de « construction » et les représentations dans l'aménagement des différentes parcelles, leur intégration et les avantages paysagers qu'ils peuvent fournir dans les zones urbaines pourraient être mieux envisagés.

Après avoir déterminé le questionnement que nous souhaitons développer autour de la thématique « diversité », nous envisageons les méthodes de travail. Nous privilégions une démarche de recueil de données *in situ*. Pour cela, choisir un terrain d'étude est la première étape : nous nous sommes concentrés sur un lieu précis : le jardin familial de Périole sur la commune de Balma, dans la zone péri urbaine de Toulouse. Au cours des paragraphes suivants, nous justifions ce choix pour le moins restreint mais intéressant, accompagné d'une présentation synthétique du contexte spatio-temporel dans lequel il s'insère.

Une étude de ce genre ne peut se faire sur simples représentations subjectives de l'observateur. L'approche sociologique à partir d'entretiens compréhensifs et l'approche géographique par l'observation attentive des parcelles font partie de cette démarche. Grâce à elle, nous récoltons des informations précieuses qui permettront de répondre aux questionnements et aux hypothèses définis préalablement.

IV. Le choix du lieu d'étude : le jardin familial de Périole à Balma

Choisir un lieu d'étude n'a pas été aisé. Quels ont été les critères de sélection pour ce jardin plutôt qu'un autre ? Quelles ont été les différentes phases de réflexion afin d'arriver à ce choix ?

Nous envisageons de décrire, dans un premier temps, la méthodologie d'enquête par entretiens compréhensifs et observation. Dans un second temps, nous présenterons les techniques de traitement des résultats accompagnés des limites de la méthode choisie.

A. La phase exploratoire

Dans la phase exploratoire de l'enquête, il nous semblait intéressant de partir à la découverte des acteurs associatifs et de leur animation dans le domaine des jardins collectifs, afin de comprendre le fonctionnement général de ce réseau.

Nous avons donc rencontré, dans un premier temps, Alice Thouvenin de l'association *Partageons les jardins* ! Elle nous a présenté de manière complète et exhaustive les différents types de jardin présents sur l'agglomération toulousaine et leur gestion. Elle nous a invité à découvrir ces lopins de terre.

Ensuite, la FNJFC (Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs) nous ouvre ces portes. Mohamed Mekari nous présente le jardin familial de Ginestous en prenant pour exemple sa parcelle. Cette découverte s'accompagne d'une visite du jardin de Périole accompagnée par Claire Méricq présidente des *Jardins familiaux de la Garonne*, association propriétaire et gestionnaire du site. Une première vision de ces espaces a permis de déterminer plus en détail l'objet de notre étude et le lieu. Enfin, nous avons pu participer à l'animation organisée par le centre social de Bellefontaine autour du jardin partagé présent dans le parc public de Monlong à Toulouse.

Toutes ses expériences et rencontres ont enrichi nos questionnements concernant les jardins collectifs urbains à Toulouse et ses banlieues. A partir de cette étape, nous avons pu déterminer la zone d'étude.

B. Le lieu d'étude

Nous avons choisi de travailler dans la ville de Toulouse, notre lieu de résidence. Suite à un engagement tardif en 2009 de la communauté urbaine Toulouse métropole à soutenir le jardinage collectif dans sa politique d'aménagement, cette dernière compte aujourd'hui plus de 80 jardins collectifs réalisés ou en projet.

Lors de l'élaboration de la question de départ de cette étude, il était envisagé d'effectuer un travail comparatif autour d'un échantillon de cinq jardins partagés et familiaux, à la fois sur la commune de Toulouse et sa zone péri urbaine où se concentre la plupart d'entre eux. Cependant, faute de temps imparti pour réaliser ce travail, nous décidons de nous concentrer sur un seul terrain d'étude afin d'effectuer une démarche la plus exhaustive possible : le jardin familial de Périole à Balma. Comment justifier ce choix ?

- Un jardin familial : après avoir visité différents types de jardins collectifs de la ville, nous avons conclu que les jardins familiaux répondaient mieux à notre questionnement. Étant divisé en de multiples lopins sur un seul terrain, l'enquête et l'observation en devenait plus intéressante.

Le choix d'un jardin partagé aurait été judicieux de part l'essor actuel dans la ville et l'enjeu dans les quartiers. Comprendre les choix et les motivations de chaque jardinier pour concevoir une seule parcelle jardinée est un sujet intéressant à envisager pour une étude plus longue ;

- **Le** jardin familial de Périole : Il est l'un des plus anciens de la ville et surtout un des plus vastes (4 hectares). Il compte aujourd'hui plus de 200 parcelles individuelles allant de 100 à 300m². Un projet d'extension est envisagé. Au cours de sa visite, nous avons constaté, par simple observation, qu'il serait intéressant à étudier de part sa diversité tant au niveau des jardiniers, que des végétaux et éléments bâtis.
- Le jardin familial de Périole **de Balma** : sa localisation en très proche banlieue apporte une touche essentielle à l'étude. Nous allons donc décrire pourquoi par la suite.

1. Le terrain : un jardin potager en zone périurbaine (figure 4)

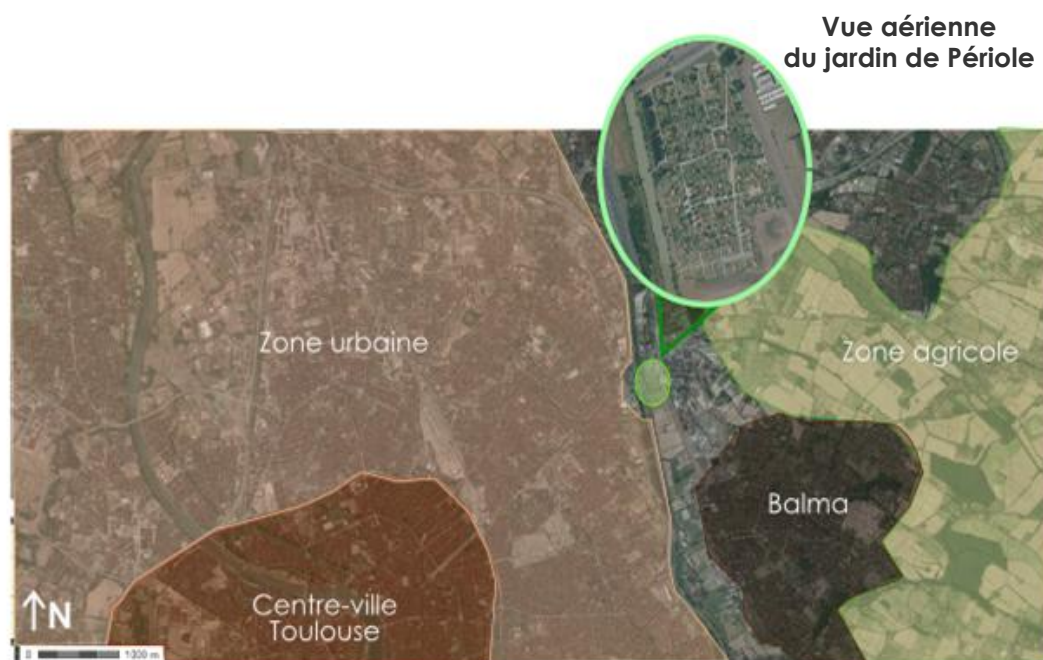


Figure 4 : Carte schématique de la zone d'étude réalisée à partir de Géoportail (Aurore PABA)

Le jardin familial de Périole se situe sur la commune de Balma à l'Est de Toulouse, inscrit dans la communauté urbaine de Toulouse Métropole. Il s'étend sur 4 hectares. Il est la propriété de l'association loi 1901 des *Jardins familiaux de la Garonne* qui en est aussi le gestionnaire. Créée en 1905, cette structure est aujourd'hui présidée par Claire Méricq. Elle compte actuellement 421 parcelles jardinées au sein de 5 sites dans la proche banlieue de Toulouse dont 2 sur la commune de Balma.

Le jardin de Périole est localisé en zone périphérique à la lisière de la ville de Toulouse entre zone urbaine et agricole, comme nous pouvons le voir sur la figure 4. La pression urbaine semble cependant être atténuée à l'Est par la présence du périphérique, barrière entre la ville et la « campagne ».

2. Une zone peu propice à l'accueil de jardins potagers

Le jardin de Périole, 4 hectares de verdure « secrète », aperçus en arrivant en métro, est coincé entre le périphérique et la zone d'activité aménagée d'un centre commercial de grande envergure (figure 5). Il borde l'Hers, cours d'eau canalisé alimentant le jardin grâce à une pompe. Une rangée de peupliers le sépare de la voie rapide, créant une zone tampon, un écran de verdure camouflant l'environnement disgracieux.

Un axe routier traversant le couloir périphérique permet de faire la liaison avec la ville de Toulouse. A l'ouest de cet axe, le bâti résidentiel domine. Le quartier de la Roseraie, caractérisé par des maisons individuelles avec leurs jardins et petits habitats collectifs se déploie. Cette zone est agrémentée d'un espace de loisirs : les Argoulets.

Situé au cœur du mouvement incessant des migrations quotidiennes de la ville des voitures et des transports en commun, le jardin présente une ambiance sonore particulière. Cet espace « caché » en marge de la ville et de l'effervescence commerciale semble être ré approvoisé par les jardiniers présents sur le site.



Figure 5 : Carte de localisation du jardin de Périole à partir de Géoportail (Aurore PABA)

3. L'accessibilité du jardin

Lorsque nous arrivons à la station de métro Balma-Gramont, terminus de la ligne A, située en plein cœur du centre commercial, il est impossible de trouver les jardins (figure 6). Invisibles depuis cette zone de transfert, nous traversons la plate-forme de bus pour nous diriger vers le périphérique. Nous atteignons alors l'entrée discrète du jardin familial. Le métro et la voiture sont les principaux moyens de transport empruntés par les jardiniers pour se rendre dans cet espace de quiétude excentré des zones d'habitations. Comme nous pouvons le constater, sans indication

préalable, il est difficile de le trouver. De part sa situation géographique, le jardin peut-il jouer un rôle dans la valorisation du paysage de ce territoire particulier ?



Figure 6 : De gauche à droite, Station de métro Balma Gramont et entrée du jardin familial de Périole (photos Aurore PABA)

C. L'évolution temporelle du jardin de Périole

Le jardin de Périole est l'un des premiers jardins collectifs de la ville, ce qui en fait un élément intéressant à analyser. N'ayant eu que très d'informations concernant l'historique du jardin, nous décidons de retracer son évolution à travers une étude diachronique de la vue aérienne du site de 1967, date de création du jardin, à nos jours (figure 7).

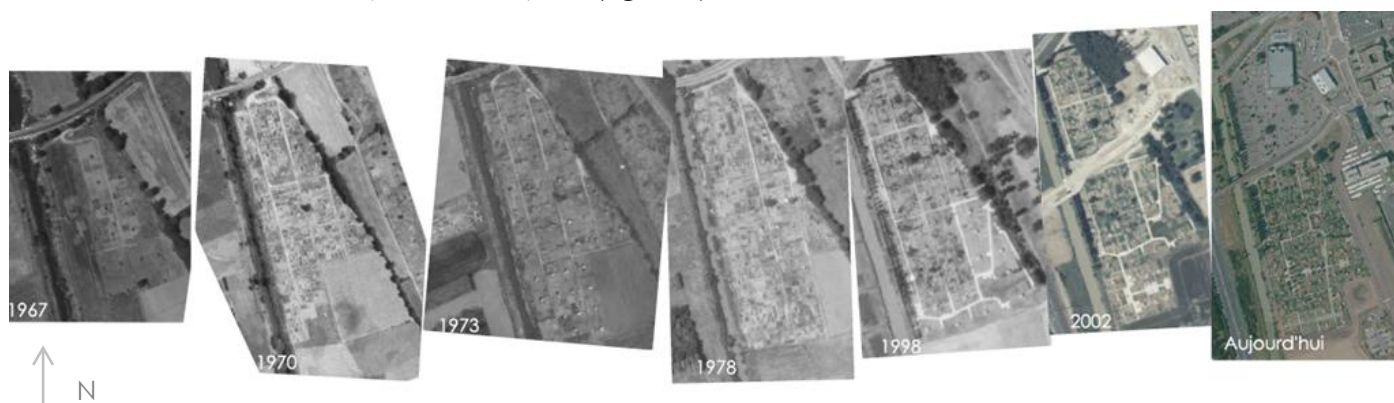


Figure 71 : Frise chronologique des vues aériennes de 1967 à 2014 (Base Géoportail modifiée par Aurore PABA)

En 1967, le jardin familial est aménagé dans une zone agricole à la sortie de la ville. Quelques « blockhaus », abris de fortune en béton sont construits. Trois années plus tard, il continue de s'accroître et cela jusque dans les années 2000, date de la construction de la prolongation de la ligne A du métro. Il est alors coupé en deux par la voie. Afin de pouvoir accueillir les passagers, un parking est aménagé sur la partie Nord du jardin. L'association est alors expropriée. En échange de ce dommage, la zone Sud est cédée par la SEMVAT, aujourd'hui Tisseo, société d'exploitation du métro toulousain.

Un projet d'extension de cette zone est aujourd'hui envisagé en continuité du jardin actuel. Il fait l'objet du rapport de stage en cours de Mickaël Caldi, étudiant en Master 1 Géographie de l'Environnement et du paysage de l'Université de Toulouse 2.

Il compte donc actuellement 200 parcelles individuelles accompagnées de parties gérées

collectivement (allées, espaces intermédiaires, la « pépinière », local accueillant les jardiniers et les services) et du tout récent jardin pédagogique inauguré fin juin 2014.

Ces modifications au cours du temps ont eu un impact sur les aménagements du jardin et notamment les abris jouant un rôle dans les ambiances paysagères du site. Nous allons détailler cette caractéristique un peu plus loin.

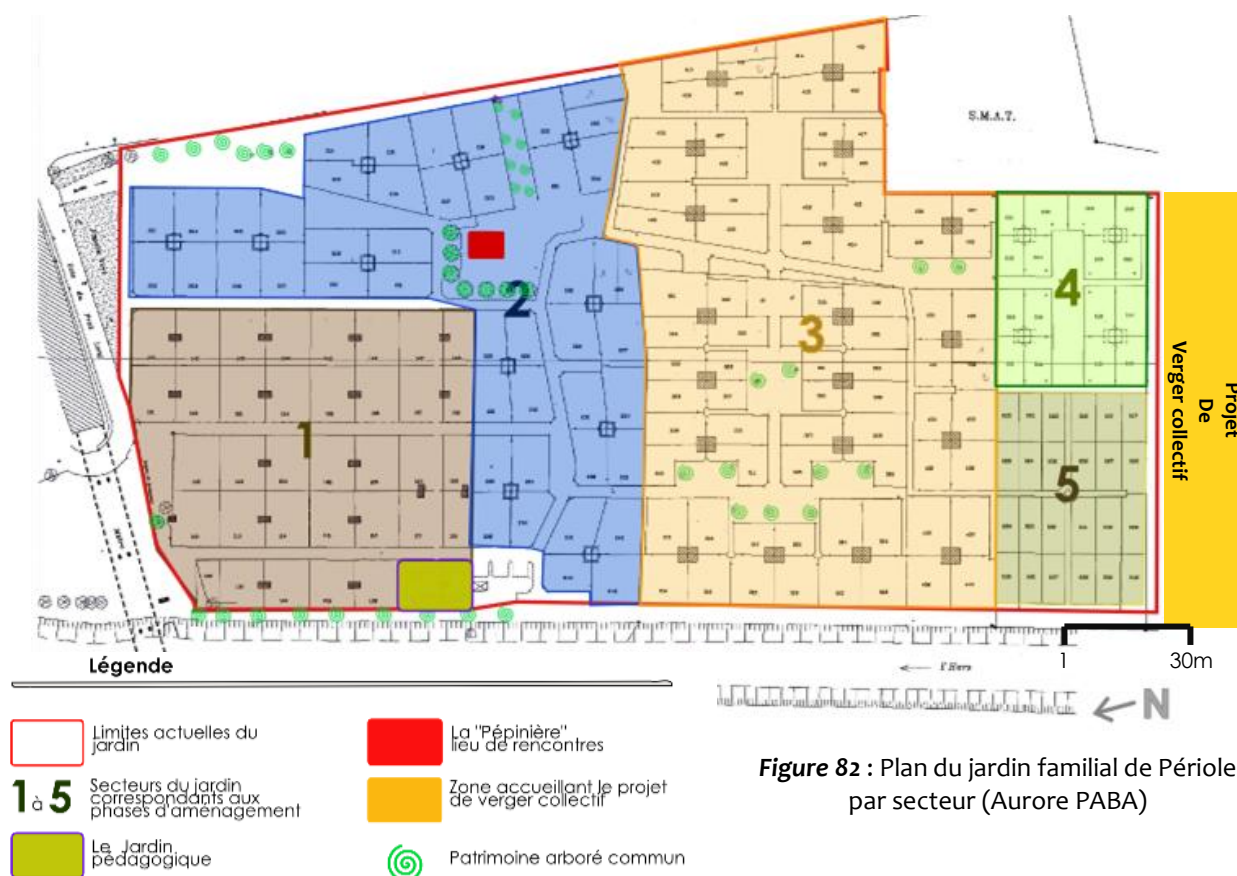
D. L'architecture du jardin (figure 8)

L'entrée du jardin clôturé se situe juste à côté de la ligne A de métro. Des plates-bandes et pelouses bordées d'arbres accueillent le visiteur. Les cheminements goudronnés bordés de haies nous invitent à découvrir cet espace de vie, « habité » et aménagé.

Le jardin de Périole possède une structure assez commune datant de sa création. Les premières parcelles réalisées sont rectangulaires d'une superficie d'environ 250m². Cette grande surface servait essentiellement à la production pour l'autoconsommation, principale activité des jardins familiaux comme nous l'avons décrit dans la partie 1.

Puis, les usages ont changé. Les jardiniers en attente de lopins « candidatent » aujourd'hui pour une la taille de parcelle s'adaptant à leurs attentes, leurs situations sociales et familiales (célibataires, veuf, actifs,...).

Pour mieux envisager cette évolution spatiale, nous proposons une carte présentant les différentes phases d'élaboration du jardin :



Phase 1 : Ce secteur est le « vestige » des premières parcelles du jardin familial de Périole. Elles sont rectangulaires accompagnées d'abris de jardin de fortune appelés « blockhaus » et toutes de la même dimension. Elles sont disposées les unes à côté des autres. Les cheminements extérieurs aux jardins sont rectilignes sans espace commun fleuri, se limitant ainsi à permettre l'accès aux lopins de terre. Cette disposition n'invite pas à l'échange entre jardiniers. Dans ce contexte, nous pourrions employer la notion de « résidentialisation » car elle donne une impression de « chacun chez soi ». Au sein des parcelles, nous retrouvons une strate arborée très présente composée essentiellement de figuiers.

Phase 2 : Pour échapper à la rigueur des jardins initiaux, les parcelles de la première extension sont de forme « parallélipédique ». Les cheminements extérieurs sont beaucoup plus sinueux créant une structure asymétrique. Les abris deviennent moins austères et se retrouvent cloisonnés dans un angle de la parcelle pour optimiser l'espace. Cependant, ces jardins gardent une ambiance assez confinée accentuée par la présence d'une strate de végétation arborée plus importante, modifiant ainsi le paysage.

Phase 3 : Cette phase rompt avec les précédentes. Le but est de créer des espaces de convivialité en favorisant des lieux communs. Les parcelles de superficies variées sont agencées autour d'une « placette » ombragée et fleurie invitant les usagers à se rencontrer. De ces aménagements émane ainsi une ambiance amicale. Nous pouvons observer les jardiniers jouant aux boules, discutant ensembles, créant ainsi du lien entre eux. L'arbre prend une place importante notamment par la présence de tilleuls plantés dans les espaces collectifs. Ces derniers vont être remplacés par des arbres fruitiers dans un projet de réaménagement. Les parcelles comptent aussi quelques sujets imposants.

Phase 4 et 5 : Ces espaces récents proposent des parcelles plus petites mais identiques. Elles semblent répondre à une nouvelle attente des jardiniers salariés, de « production loisir ». Elles sont agencées autour d'un point central traversé par des cheminements en forme de croix rappelant les jardins orientaux, avec un point d'eau en leur centre. Dans la partie 5, des coffres en bois remplacent les abris. Aucun arbre ne pousse sur ce côté du jardin enlevant tout relief et dynamique paysagère. Nous sommes donc sur un espace plat et ouvert, invitant le regard à voyager dans les différentes ambiances des parcelles.

Dans le prolongement de cette zone, le terrain voisin sera cédé par Tisseo en échange de la partie avoisinant le métro. Il est prévu d'aménager un verger collectif pour valoriser la présence de l'arbre dans le jardin. Un rucher devrait voir le jour avec la participation de l'association *Abeillement vôtre !.*

L'association a aussi pour projet de créer de nouvelles parcelles plus petites (soit environ 60 à 100m²) pour les personnes débutant dans le jardinage.

Nous pouvons constater une première diversité paysagère au sein du jardin familial. Les secteurs se détachent les uns des autres créant ainsi une diversité des paysages temporels et géographiques mais aussi des ambiances au fil de la promenade.

Après une description de l'architecture du jardin, intéressons nous maintenant à la vie de ce lieu en étudiant notamment la charte des jardins familiaux. Nous verrons ainsi l'influence que ces textes peuvent avoir sur l'aménagement des parcelles.

E. La vie au jardin de Périole

Le bureau de l'association *Les jardins familiaux de la Garonne*, adhérente à la FNJFC, se compose principalement de jardiniers, bénévoles et animateurs de sites volontaires qui accueillent et répondent aux questions. Sur les lieux, les responsables de secteur jardinent, organisent, gèrent et règlent les différents litiges allant d'une mésentente de voisinage à l'évaluation de l'aspect esthétique des parcelles. Pour cette analyse, ils tiennent compte de la charte des jardins familiaux et du règlement intérieur du jardin de Périole.

1. La charte des jardins familiaux et règlement intérieur du jardin de Périole

Chaque site membre de la FNJFC est régi par la charte des jardins familiaux nommée « Jardinage et environnement » élaborée par en 2007 (annexe 1). Chaque nouveau arrivant-jardinier doit la signer et, si possible, la respecter. Elle met en avant des principes de jardinage écologique à incorporer dans les pratiques de chacun :

- Bien gérer la matière organique grâce au faible travail du sol
- Maîtriser la consommation d'eau grâce au paillage
- Choisir judicieusement les plantes cultivées
- Cultiver un jardin et des plantes en pleine santé en évitant toutes utilisations de produits phytosanitaires
- Être attentif au problème des déchets
- Favoriser les prédateurs naturels alliés au jardin en favorisant le fleurissement des parcelles
- Embellir et soigner les jardins pour participer à « l'harmonie de la cité ».

Afin de créer des jardins familiaux de qualité et de valoriser l'image des potagers intégrés dans le tissu urbain, l'association conseille et forme les acteurs aux pratiques plus respectueuses de l'environnement mais n'interdit pas, par exemple, l'utilisation de produits phytosanitaires. Elle invite à « jardiner le plus possible au naturel ...en utilisant le moins possible de pesticides et désherbants ». Cette constatation peut avoir des conséquences dans les modes d'aménagement des différents jardins.

L'ultime point de la charte met l'accent sur la volonté de conserver une qualité paysagère des parcelles grâce à un entretien régulier et une préconisation de fleurissement. Il est donc important d'apporter une esthétique agréable à l'œil du visiteur et des voisins. Cette notion peut-elle être un gage de qualité paysagère ?

Les parcelles laissées à l'abandon (aucune culture ou très faible, présence importante de déchets par exemple) ou présentant trop d'adventices ne sont pas acceptables dans le jardin. Après des réclamations auprès des jardiniers concernés, si rien n'est fait, ils rompent le contrat de location. Les jardiniers ont donc des devoirs à respecter sur la parcelle louée. La charte des jardins aurait-elle une influence sur les choix des jardiniers ?

S'ajoute à ce document, le règlement intérieur fixant des règles spécifiques aux sites gérés par l'association *Les jardins familiaux de la Garonne* (annexe 2). Le jardinier loue une parcelle pour environ 115€ par an, l'adhésion à l'association n'étant pas obligatoire. Le locataire doit participer un minimum horaire (environ 3 heures par an) aux activités collectives permettant de préserver et valoriser les parties communes.

Au niveau de la parcelle jardinée, il doit limiter la plantation d'arbres à hautes tiges à un sujet au milieu de la parcelle, taillé régulièrement afin d'éviter la création d'ombre portée pouvant gêner la production du voisin. Cette condition n'est souvent pas respectée. Le locataire a aussi pour obligation d'entretenir son jardin de façon permanente et continue car « l'aspect de chaque jardin ne doit pas nuire à la bonne image des jardins »¹⁰¹. Il doit limiter aussi la culture d'une même espèce à un quart de la superficie de la parcelle.

L'arrosage est une des problématiques de l'association. Au vue de la surconsommation et de l'irrigation importante de certaines parcelles, elle envisage ainsi de limiter la consommation de cette ressource à 20m³ par an. Elle invite aussi les jardiniers à mettre en pratique des techniques limitant son usage tel que le paillage du sol, par exemple.

Ces règles amènerait-elle vers une uniformisation des parcelles ? Ces règles ne freinent-t-elles pas les jardiniers à réaliser leur « petit paradis » selon leurs critères ?

2. L'ouverture au public

Le jardin de Périole a une caractéristique importante à prendre en compte pour notre étude. Il est clôturé mais ouvert au public. La volonté de l'association est de conserver cette accessibilité afin de créer un espace de découverte et d'échanges entre les personnes extérieures et les jardiniers. Cette décision présente toutefois certains désagréments comme des vols ou casses constatés au cours de la visite. Cela reste cependant très rare. Les quelques visiteurs et promeneurs travaillant principalement dans la zone commerciale, apprécient le site pour sa qualité paysagère. L'association souhaite donc valoriser cet « oasis de verdure » dans la ville par ses allées fleuries et leur nettoyage quasi hebdomadaire afin de conserver une image « propre ».

Ces préconisations peuvent nous amener à répondre partiellement à l'hypothèse **H2**. La sphère extérieure, et notamment l'association gestionnaire du site, encourage les jardiniers à adapter leur parcelle en fonction de certaines exigences.

¹⁰¹ « Règlement des jardins », articles 8 à 28 du règlement intérieur applicable à tous les jardiniers de la l'association *Les jardins Familiaux de la Garonne*

V. La recherche de terrain

« Laissez-vous mener par votre terrain », Claude Levi-Strauss¹⁰²

Afin de recueillir les informations nécessaires et utiles à cette étude et répondre aux hypothèses, nous avons envisagé de réaliser une série d'entretiens auprès des jardiniers. Suite aux données récoltées au cours de l'étude bibliographique et la phase exploratoire, nous avons élaboré une grille d'entretien. Cette session s'accompagne d'une observation attentive des parcelles concernées.

A. La méthode d'enquête : l'entretien compréhensif et observation

Pour réaliser ces enquêtes, nous nous baserons essentiellement sur la technique de l'entretien compréhensif du sociologue Jean-Claude Kaufmann. Selon lui, « il n'existe pas une méthode unique de l'entretien mais plusieurs¹⁰³ ». Il se situe entre l'entretien semi-directif et la recherche qualitative et empirique réalisée notamment dans les études ethnographiques.

La base de cette démarche se traduit par une phrase simple : « l'enquêteur s'engage activement dans les questions pour provoquer l'engagement de l'enquêté ». Les étapes précédentes d'exploration sont donc importantes afin de connaître notre sujet et ainsi suscité l'intérêt des personnes enquêtées.

1. La grille d'entretien (annexe 3)

Ce support est un outil élaboré à partir de la problématique et du plan d'étude, évoluant en même temps que ces derniers. En tenant compte des objectifs à atteindre, elle est une trame à suivre dans l'ordre ou le désordre, à adapter selon le discours de chaque enquêté.

Elle envisage de traiter 4 thématiques centrales répondant chacune aux hypothèses concernant:

- *Le jardinier* : les caractéristiques individuelles de chaque jardinier sont les éléments les plus importants à définir pour comprendre la logique d'aménagement et de culture du jardin. Ces données ne sont pas directement demandées à l'enquêté mais suggérées pour ne pas ressembler à un interrogatoire.
- *Le jardin et ses plantes cultivées* : en découvrant le jardinier, nous commençons à envisager la particularité de son jardin et notamment ses cultures.
- *Les pratiques culturelles* : chacun possède sa connaissance des plantes et une manière de s'en occuper et de les organiser.
- *La vie au jardin* : nous tenterons de découvrir comment chacun vit avec ses voisins pour mieux comprendre les aménagements des bordures, frontières entre la parcelle et l'extérieur.

Cette grille permet d'être le plus exhaustif possible et ne rien oublier. Selon le sociologue, « une fois rédigées, il est rare que l'enquêteur ait à les lire et à poser les questions les unes après les autres. Le but de l'entretien compréhensif est de briser cette hiérarchie, le ton à trouver est beaucoup plus proche de la conversation entre deux individus égaux que du questionnement administratif »¹⁰⁴.

¹⁰² Levi-Strauss C. *Le regard éloigné*, Plon, Paris, 1983

¹⁰³ Kaufmann J-C., *L'entretien compréhensif*, Ed. Armand Colin, Paris, 2011, 126p.

¹⁰⁴ Kaufmann, 2011, *op cit*

Après avoir défini le socle des « conversations » que représente la grille d'entretien, nous devons commencer par évaluer sa pertinence à l'aide d'entretiens dits « d'essai ». A partir des premières critiques observées, nous revalorisons notre grille afin de l'adapter au mieux aux situations et aux enquêtés. Cette remise en question est perpétuelle et évolue en fonction de chaque entretien, suivant une méthode similaire de réalisation.

2. La réalisation des entretiens et méthode d'échantillonnage

Qui?

Les jardiniers sont les seules personnes enquêtées. Ils sont les acteurs les plus à même de parler de leur parcelles jardinées et de leurs représentations. Nous choisissons de définir un échantillon d'une vingtaine de jardiniers en sachant qu'il allait être compliqué de déterminer de manière spécifique qui enquêter et à quel moment, aucun entretien n'étant programmé par avance. Ce nombre est intéressant car il permet d'être assez représentatif de l'ensemble des personnes cultivant dans le jardin. De plus, nous n'avons rencontré aucune réticence, de la part de jardiniers, à être enquêtés. Le plaisir de la rencontre et le désir de transmission était présent. L'objectif à atteindre a donc été respecté.

Quand ?

Ces entretiens se sont déroulés au début de l'étude¹⁰⁵, au mois de juin, sur trois sessions successive à une semaine d'intervalle. Ce mois est le plus propice pour rencontrer les jardiniers. En juin, les premières formes jardinières et plantations estivales sont à leur apogée. Le jardinier est très présent sur sa parcelle car l'arrosage est nécessaire en ces prémices de premières chaleurs. Nous avons donc décidé de nous concentrer seulement sur l'aspect du jardin au mois de juin, lorsque l'esthétique, la forme et la structure de ce dernier sont les plus représentatives des cultures potagères (tomates, haricots,...) et la plus verdoyante. De plus, durant les mois d'été certains jardiniers partent en vacances laissant en gestion leur parcelle au voisin. Il était donc difficile de rencontrer de nouvelles personnes. S'ajoute à cela, la météo qui n'était pas au rendez vous durant la période estivale annulant ainsi quelques visites au jardin. La durée de terrain se réduit donc.

Les jours d'entretien ont été choisis en fonction des temps de repos des personnes salariées. Nous déduisons que le mercredi après midi, par exemple, certains parents ne travaillent pas pour garder leurs enfants. De ce fait, nous étions susceptibles de rencontrer des personnes actives entre 30 et 50 ans, s'il y a. Aucune liste des locataires n'a été fournie par l'association *des jardins familiaux de la Garonne* permettant d'évaluer la présence de chacun.

Comment ?

Nous avons donc procéder de la manière suivante : nous allions sur le terrain d'étude à partir de 9h du matin à 20h le soir afin de rencontrer le plus grand nombre de jardiniers, des retraités qui y restent la journée entière aux personnes actives arrivant seulement après 17h pour arroser.

Le matin des journées dédiées aux enquêtes, nous nous promenions de parcelles en parcelles de manière aléatoire, sans aucune logique de cheminement, en observant chacune d'entre-elles. Au

¹⁰⁵ L'étude se déroulant sur une période de 4 mois, de mai à août 2014.

fil de cette visite, certains jardins suscitaient des questionnements. Si le jardinier était présent à l'instant T, nous entamions alors la conversation de manière spontanée en discutant des légumes cultivés et leurs pratiques afin d'« accrocher » leur attention et les inviter à parler (figure 9). A partir de là, ce dernier commençait à nous faire une visite commentée¹⁰⁶ de sa parcelle en détaillant les éléments structurants de celle-ci ainsi que les espèces végétales plantées. Nous écoutions de manière attentive et découvrions les richesses de son univers personnel. Tout en faisant « parler les enquêtés autour du sujet, l'idéal est de déclencher une dynamique de conversation plus riche que la simple réponse aux questions, tout en restant dans le thème », comme l'exprime Jean-Claude Kaufmann¹⁰⁷.



Figure 9 : Jardinier nous présentant les plantes de son jardin
(photo Aurore PABA)

Grâce à cette rencontre, nous sommes amenées, par le bouche à oreille amical, à découvrir d'autres parcelles et d'autres jardiniers. Le recours au réseau de voisinage est un excellent moyen pour accéder aux différents jardins. Chacun désigne des informateurs potentiels ayant une parcelle atypique ou non, qui pourrait nous intéresser en fonction des pratiques culturelles ou la présence de plantes « spéciales ». L'objectif de l'enquête est donc de diversifier au maximum le profil des jardiniers, les pratiques et les jardins.

Cette démarche est facilitée si l'enquêteur lui-même a acquis un minimum d'informations concernant la culture potagère et ses pratiques pour comprendre le choix des jardiniers. Par exemple, en identifiant les plantes et leur posant des questions sur leur entretien, le jardinier s'aperçoit que l'enquêteur n'est pas indifférent à sa parcelle et qu'il fait partie, en quelque sorte, du « monde des jardiniers ». Il prend confiance et converse davantage en apportant des informations essentielles à la lecture du lopin. Comme le résume Jean-Claude Kaufmann, « pour l'informateur, l'enquêteur idéal est un personnage étonnant ». En surprenant le jardinier sur notre savoir et savoir faire dans son domaine de prédilection, il s'ouvre davantage à la discussion. Certaines personnes se sont même intéressées au sujet de l'étude et souhaitent, par curiosité, en connaître les résultats et les publier dans la gazette de l'association.

En plus du recueil de données orales et afin de conserver une image des jardins à ce moment T (tout en sachant qu'il évolue de jour en jour), nous prenons des photographies de la parcelle sous plusieurs angles afin de compléter les informations.

Cette technique productive a donc permis de trier un certain nombre d'information exploitable et utile à notre étude en couplant des méthodes d'observation et d'analyse empruntées aux sciences de l'homme, de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et des sciences de la nature.

Où ?

Nous avons essayé, malgré l'aspect aléatoire de l'enquête, de recueillir des informations dans toutes les zones du jardin en fonction de différents critères tels que la superficie de la parcelle, la forme, la présence ou non d'abris de jardin. La figure 10 présente une carte des entretiens effectués.

¹⁰⁶ La technique de parcours commenté, employée par le Laboratoire Cresson de Grenoble, met en tension la perception, le mouvement et la verbalisation de l'informateur.

¹⁰⁷ Kaufmann, 2011, *Op cit*



Figure 10 : Carte des parcelles enquêtées
(Aurore PABA)

- Le nombre d'entretiens s'élève précisément à 28 jardiniers enquêtés
- Les parcelles se situent dans différentes zones du jardin familial de la plus ancienne, caractérisée par la présence des abris dits « blockhaus », à la plus récente dont les parcelles sont seulement pourvues d'un coffre de rangement pour les outils.

Cette diversité de situation va-t-elle permettre de répondre à notre questionnement initial ? Au cours du tri et analyse des informations recueillies, une remise en question continue est nécessaire pour optimiser le travail de recherche. Réfléchir sur la pertinence de la problématique et des hypothèses proposées est important pour progresser dans l'étude : « le déroulement d'une étude requiert donc un auto contrôle permanent »¹⁰⁸.

3. L'observation libre des parcelles

La phase d'observation des parcelles s'est déroulée en même temps que les conversations mais aussi en dehors de ce contexte. Nous avons donc porté notre attention sur les différentes échelles de l'entité « parcelle » afin d'être le plus exhaustif possible. Nous sommes partis de l'insertion de la parcelle dans le jardin familial jusqu'au détail technique et esthétique.

Cette méthode est, par conséquent, complémentaire à l'entretien réalisé et présente des avantages. Elle s'est déroulée de manière libre sans utilisation d'une grille de recueil de données. Elle a permis notamment de prendre en compte des éléments non abordés par certains jardiniers au cours de l'entretien.

Lors de cette observation, notre attention s'est portée, dans un premier temps, à la visibilité de la parcelle depuis les parties communes en analysant les éléments cachant ou invitant à regarder le jardin. Dans un second temps, à une autre échelle, nous avons évalué l'entretien de la parcelle selon des critères précis tels que la proportion de culture par rapport à la superficie mais aussi la

¹⁰⁸ Kaufmann, 2011, Op cit

présence ou non d'embroussaillage. Il est possible de remarquer ainsi la présence et l'investissement du jardinier. Par la suite, nous avons détaillé les différentes strates présentes allant de l'arbre à l'herbe. Nous avons procédé à un relevé floristique basé sur la détermination spécifique des espèces cultivées.

Dans un troisième temps, nous avons observé la structure de la parcelle à travers les cheminements et l'agencement de ces dernières. Ensuite, il a été possible de déterminer certaines pratiques jardinières utilisées à partir d'éléments significatifs comme la présence de paillage au pied des plantes, de tuyaux d'arrosage ou d'un réseau goutte-à-goutte ou techniques spécifiques à certaines cultures. Cette démarche est facilitée par nos connaissances dans ce domaine.

Nous avons aussi pu identifier les usages du jardin : est-il seulement basé sur la production ou bien le jardinier laisse une place aux végétaux d'ornement ?

A partir de ce stade, nous avons analysé les textures et matières utilisées dans le jardin donnant leur donnant un trait de caractère et identitaire. Tous ces éléments ont permis de déduire leur qualité paysagère.

4. Le dépouillement des enquêtes et analyses des résultats

Nous avons fait le choix de ne pas enregistrer et retranscrire les entretiens réalisés faute de temps de traitement. Les notes prises au cours des entretiens ont été fichées par parcelles jardinées. Cette démarche nous a permis de synthétiser les données concernant la structure et forme des jardins présentés par chaque enquêté, dans un croquis de plantation, en prenant appui notamment sur les photos prises au cours de la conversation et l'observation libre. Au travers des grandes thématiques de la grille d'entretien, nous avons trié et comparé les données recueillies. Ce travail a permis de souligner les différences et les similitudes et ainsi faire ressortir les corrélations entre les divers thèmes.

Après cette phase de dépouillement de l'information, importante afin de réaliser une analyse la plus exhaustive possible, nous avons décidé de réaliser différentes typologies : une première détaillant l'architecture des cheminements au sein des parcelles, une autre synthétisant les thématiques de l'enquête et de l'observation.

B. Les limites de la méthodologie et de l'étude

1. Les fausses routes

Au départ, lors de la phase de questionnement autour du thème des jardins collectifs urbains, nous avons rencontré des difficultés quant au choix de la problématique. Le sujet faisant l'objet de multiples recherches comme nous l'avons vu dans la littérature scientifique, nous avons essayé d'apporter un regard différent sur ces lieux particuliers. Après diverses remises en question sur la thématique choisie, nous nous sommes décidés à traiter la notion de « diversité » au sein de ces jardins en tentant de démontrer qu'elle y est présente et notamment au niveau paysager.

Le temps imparti étant court, nous nous sommes ciblés sur un seul site. Il aurait été intéressant de réaliser une approche comparative autour des différents types de jardins collectifs. Par exemple, nous avons envisagé de travailler sur trois sites différents : la jardin familial de Balma (choix final),

le jardin des Castors de l'Hers, jardin à la fois partagé et familial assez récent et le jardin public de Monlong à Toulouse, accueillant des jardins familiaux où la communauté Hmong représente la majeure partie des jardiniers. Cette démarche pourrait faire l'objet d'un autre travail.

2. Les limites de la méthodologie

Le temps

En revenant à la notion de temps dans l'étude, nous avons choisi de travailler et d'organiser les entretiens sur une période restreinte, durant le mois de juin. Les parcelles étudiées restent donc figées à cette date. Comme nous le savons tous, les jardins évoluent au fil des jours, de la météo quotidienne et des saisons. Les perceptions et représentations des parcelles ne sont pas les mêmes à la fois pour l'enquêteur et pour l'enquêté. Avec un calendrier plus conséquent, il pourrait être envisagé de travailler sur les paysages au fil des saisons car les plantes et modes de culture changent. Cette constatation rappelle le concept cher à Gilles Clément, le « jardin en mouvement »¹⁰⁹. L'approche des temporalités du jardinage semble un élément à prendre en compte dans une analyse plus aboutie.

La subjectivité

L'approche sociologique par les entretiens compréhensifs et l'observation mais aussi le manque de recul face aux données récoltées, nous amènent à parler de la part subjective importante dans le choix du sujet et de la méthode. Cette étude est donc une photographie d'un jardin familial à travers notre regard et perception. Nous ne prétendons pas faire de généralisation des jardins mais à inviter le lecteur à regarder plus en détail, avec un œil averti la diversité présente dans les jardins collectifs.

Il aurait été intéressant d'interroger les personnes venant seulement observer et vivre le jardin familial en tant que visiteur. Dans quel but viennent-ils? Au cours de leur promenade auraient-ils pu découvrir des éléments que nous n'avions pas discernés auparavant? Parleraient-ils aussi de « paysage » pour qualifier la parcelle? Auraient-ils perçu la notion de « diversité » pour parler des jardins? Leur perception du paysage en fonction de leurs usages aurait pu apporter un regard différent et ainsi rendre cette étude un peu plus objective.

¹⁰⁹ Pour avoir plus d'information sur ce sujet, rendez vous sur le site internet de Gilles Clément : www.gillesclement.com

C. Synthèse (figure 11)

Pour mieux comprendre le cheminement de la méthode choisie, nous avons réalisé un plan synthétique de notre démarche.

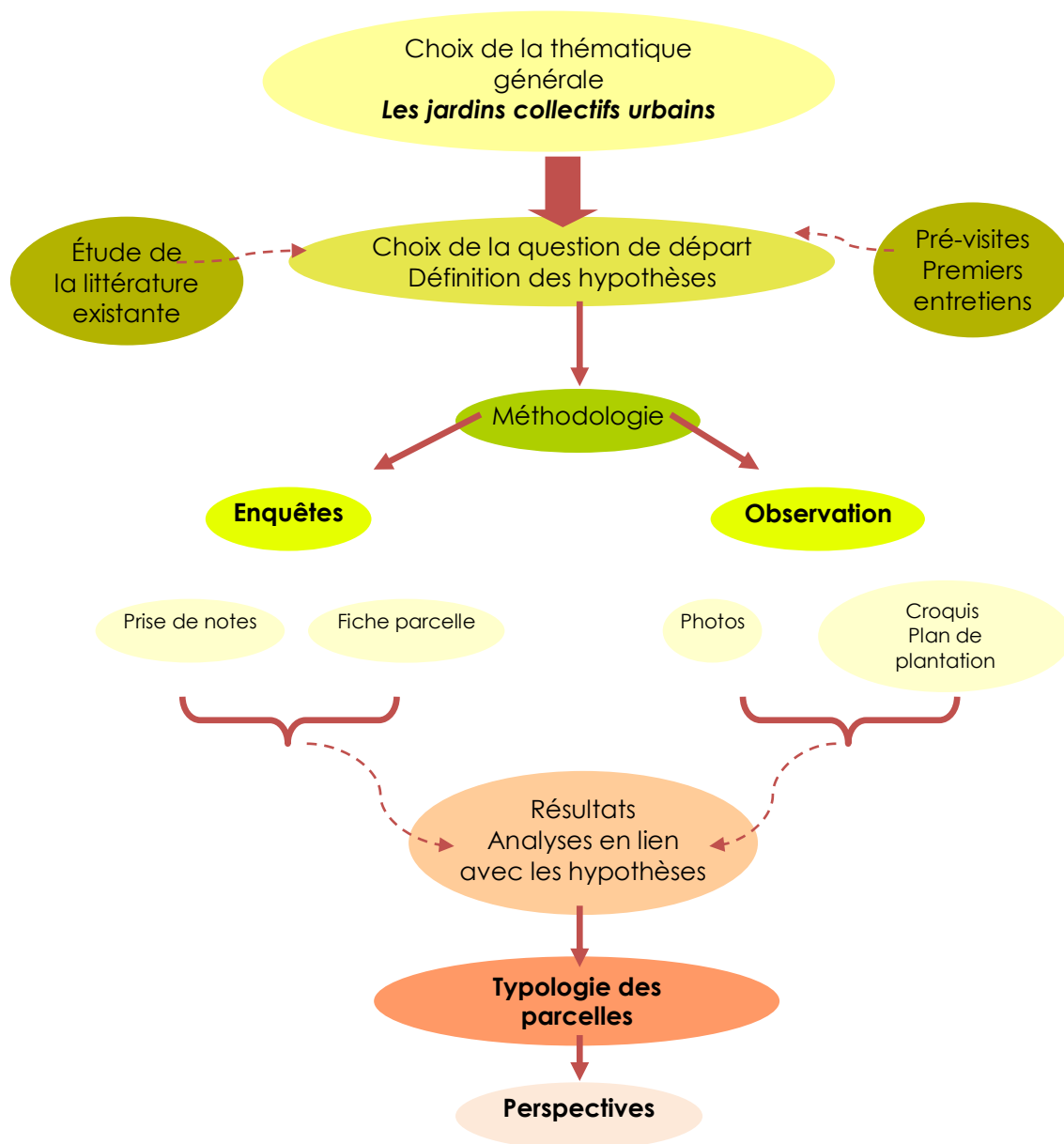


Figure 11 : Schéma de la méthode employée (Aurore PABA)

Partie 3

Les résultats et interprétations

Dans cette partie, nous proposons de décrire les résultats recueillis grâce à la méthode que nous venons de présenter. Existe-t-il une diversité paysagère dans les jardins collectifs ? Comment ces jardins et parcelles peuvent-ils être des paysages uniques et identitaires ?

Afin de comprendre l'origine de la diversité des jardins présents sur le site, nous proposons de rappeler les hypothèses de départ :

H1 : Le jardinage est un acte individuel dont les choix sont culturellement déterminés

H2 : La sphère extérieure influence le jardinier dans l'aménagement de son jardin

H3 : L'esthétique des parcelles individuelles joue un rôle dans la perception de l'ensemble comme une mosaïque de micro-paysages

Grâce aux données traitées à partir des entretiens réalisées, nous verrons si ces idées sont infirmées ou bien confirmées à travers une étude des profils des jardiniers, de leurs choix variétaux, des pratiques utilisées mais aussi des éléments non productif et décoratifs. Elles s'appuieront sur des photographies illustrant les propos. Approchons nous donc un peu plus près des jardiniers pour découvrir leurs petits coins secrets isolés clôturés et leurs méthodes de jardinage.

VI. Les jardiniers

Les jardins familiaux accueillent tous les publics, des personnes au revenu modeste mais aussi des associations encadrant des personnes mal voyantes dans leur démarche jardinière. Ils ont pour principe de réduire le budget alimentaire grâce aux récoltes, de manger sainement, de partager des savoirs avec ses voisins mais aussi et surtout se détendre et se divertir. Le tout affirme une double vocation, sociale et d'insertion d'une part, environnementale d'autre part. Nous retrouvons ici les enjeux des jardins familiaux que nous avons détaillés précédemment.

Mais qui sont réellement ces jardiniers ? Pour répondre et comprendre les aménagements réalisés dans les différentes parcelles, il est essentiel de découvrir quels en sont les acteurs. Les résultats présentés proviennent des 28 entretiens compréhensifs réalisés *in situ* de manière aléatoire. Le groupe de personnes enquêtées est assez homogène avec des spécificités intéressantes.

A. Le paradis des hommes (figure 12)

Comme nous avons pu le constater dans notre recherche bibliographique, les « hommes-jardiniers » sont majoritaires dans les jardins familiaux contrairement à une plus grande proportion de « femmes-jardinières » dans l'aménagement des espaces extérieurs ornementaux des pavillons d'habitation. Chez les personnes enquêtées, ils sont 19 hommes pour 9 femmes soit 68% de l'échantillon. Les hommes sont donc plus concernés par l'aspect « productif » des jardins.

L'histoire des jardins familiaux montre que les femmes n'étaient pas facilement acceptées dans cette pratique mais se consacrer plutôt à l'éducation des enfants et à la cuisine. Elles étaient présentes dans le jardin en fin de semaine pour aider leurs époux.

De part le changement des mentalités, nous observons aujourd'hui une évolution avec l'arrivée de femmes jardinières de plus en plus nombreuses et impliquées dans cette activité. Cette tendance engendre une modification de l'aspect esthétique des parcelles que nous développerons par la suite.

Le jardinage devient aussi une activité de couple et de partage entre amis, pour la moitié des personnes interrogées. Il tend à devenir une pratique collective où chaque individu prend part aux différents choix de cultures, de techniques et d'aménagement. L'association les nomme les « jardiniers associés ».



Figure 12 : Répartition des genres dans le jardin de Périole

B. Des jardiniers retraités

Comme nous l'avons vu précédemment, les jardins familiaux ont pour but d'accueillir tous les publics en privilégiant les personnes aux revenus modestes. Nous pourrions penser que des couples avec enfants en représentent la majorité. La tendance n'est pas celle-là. Les entretiens ont permis de faire ressortir les caractéristiques suivantes :

. 85% des personnes sont des retraités âgés de 50 à 75 ans. 9 sont présents depuis plus de 15 ans sur le site. Ils ont donc vécu son évolution temporelle et spatiale.

. 15% sont actives ou sans emploi

Nous pouvons observer que la répartition des âges est visible d'un point de vue géographique : les plus anciens louent dans la partie 1 des « blockhaus ». Les personnes actives et présentes depuis moins de 2 ans se localisent dans les parties 4 et 5.

Ces chiffres traduisent bien le profil des jardiniers de ces cinq dernières années, présenté par la présidente de l'association : 80% de personnes de plus de 60 ans.

La tendance change depuis quelques années. La population rajeunit, les critères d'attribution n'étant plus les mêmes, privilégiant aujourd'hui les faibles revenus et les couples avec enfants. La longue liste d'attente s'allonge un peu plus chaque année.

Les personnes retraitées de 50 à 75 ans y sont présentes de 5 à 7 jours par semaine au jardin. C'est par conséquent un lieu privilégié de rencontre amicale entre ces personnes. Certaines sont mêmes voisines sur leur lieu d'habitation. Ces jardiniers sont donc pour la plupart confirmés, « qualifiés » dans les techniques de cultures. Cette expérience va avoir une influence sur l'entretien régulier de leur parcelle et son organisation. Pour cela, ils louent les jardins de plus de 200m².

Les personnes actives viennent en moyenne 3 fois par semaine aux heures d'arrosage c'est-à-dire en fin d'après midi à partir de 18h. Leur pratique jardinière est donc ponctuelle et adaptée à leurs situations professionnelles et familiales. Souvent débutants et travaillant sur des superficies plus petites, ces jardiniers représentant 5% des personnes enquêtées ne conçoivent donc pas leurs parcelles de la même manière.

L'âge et la situation professionnelle influencent donc les pratiques.

C. Un jardin « planétaire »

Après avoir identifié plusieurs groupes de jardiniers, intéressons nous maintenant à une caractéristique individuelle. Au cours de notre visite et des entretiens effectués, un élément influence particulièrement les choix de l'individu : son pays ou région d'origine.

La diversité culturelle est très présente sur le site. Cependant, notre échantillon ne représente pas toutes les nationalités du jardin. Sur 28 personnes enquêtées :

. 22 jardiniers sont d'origine française

. 3 jardiniers ont des racines portugaises

. 2 jardiniers ont des racines maghrébines (Maroc et Algérie)

. 1 couple est d'origine vietnamienne.

Nous retrouvons aussi des personnes d'origine italienne, antillaise, arménienne mais aussi moldave, tchèque. Chacun a donc sa façon de jardiner et surtout de choisir les espèces cultivées notamment en fonction de son alimentation. Un vietnamien ne prépare pas son repas de la même manière qu'un français ou un portugais malgré certaines influences du pays d'accueil comme par exemple l'usage de la tomate.

A travers les premiers résultats sociologiques de l'enquête, nous remarquons que plusieurs profils de jardiniers se dégagent et qu'il serait dommage de les catégoriser tant la diversité est

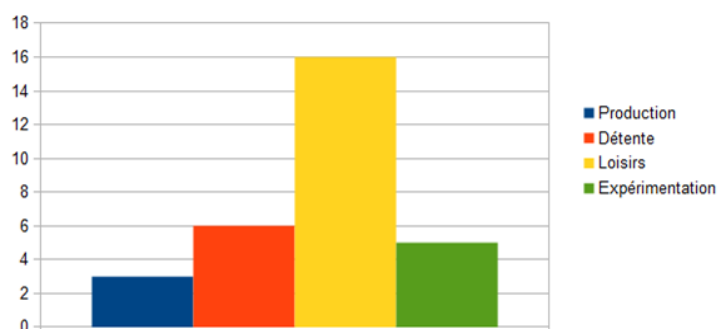
importante. Cette mixité sociale et culturelle nous permet de déduire que les parcelles vont présenter des aménagements différents en fonction de ces critères très souvent corrélés. Pour synthétiser de manière ordonnée les résultats de l'enquête et leur analyse, nous avons choisi de les traiter à plusieurs échelles allant du choix de la graine des plantes cultivées aux éléments décoratifs de la parcelle, tous permettant de la qualifier de micro-paysage.

A. Le jardinier se détend

Comme nous l'avons présenté dans la partie 1, le jardin de production pour l'autoconsommation laisse place au jardin de loisir et détente en privilégiant le lien social entre les jardiniers.

La figure 13 détaille les principaux usages énoncés par les informateurs.

Figure 13 : Les principaux usages des jardiniers (en nombre de jardiniers interrogés)



. 75% d'entre eux voient le jardinage comme un loisir/détente. L'expérimentation et la découverte de nouvelles plantes ou nouvelles techniques de jardinage s'associent alors à cette catégorie d'usage du jardin. Il devient un « laboratoire ». Cette tendance concerne le plus souvent les personnes débutantes ou confirmées.

Nous avons donc des jardiniers qui ne se contentent plus seulement de produire mais de profiter du lieu et d'avoir un rôle à jouer dans leur jardin.

. Environ 10% des personnes interrogées « expérimentées » envisagent le jardin seulement comme un lieu de production pour l'autoconsommation. Ils privilégient par conséquent les cultures à haut rendement faisant l'impasse sur les plantes ornementales et les plates-bandes. Valoriser son jardin au travers de son esthétisme ne semble pas être un objectif.

Les pratiques jardinières vont donc être influencées par ces différents profils.

VII. De la graine à la formation d'un paysage

Les résultats obtenus des observations et entretiens vont nous permettre de comprendre comment une parcelle individuelle peut être qualifiée de paysage. Cette constatation nous amènera à envisager en quoi cette multitude de petits jardins encourage la diversité paysagère du jardin familial.

En décrivant les éléments qui le composent mais aussi le sens que chaque individu donne à son jardin, nous allons tenter de déceler leurs particularités.

Mais avant toute chose, revenons à l'essentiel. Avant la graine, il y a le sol. Partons de la citation suivante pour parler de l'influence de ce dernier sur les choix des jardiniers : « le jardin, c'est l'effet d'abord de la **terre** et de l'**eau**, un sol qui devient « matière » à des pratiques, qui accueille une végétation spontanée comme une végétation cultivée et qui contribue à [...] modeler les ambiances sonores et visuelles »¹¹⁰.

Le sol du jardin

Point de départ de toutes cultures, le sol est l'élément décisif dans le choix des modes de cultures. Au cours des entretiens, les jardiniers présents depuis environ une trentaine d'années nous mentionnent une différence importante entre l'ancienne zone, convertie aujourd'hui en parking pour accueillir les voyageurs du métro, et le jardin actuel. Situé dans le lit majeur de la Garonne, il présente donc un sol limono-argileux, particulièrement pauvre et peu fertile. La terre est qualifiée de « mauvaise ».

Par conséquent, les jardiniers amendent le sol en apportant du compost ou engrais pour l'enrichir en nutriments, indispensables au bon développement et à la production des plantes cultivées. Cette situation pédologique a donc une influence sur le jardinage et les végétaux présents.

Certains jardiniers n'hésitent pas à effectuer un apport de terre végétale par camion et ainsi modifier complètement la structure du sol. Les plantes cultivées sont par conséquent plus « belles et productives ». La parcelle 505 en est le seul exemple.

Nous pouvons dire que la méthode de jardinage ne dépend pas seulement du jardinier mais aussi de l'environnement extérieur, du sol sur lequel ce dernier va cultiver. Chacun tente à sa façon de remédier au problème.

A. Le choix des espèces cultivées : élément important dans la perception « végétale » du jardin

Après le sol, les plantes. Un jardin ne serait pas ce qu'il est sans végétation cultivée ou spontanée. Dans ce chapitre, nous allons décrire les espèces les plus cultivées dans les jardins en cette période estivale (mois de juin). En quoi cette donnée peut être importante pour comprendre le jardin ? Nous verrons que ces choix ne s'effectuent pas de manière totalement aléatoire. L'histoire du jardinier, de ces expérimentations mais aussi l'échange avec ses voisins va influencer fortement la sélection. Grâce à ces résultats, nous tenterons de confirmer les hypothèses H1 et H2.

¹¹⁰ Paris et al. « La ville dans ses jardins. L'urbain en bord de route : exploration à grande échelle à partir des jardins familiaux de l'agglomération grenobloise », Dans le cadre du programme « Architecture de la Grande Echelle » 4e session Mai 2009, Laboratoire CRESSON, Grenoble, Juin 2010 consulté sur <http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/activites/carte-potentiels-du-territoire-document-de-travail.pdf>

1. Des espèces communes aux jardiniers et à la saison

Un jardin potager, individuel ou collectif est avant tout un lieu où l'on cultive des légumes souvent accompagnés de fruits. C'est ce que l'on constate chez les jardiniers enquêtés : en moyenne **85% de la parcelle est destinée à la production légumière**, seulement 6 % pour les fruits et 9% pour les fleurs. Le légume est donc un élément majeur à prendre en compte dans notre analyse. Face à ces chiffres, nous voulons voir le nombre d'espèces cultivées et les différents facteurs influençant le choix de celles-ci.

	Famille (à mettre en bas)	Nombre moyen d'espèces par parcelle
Légumes	Feuilles (salades, épinard, blettes, poireau, choux,...)	3
	Racines (radis, betteraves, navet, carotte, ...)	1
	Fruits (aubergine, concombre, courges, tomates, ...)	5
	Graines (haricots, pois, fève)	1
	Tubéreux (pommes de terre, topinambours)	1
	Bulbeux (ail, oignons, fenouil)	2
Aromatiques	Aneth, basilic, persil, céleri, coriandre, menthe,...	4
Fruits		4

Figure 14 : Nombre moyen d'espèces de légumes, aromatiques et fruits par parcelle enquêtée

Dans ce tableau synthétique (figure 14), nous avons répertorié, à partir des jardins étudiés, le nombre d'espèces en moyenne par parcelle en fonction des familles de légumes. Nous constatons que toutes les familles de légumes sont cultivés et notamment les légumes fruits fortement représentés par la tomate, en cette saison. Le reste de l'année peu de légumes fruits se cultivent, privilégiant les légumes feuilles en automne/hiver. La perception du jardin n'est donc pas la même selon la saison d'observation.

Cette diversité végétale est-elle la même sur toutes les parcelles ?

Voici deux exemples de parcelles (figure 15) : la parcelle n°136 est jardinée par un monsieur âgé de 75 ans, le jardin n°213 par une femme de 67 ans. Dans cet exemple, nous tenons compte seulement des légumes et fruits présents dans les jardins.

Légumes	Parcelle 136	Parcelle 213
Feuilles	Poireau	Poireau
	Salade	Salade
	Blette	Choux
Racines	Carotte	Carotte
		Betterave
Fruits	Tomate	Tomate
	courgette	courgette
	Poivrons/piment	
	Aubergine	Aubergine
	concombre	concombre
	Melon	Courge
Graines	Haricot vert	Haricot
Tubéreux	Pomme de terre	Pomme de terre
Bulbeux	Oignons	Oignons
	Fenouil	
Fruits		
	Brugnon	Abricotier
	Vigne	Vigne
		Prunier
		Figuier
		Petits fruits

Figure 15: Légumes et fruits présents sur les parcelles 136 et 213

Nous observons que le sexe n'influe pas sur le choix des espèces végétales. Nous remarquons aussi que le nombre d'espèces les végétaux cultivées varie en fonction des jardiniers mais reste sensiblement le même de part la disponibilité saisonnière.

Peut-on penser que cette régularité dans le choix des espèces génère une uniformisation des parcelles ? Même si nous nous apercevons que certaines parcelles présentent des similitudes dans les cultures, nous pouvons noter quelques particularités influencées notamment par le pays ou région d'origine du jardinier.

2. Une diversité selon le pays d'origine et les pratiques culinaires

La diversité culturelle du jardin de Périole amène à nous poser la question suivante : retrouve-t-on les mêmes espèces sur une parcelle cultivée par une famille espagnole et une famille tchèque ? Y-a-t-il une réelle différence ?

Pour répondre à ces questions nous prenons pour exemple la parcelle d'un couple de vietnamien et celle d'un couple de portugais.

Légumes	Famille d'origine vietnamienne Parcelle 412	Famille d'origine portugaise Parcelle 216
Feuilles (noms vietnamiens non traduits)	'Bid-dao'	Choux fourrager
	'Can-nuoc '	Salade
	'Tia-to'	Bettes cardes
	'Mong-tei'	
	'Rau-mong'	
	'Dam-ca'	
	'Rau-cha'	
Racines		carotte
		navet
		betterave
Fruits	Tomate	Tomate
	Piment fort	courgette
	« Susu » (chayotte)	Concombre
	Gombos	Poivrons/piment
Graines	Haricot vert	Haricot
	Petit pois	
Tubéreux		Pomme de terre
Bulbeux		Oignons
Fruits		
	Kaki	Néflier
	Vigne	Vigne
		Figuier

Figure 16 : Légumes et fruits présents sur les parcelles 412 et 216

Le tableau ci-dessus (figure 16) montre que le jardinier est fortement influencé par son origine culturelle. Le choix des espèces s'effectue principalement sur le critère culinaire. Afin de retrouver les saveurs du pays d'origine, il cultive donc des végétaux utilisés dans la confection de plats traditionnels.

Le couple d'origine vietnamienne (parcelle 412) nous explique que sur les 21 espèces cultivées, 7 sont des légumes feuilles, 5 des légumes fruits composés de chayotte et piment et 2 légumes graines tels que les pois et haricots verts. Ces feuilles sont principalement utilisées dans la cuisine vietnamienne notamment dans la confection de soupes. Nous avons eu des difficultés pour identifier et à nommer ces plantes originaires du continent asiatique, la traduction française des espèces énoncées n'ayant pas été trouvée. Les semences de ces plantes « exotiques » sont directement importées du Vietnam. Il est quasiment impossible d'en trouver sur le marché français.

Sur la parcelle 216, le couple de jardiniers est d'origine portugaise. Dans ce jardin tout les types de légumes sont présents (tomates, haricots, salades, pommes de terre,...). Seul le chou fourrager se différencie par sa forme. Ce chou vivace s'élevant à plus d'un mètre du sol est utilisé dans la cuisine portugaise pour réaliser le *caldo verde*, plat typique du pays. La raisin est aussi un fruit emblématique de ces parcelles.

En cultivant les plantes du pays, les jardiniers recréent un petit bout de leur terre natale. Françoise Dubost¹¹¹ explique que « la meilleure façon de s'acclimater dans cette société c'est de marier les légumes comme leurs voisins [...] avec les légumes de chez eux ». Le choix s'effectue donc sur un critère particulier : retrouver le goût du pays. La sphère culinaire a donc son importance.

Selon les dires des jardiniers enquêtés, les épouses de toutes origines confondues, peu présentes au jardin, s'occupent de transformer la récolte en plat ou conserve. Elles ont donc un certain « pouvoir décisionnel » quant au choix des variétés selon leur qualité gustative. Cette diversité va structurer les formes et les couleurs du jardin.

L'influence des voyages invite aussi les jardiniers à rapporter les plantes qui leur plaisent pour les introduire dans leur parcelle. Chaque jardin est donc unique racontant l'histoire de leur concepteur à travers la diversité végétale.

L'hypothèse **H1** est vérifiée en partie car nous avons démontré que le choix des espèces cultivées est déterminé par les origines et l'histoire du jardinier. Est-ce le seul facteur influençant les techniques de jardinage ?

Pour comprendre l'enjeu de ces choix, il faut nous concentrer sur l'origine de ces plantes.

3. Semis ou plants ? Le choix de l'origine de la végétation cultivée

Nous avons choisi de traiter l'origine des plantes cultivées c'est à dire déterminer si elles proviennent de plants ou de semis. Cette information va nous permettre de comprendre l'enjeu de ces décisions notamment en décrivant les principes d'échanges entre jardiniers. Nous verrons que cette diversité modèle les aménagements de chacun.

a) Les semences : pas si rustiques...

Les plantes cultivées sont pour environ 50% obtenues par semis. Cette pratique concerne particulièrement les jardiniers confirmés et expérimentés car elle demande un certain savoir-faire et des connaissances en horticulture. Cependant quelques débutants expérimentent ce procédé choisissant ainsi les variétés qu'ils souhaitent cultiver et non des plants standardisés proposés par les jardinerie, horticulteurs et autres grandes surfaces.

Les semis peuvent être réalisés « en pépinière », ou directement en pleine terre. 19 jardiniers sur 28 en possèdent un châssis pour anticiper les cultures, soit 67 % d'entre eux. Il devient un élément utile et décoratif du jardin intégré à la zone cultivée.

¹¹¹ Emission du 28 mai 2014 sur la radio France Inter La marche de l'histoire animé par Jean Lebrun, Les jardins urbains et partagés, invité Françoise Dubost, écouté le 2 juin 2014 <http://www.franceinter.fr/emission-la-marche-de-l-histoire-jardins-urbains-et-partages>

Nous souhaitons étudier les modes d'acquisition des semences pour mieux comprendre les pratiques de chacun. Cependant, des contraintes relevées au cours des enquêtes peuvent perturber les résultats qui vont suivre. Lorsque nous avons voulu aborder la question des origines des graines utilisées par les jardiniers, nous nous sommes heurtés à un élément perturbateur : la présence d'une jardinerie dans le secteur, à moins de 3 kilomètres. Étant en partenariat avec l'association gérante du jardin, les jardiniers disposent d'une offre « avantage » de 20% lors de leurs achats au sein de cette structure. La société horticole *Midiplants* propose aussi des achats groupés plus économiques. La faible distance de ces fournisseurs et les prix avantageux influencent les achats de graines mais aussi de plants.

Dans le tableau qui suit (figure 17), nous détaillons les modes d'acquisition des graines révélés au cours des entretiens, en spécifiant qu'un seul jardinier peut se fournir à plusieurs endroits :

Mode d'acquisition des semences	Jardineries	Supermarchés	Semences paysannes	Conservation des graines	Dons/échange	Autres (Pays étranger)
Nombre de jardiniers	19	8	4	10	4	6

Figure 37 : Modes d'acquisition des semences sur les 28 jardiniers enquêtés

67% des jardiniers préparant leur semis achètent leurs graines en jardinerie et 28% en supermarché. Les marques les plus souvent choisies sont Vilmorin® et Caillard®, grands semenciers que l'on trouve dans ce type de magasin. Les voies alternatives telles que l'achat auprès d'associations semencières biologiques et conservatrices de variétés anciennes¹¹² ne représentent que 14 % des jardiniers interrogés. Les personnes revendiquent le prix élevées de ces dernières et la possibilité de trouver des variétés quasi similaires en supermarché. Même si certaines personnes semblent intéressées par ce choix, le prix et la facilité d'achat prend souvent le pas sur l'aspect moral et revendicatif.

Environ 35% des jardiniers conservent leurs graines d'une année sur l'autre créant ainsi une grainothèque* personnelle ou collective à échanger. Les espèces les plus simples à ressemer et à conserver sont les blettes, les courges et courgettes par exemple. Cependant, renouveler les graines est nécessaire pour pérenniser les qualités des variétés choisies. Le lieu d'achat privilégié reste cependant les supermarchés et jardineries. Quelques semences proviennent des pays d'origine des jardiniers : Portugal et Vietnam par exemple. D'autres en achètent en Espagne, certaines espèces et variétés n'étant disponibles que dans ce pays.

Les jardiniers choisissent donc en fonction des goûts, productivité et conservation sur un panel de variétés connues et communes. Les semences de type F1* propriétés exclusives de l'industrie se vendent en grande quantité dans les lieux d'achat choisis par la plupart des jardiniers. Seuls quelques uns cultivent des variétés de tomate (soit 2 ou 3) ou haricot vert nain hybrides. Ce choix ne représente pas la majorité des commandes de graines. Par conséquent, les semences paysannes ne sont pas particulièrement valorisées mais les choix variétaux « F1 » restent limités.

¹¹² Les associations protégeant les semences paysannes les plus représentées sont Kokopelli, La Biau germe, Graine del País.

Nous ne retrouverons donc pas énormément de variétés anciennes étonnantes tant au niveau de la forme et de la couleur du fruit, des grains ou du feuillage.

Cependant, nous remarquons l'importance des échanges et dons de graines entre jardiniers favorisant le « mélange » et la diversité des variétés au sein des parcelles.

b) Les autres préfèrent les plants

Le semis étant une expérience difficile et contraignante pour certains, l'achat de plants reste la meilleure solution pour agrémenter le jardin notamment en tomate, aubergine, salade et poivrons que l'on trouve en période estivale.

Modes d'acquisition	Jardineries	Horticulteurs	Marché	Dons/échanges	Autres
Nombre de jardiniers	9	9	8	20	1

Figure 18 : Modes d'acquisition des plants sur les 28 jardiniers enquêtés

Comme pour les graines, le jardinier peut se fournir à plusieurs endroits (figure 18). La jardinerie reste un lieu privilégié d'achat. Les horticulteurs du pays présents sur les marchés locaux de plein vent sont aussi une source de choix. Pour ce mode d'achat, les jardiniers ont spécifié que les variétés vendues restent les plus connues avec quelques plants de variétés anciennes ou non-inscrites au catalogue officiel.

D'autres modes plus insolites ont été cités : un jardinier nous a fait part de ses intentions d'achat de plants et de graines congelés auprès d'un horticulteur à Nancy. Cette nouvelles technique ne fait cependant pas l'unanimité.

Pour 71% des jardiniers, les plants sont obtenus par des échanges au sein du jardin ou auprès de jardiniers extérieurs. Certains font appel à la famille pour fournir des variétés spécifiques, ou bien au voisin de parcelle. L'un est spécialiste du semis de tomates, l'autre du semis de poireau. Lorsque les plants sont mûres, les jardiniers s'échangent ou donnent des plants aux novices et personnes désireuses. Les différentes variétés et plants circulent donc de jardin en jardin.

4. Le voyage des plantes

Comme nous l'avons vu, les notions d'échange et don de graines ou de plants sont importantes. Cette relation sociale entre les jardiniers essentielle dans un jardin familial permet de créer des liens entre les individus. L'expérimentation prend tout son sens à travers cette notion. Accueillir une plante que le jardinier n'a pas l'habitude de consommer est souvent liée à l'envie de découverte à la fois gustative et culturelle. Nous avons rencontré un jardinier exemplaire dans ce domaine. Souvent cité par ses voisins comme source d'approvisionnement, il est le principal fournisseur de plants et de semences du site. Ne cultivant que les graines qu'il récupère, il crée une « pépinière » importante par passion, allant de la tomate au coqueret du Pérou (parcelle 414 en vert dans figure 19). Il exerce donc avec modestie une grande influence quant aux choix des plantes par les jardiniers. Ce don s'accompagne de conseils de plantation. Grâce à ces échanges de savoirs, les plantes voyagent de parcelles en parcelles.

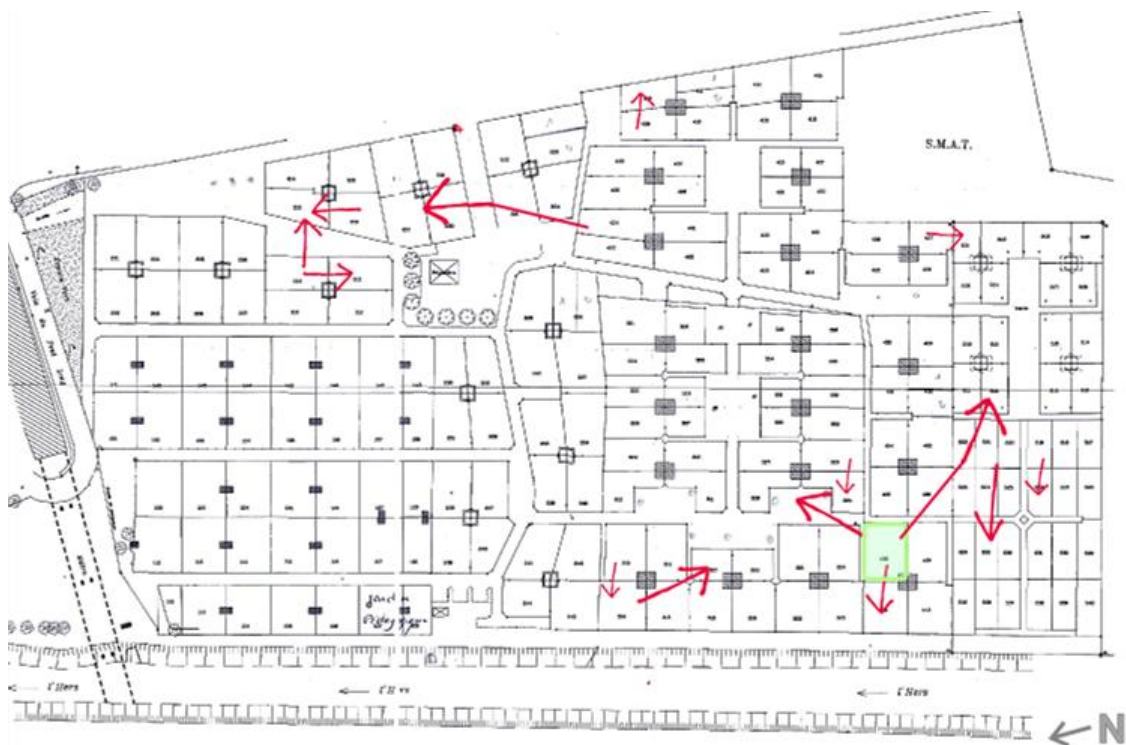


Figure 19: Exemples des échanges de plants et graines entre jardiniers sur le site de Périoie (Aurore PABA)

Nous avons donc constaté que les échanges importants entre voisins de parcelles favorisent une certaine harmonisation des espèces et variétés cultivées. Cependant les choix de chacun restent singuliers malgré ces interactions.

Nous pouvons alors déduire que les voisins, amis et la famille laissent une trace de leur influence sur la parcelle jardinée. Même si l'histoire de chaque jardinier est forte, l'expérimentation amène à découvrir des cultures nouvelles apportées par ces différents acteurs extérieurs.

La plante la plus échangée pour 50% est la tomate. Ce légume-fruit, symbole de l'été, résume et synthétise les résultats que nous venons de voir.

5. Focus sur la tomate, le fruit de l'été tant attendu

La tomate est un légume-fruit que tout le monde cultive quelque soit son pays d'origine et sa culture culinaire. Elle résume à elle toute seule la première partie de notre étude et les hypothèses exposées. Présente sur toutes les parcelles, elle est la plante la plus connue des jardiniers. Lorsque nous demandons à ces derniers de nous énumérer les différentes variétés cultivées sur leur parcelle, seules les variétés de tomate sont énoncées sans appui des noms écrits sur les étiquettes bordant les allées contrairement aux oignons ou haricots verts. Ils les identifient facilement selon leur feuillage et couleur. Nous pouvons dire que cette plante possède une place importante dans chaque jardin.

Les jardiniers interrogés nous révèlent qu'ils cultivent en moyenne 3 à 7 variétés de tomates allant de la tomate basique comme la 'Roma' à la 'Burbank' peu connue. 10 variétés reviennent souvent dans les entretiens, la 'Cœur de bœuf' étant la plus plantée par environ 57% d'entre eux (figure 20). Sa chair dense et sans pépin est appréciée par les amateurs de salade. C'est une tomate que nous

retrouvons souvent sur les étales des grandes surfaces comme la plupart des variétés choisies. Peu de jardiniers tentent l'aventure des tomates anciennes ou non cataloguées rares disponibles sur le Réseau de Semences Paysannes (RSP)¹¹³ car elles sont plus sujettes aux maladies. Comme nous l'avons souligné, le nombre de variétés F1 est limité et ne représente qu'une variété sur dix présentes dans le jardin.

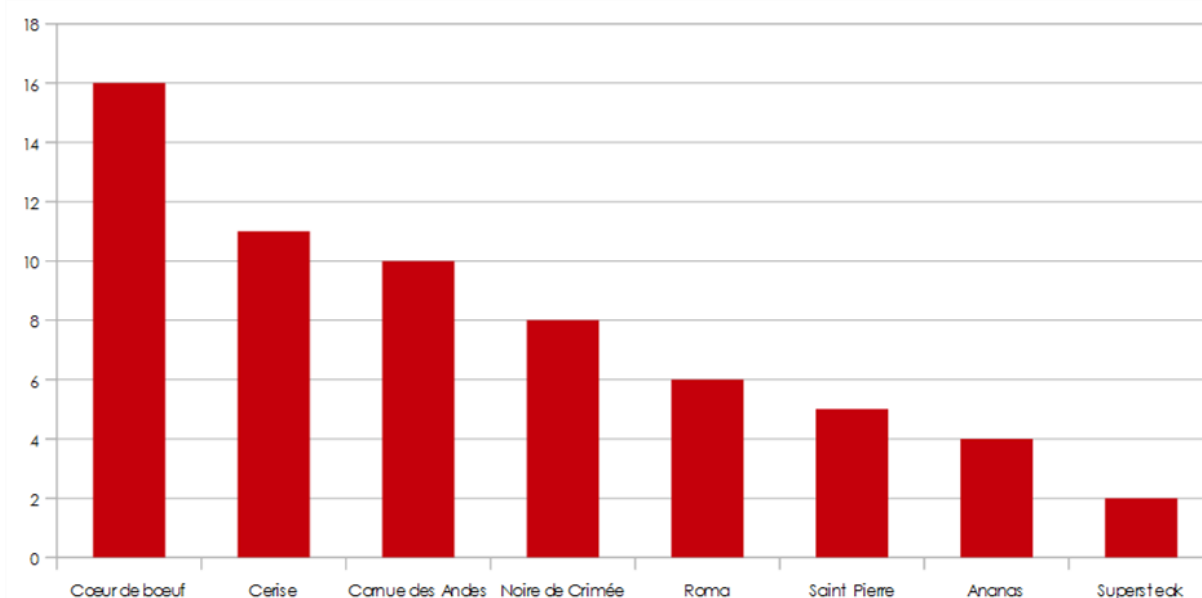


Figure 20 : Les 10 variétés de tomates les plus cultivées par les jardiniers enquêtés

La plupart des pieds cultivés proviennent des échanges de plants entre jardiniers. Rare sont ceux qui expérimentent le semis de cette petite graine et surtout sa conservation d'une année sur l'autre.

Il y a donc une uniformisation globale dans le choix des variétés. Cependant, nous observons une singularité d'un jardin à l'autre : chacun choisit, accepte les échanges et mélange les variétés. Chaque jardinier crée donc sa propre diversité.

Les hypothèses **H1** et **H2** sont confirmées : la conception et l'aménagement des jardins sont donc le résultat d'une addition entre la sphère culturelle de chaque jardinier et l'influence des échanges entre eux.

En quoi les modes d'acquisition des plantes peuvent jouer sur l'aménagement des parcelles ? Comme nous le verrons par la suite, le choix des espèces configure le jardin ainsi que les pratiques culturelles utilisées. Pour l'exemple de la tomate, chacun la tuteure à sa façon allant d'une attache au grillage aux tiges de bambous.

A partir de cette illustration, nous allons donc détailler les enjeux de la diversité des techniques jardinières.

¹¹³ Réseau de Semences Paysannes : <http://www.semencespaysannes.org/>

B. Les pratiques culturelles propres à chacun

Un jardin ne peut pas être seulement perçu sous l'angle des plantes choisies pour telle période de l'année. Malgré le fait que le végétal prend une place prédominante, sa présence traduit le fruit d'un travail et de techniques particulières. Le rôle de jardinier prend donc tout son sens dans l'agencement et l'entretien de ces dernières.

1. Le jardinage est une histoire de famille

Les choix, tant au niveau des espèces et variétés que des techniques de cultures, dépendent d'une transmission de connaissances de générations en générations. Comme nous l'avons présenté, les jardiniers de Périole sont pour la plupart des jardiniers retraités âgés de 50 à 75 ans. Beaucoup ont participé à la vie en campagne et à la culture d'un jardin potager lorsqu'ils étaient enfants. Les savoirs et savoir-faire légués au fil des générations sont retranscrits aujourd'hui dans les parcelles cultivées. Beaucoup parlent des techniques utilisées par les parents comme modèles: *« Mes parents faisaient comme ça. Cette technique fonctionnait alors je fais pareil.... »*.

Chaque jardinier reproduit donc le schéma acquis des parents. Ces savoirs concernent le choix de certaines variétés plus ou moins sensibles aux maladies, par exemple mais aussi l'utilisation d'intrants sur les parcelles. L'utilisation ancienne de fumier de cheval est toujours d'actualité pour 90% des jardiniers enquêtés.

Certains d'entre eux parlent même de techniques anciennes que nous qualifierions aujourd'hui d'« agro-écologiques ». Par exemple, le jardinier de la parcelle 427 nous expose le procédé de culture des haricots grimpants sur une planche de culture de maïs. Ce dernier sert de tuteur au légume graine tout en le protégeant du soleil. Cette technique ancestrale donne aujourd'hui un caractère unique à sa parcelle.

Les jeunes jardiniers-citadins enquêtés nous disent avoir peu de connaissances en culture potagère mais semblent vouloir expérimenter et découvrir ces techniques selon des modèles prédéfinis. Les amis trentenaires de la parcelle 533 essaient de nouvelles cultures et des variétés anciennes non cataloguées comme par exemple les haricots verts nains 'Organdi' ou le piment 'Cubanelle'. Ils pourront ainsi replanter ou semer l'année suivante. Certaines plantes présentes et notamment les aromatiques (menthe, lavande, laurier) ou les œilletons d'artichauts proviennent du jardin privé des parents.

Selon les connaissances acquises par chacun, les pratiques et les choix sont différents.

Nous l'avons vu l'histoire familial et les racines culturelles du jardinier l'amène à cultiver d'une certaine façon les légumes choisis. L'hypothèse **H1** selon laquelle le jardinage est un acte individuel dont les choix sont culturellement déterminés est confirmée partiellement. Cependant, nous avons montré que les conjoints, la famille et amis peuvent avoir leur part de décision. Le jardinage est donc le reflet d'une décision collective et familiale.

2. De la production pour l'autoconsommation aux techniques alternatives

Au cours des entretiens nous avons observé les différentes techniques utilisées pour cultiver la parcelle. Certains perpétuent des traditions parentales et culturelles alors que d'autres tentent de nouvelles expériences.

a) Le travail du sol

Le travail du sol, première étape avant toutes plantations, est un acte fatigant physiquement pour le jardinier. Il choisit de s'aider d'une fourche bêche, d'une grelinette ou bien d'outils mécaniques comme la moto-bineuse ou le motoculteur, pour retourner la terre. Ce travail est effectué en début de culture et reste limité au sarclage pendant les cycles de production.

70% des jardiniers enquêtés utilisent les outils mécaniques et notamment les personnes de plus de 50 ans. Par simple observation, nous avons constaté que certains continuent de retourner la terre pendant la croissance des plantes cultivées pensant favoriser l'aération du sol. Les plants sont par conséquent de petites tailles et n'arrivent pas à se développer faute de nutriments présents dans la partie superficielle (appelée humus) du sol. La parcelle est perçue et qualifiée comme « *paysage de désolation* » par les observateurs voisins. Cette pratique s'accompagne souvent d'une utilisation excessive d'engrais minéraux pour compenser les carences créées.

Nous constatons donc que l'utilisation de matériel influence la « construction » de paysages particuliers (figure 21).



Figure 41 : Exemple d'une parcelle illustrant l'influence d'un travail du sol en continu (photo Aurore PABA)

b) Les engrais et le compost

Au jardin de Périole, 30% des jardiniers utilisent des intrants pour favoriser la croissance du végétal et surtout la production de fruits. Environ la moitié d'entre eux répand des engrais d'origine minérale. Les autres privilégient les engrais à base d'algue ou guano.

Malgré cette constante, nous remarquons une montée en puissance de l'utilisation de matières organiques décomposées tel que le compost, chaque parcelle étant équipée d'un composteur individuel. Cette zone est dédiée au stockage et à la minéralisation des déchets verts. 92% des jardiniers répandent le fruit de ce processus au pied des jeunes plants.

Certains ont pu suivre une formation pour connaître la méthode efficace du compostage. Nous verrons plus loin l'influence de la sensibilisation sur les pratiques culturelles.

Cette technique ne semble pas jouer un rôle dans l'aspect de la parcelle. Cependant, les végétaux cultivés avec engrais semblent présenter plus de feuillage. Ainsi, la texture du jardin et la présence importante de 'vert' influe sur la perception du jardin.

c) L'arrosage

L'arrosage n'est pas un acte anodin dans l'aménagement de la parcelle. Pour certains jardiniers, il est considéré comme un moment de la journée où l'on inonde les cultures. Dans la tradition arabe par exemple, l'irrigation quotidienne est indispensable à toute bonne culture. Les plantes sont situées sur des buttes de terres, une rigole creusée de chaque côté accueillant l'eau. Aujourd'hui encore, nous observons cette pratique qui modèle les jardins. Cependant, elle pose le problème de gestion de l'eau. Pour remédier à ces techniques consommatrices de l'or bleu, l'installation d'un réseau de goutte à goutte accompagné d'un paillage sont préconisés par l'association. Ce dernier se présente sous plusieurs formes allant de la paille, conservant seulement l'humidité, aux déchets de tontes, source importante d'azote, et bois raméal fragmenté (BRF)*. Au sein du jardin, 13 personnes enquêtées sur 28 pratiquent ce système. Certains le dévalorisent préférant laisser le sol nu, sans couverture particulière et donc sujet à la repousse d'adventices. Cette conséquence s'accompagne dans certains cas d'un désherbage manuel ou chimique.

Le paillage joue un rôle important dans l'analyse paysagère de la parcelle car elle apporte un jeu de matière, texture et couleur au végétal (figure 22). Cette alternative à l'arrosage acquise au cours de formation ou par un héritage culturelle novateur, s'accompagne souvent d'un agencement organisé des plantes dans le jardin en favorisant les associations entre elles.



Figure 52 : Exemple de culture sol nu et paillée (photo Aurore PABA)

d) Les produits phytosanitaires, purins et plantes auxiliaires

Les jardiniers présents depuis plus de 15 ans sur le site, ont connu la montée en puissance des engrais minéraux et produits phytosanitaires « en réponse » aux maux du sol et des plantes cultivées. Ces techniques de traitements sont toujours présentes chez les jardiniers enquêtés. 25% d'entre eux (soit 7 sur 28 jardiniers) utilisent des herbicides et insecticides malgré les recommandations environnementales actuelles de l'association.

Une jardinière explique son choix par le fait qu'il est impossible de cultiver les haricots verts sans insecticide tuant le « fil de fer », petit ver destructeur de la jeune pousse du haricot (ou appelé larve de taupin), malgré son inefficacité prouvée. Ses parents lui ont transmis cette connaissance qui est pour le moins erronée pesant sur ses pratiques.

L'usage des désherbants toujours d'actualité sur le jardin se répercute sur l'entretien et l'esthétique de la parcelle ne laissant pas la place aux « mauvaises herbes ». Cependant, ce courant change et laisse place à de nouvelles alternatives.

Des pratiques associées à l'agriculture biologique ou raisonnée sont choisies par les jardiniers. Débutants ou experts, certains décident de changer ou commencer leurs cultures en associant les plantes entre elles. Certaines plantes sont associées aux légumes afin d'éloigner les insectes indésirables. Un des jardiniers nous présente sa culture des pommes de terre. Selon lui elle est systématiquement envahie de doryphores, insectes phytophages pouvant se révéler destructeur en cas de défoliation totale du pied. Selon des savoir-faire populaires plus ou moins prouvés, il semblerait que la fleur de lin atténuerait leur invasion en les repoussant. Il décide donc de cloisonner ses pommes de terre dans un « enclos » de lin (figure 23). Seulement 7 jardiniers semblent être convaincus par cette technique. En créant des carrés de cultures comme celle-ci, le jardinier inscrit ses pratiques dans le micro-paysage que représente sa parcelle.

Les purins font aussi leur entrée depuis quelques temps. Différentes formations sont proposées par l'association pour présenter cette pratique consistant à guérir les plantes par les plantes: 50% des jardiniers enquêtés en font usage. Elle remédie de manière « naturelle » aux problèmes des végétaux. Nous retrouvons donc sur les parcelles, la consoude mais aussi l'ortie, la tanaisie, le plantain souvent installées en bordure de cheminement.



Figure 63 : Exemple de culture associée pommes de terre et lin parcelle 216 (photo Aurore PABA)

e) *La lutte contre les « mauvaises herbes » : une pratique commune ?*

Au cours des entretiens auprès des jardiniers mais aussi des responsables de secteurs, nous avons constaté que les « mauvaises herbes » ne sont pas particulièrement les bienvenues au sein des aménagements communs du jardin familial et des parcelles individuelles. L'image négative véhiculée par ces dernières influencerait les pratiques. Il semblerait qu'un jardin où les adventices se mélangent aux cultures serait perçu peu entretenu ou qualifié de « pas propre ». Comme nous l'avons précisé les responsables de secteurs sont là pour veiller au respect de cette perception. Cependant, certains jardiniers invitent ces plantes sur leur parcelle alors que d'autres tentent d'y faire face.

Par exemple, pour limiter l'« envahissement » par semis des « mauvaises herbes », les jardiniers voisins de la zone en prairie mitoyenne (zone SMAT sur la figure 8) décident, de leurs propres initiatives, d'agrémenter les bords de la parcelle extérieure. En cultivant, ils limitent la proximité des graminées disséminant leurs graines par le vent.

Sur les photos (figure 24) , nous pouvons observer la volonté d'un jardinier à se protéger de ces plantes voisines. Il sème des haricots grimpants sur le grillage afin de créer un écran protégeant le jardin de la dissémination de graines indésirables. Il envisage de débroussailler sur une largeur de 1 mètre derrière cette clôture et y cultiver des cucurbitacées, couve-sol idéal. Cette initiative non

réglementée permet d'agrandir le jardin tout en se protégeant de plantes « envahissantes ».



Figure 74 : Exemple de culture « anti-graminées » parcelle 415 (photo Aurore PABA)

Les différentes pratiques jardinières que nous avons observées et soulignées par les entretiens, nous confirment que l'identité propre du jardinier influe sur ces techniques (**H1**). Cependant, un grand nombre de facteurs extérieurs tels que les formations organisées par l'association *les Jardins familiaux de la Garonne* l'encouragent à modifier ses façons de soigner le sol et les plantes cultivées (**H2**).

3. Des pratiques en pleine évolution

Comme nous l'avons précisé dans le chapitre précédent, la sensibilisation et la formation des jardiniers aux nouvelles pratiques raisonnées, en accord avec les idéaux environnementaux actuels jouent un rôle important. Cette transmission de savoirs, savoir-faire et savoir-être permet de responsabiliser chaque acteur du jardin.

Nous avons distingué deux types d'échanges importants : les liens entre jardiniers et les formations extérieures à la sphère amicale.

a) L'influence et l'échange entre les voisins

Le jardinier est une personne qui travaille la terre et la transforme à son image selon des principes acquis au cours de sa vie, qui lui semblent les plus à même de répondre à ses besoins et usages. Cependant, au cours d'échanges et de débats ces idées peuvent évoluer. Les voisins sont les personnes qui influencent le plus le comportement de chacun et notamment les débutants. Ils prennent conseils auprès des personnes plus qualifiées dans ce domaine et expérimentent selon leurs moyens. Les voisins guident les choix. Lorsqu'ils échangent des graines, cet acte ne se limite pas au simple fait de donner des semences mais de transmettre la manière de les cultiver. Cet échange direct prend aussi un autre visage.

Les jardiniers se réunissent en matinée pour parler de leurs expériences. Ces moments de partage permettent à chacun de trouver sa place au sein du groupe.

Lors de nos conversations, tous font référence au jardin du voisin comme élément de comparaison. Le leur est souvent considéré comme le plus « beau ». En critiquant les techniques

mais aussi les espèces et variétés cultivées par les autres, chacun tente de prouver leur légitimité dans l'esthétisme du jardin de Périole. Cette influence sous-jacente leur permet de se surpasser et de créer une parcelle dont la beauté est un élément à part entière. Nous détaillerons, dans le chapitre suivant, les éléments qui les différencient les uns des autres par une touche personnelle. Les voisins amènent donc le jardinier à se réapproprier son « petit coin de paradis », confirmant l'hypothèse **H2**. Des moyens lui permettent de mieux envisager sa conception.

b) La formation et sensibilisation

Au jardin de Périole, le jardinier a la possibilité de suivre des formations permettant la promotion d'un jardinage toujours plus respectueux de l'environnement: le compostage, la gestion de l'eau, culture en lasagne ou bien préparation de purin. Elles sont accompagnées d'ateliers pratiques. Ces apprentissages s'effectuent sur la base du volontariat, chaque jardinier adhérent de l'association choisissant le thème qui l'intéresse. Ces formations s'accompagnent d'une volonté de rendre le jardinier responsable, l'amener à réfléchir sur ces actions individuelles et son rôle dans l'ensemble du jardin grâce à l'approche de sensibilisation envers les questions écologiques et d'environnement et apparition de nouvelles pratiques.

En revanche certains cultivateurs préfèrent se former au travers d'ouvrages dédiés aux techniques de jardinage. En intégrant et expérimentant les informations dictées par les livres, il adapte les données en fonction de sa personnalité et de ses choix. Aucune personne influente ne peut donc avoir d'emprise sur lui. Il est libre de faire ses propres choix : agriculture biologique ou non, raisonnée ou conventionnelle.

4. Synthèse

En quoi les choix des plantes cultivées et des pratiques culturelles amènent-ils à créer ce paysage particulier?

Le jardin de Périole se compose de plusieurs parcelles de superficie allant de 130m² à 300 m². Même si nous avons précisé que nous ne pouvions pas définir un profil de jardinier, il ressort cependant qu'une grande majorité est de sexe masculin âgés entre 50 et 75 ans pour la plupart retraités. Plusieurs origines culturelles se mélangent ayant une influence dans les choix des espèces cultivées mais aussi des savoir-faire jardiniers. Grâce à cette diversité au sein des acteurs du jardin, il est possible de confirmer l'hypothèse **H1**.

Comme nous l'avons prouvé aussi, la sphère extérieure à l'individu, caractérisée par la famille, les voisins, l'association ou les livres influencent ses pratiques et ses choix. Le jardin pensé et conçu est donc une représentation personnelle idéale de la beauté accompagnée de touches extérieures (**H2**) laissant une empreinte dans ces micro-paysages. Cependant il serait possible de dire que les jardins ont tendance à se ressembler. Les perceptions de certains concernant notamment les « mauvaises herbes » doivent-elles obligatoirement renier la volonté des autres à les accueillir sur leurs parcelles ? Doit-on penser qu'elles sont abandonnées ?

Nous avons exposé ici la diversité des éléments particuliers au jardinage. Nous devons analyser maintenant certains détails valorisant l'aspect esthétique de ces jardins.

C. Des détails uniques

Comme nous l'avons souligné chaque jardin est unique par les choix des végétaux et pratiques de son jardinier. La production tient une place principale dans la parcelle mais d'autres détails entrent en jeu. Ces éléments sont observés au cours des entretiens.

1. Les portails et clôtures

Lorsque nous entrons dans le jardin, nous observons que certains sont invisibles depuis les parties communes. Les portails et clôtures camouflent tout en invitant à entrer afin de satisfaire sa curiosité.



Figure 85 : Exemple de portails (photo Aurore PABA)

Nous retrouvons des clôtures portails accompagnés de plantes grimpantes rappelant les sculptures végétales des jardins à la française (figure 25). A travers « l'œil de bœuf » formé par la voûte de rosiers, nous pouvons voir l'abri de jardin et le chemin qui y mène. Ce type d'entrée rappelle l'importance de qualifier ces parcelles de jardins secrets. Le jardinier crée donc une rupture avec sa parcelle et ses voisins. Souvent agrémentées d'une haie, les clôtures continuent cette volonté de fermer le jardin sur lui-même. Cependant, les locataires nous précisent qu'elle est souvent un héritage du prédécesseur. Certains la transforment d'autres la conservent en l'état. Nous observons aussi des clôtures non travaillées et non soignées.

Il est important de souligner que les locataires ont pour obligation de soigner et entretenir l'extérieur de leur clôture sur environ 50 cm de large. Quelques uns envisagent donc des plantations fleuries et ornementales, contrairement à l'intérieur de la parcelle dédiée à la production. D'autres créent une extension de leur jardin en plantant des maïs par exemple, comme sur la parcelle 220 (figure 26). En prenant soin des bordures, les jardiniers créent un lien différent entre leur parcelle et le « monde extérieur ».



Figure 96 : Parcelle 220 avec une plantation de maïs derrière la clôture (photo Aurore PABA)

2. Les abris de jardin (photo Aurore PABA)

Les abris de jardin individuels ont évolué au fil des étapes de l'aménagement du jardin de Périole, comme nous l'avons vu sur la figure 12. L'architecture imposée permet d'éviter de perpétuer les constructions de cabanes faites de brique et de brocs des premières parcelles. Depuis quelques années, l'objectif est d'harmoniser le bâti présent dans les jardins collectifs afin qu'il puisse s'intégrer esthétiquement dans le paysage urbain. Malgré cette uniformisation, nous retrouvons des aménagements personnalisés de ces espaces.

Nous détaillons ici les différents abris que nous avons pu observer lors des visites dans le jardin.



1 Les premiers abris de jardin sont les « **blockhaus** », petites structures de béton simples sans toit particulier. Ces abris sont souvent personnalisés et ensevelis sous des tonnelles et treilles camouflant ainsi ce bâti souvent qualifié par les jardiniers, de « laids ». Chaque blockhaus est à cheval sur deux parcelles.



2 Lors des premiers agrandissements au début des années 70, des abris similaires à de **petites maisons**, peintes de couleur pêche et rompent avec l'ambiance particulière et austère des anciens. La volonté est de moderniser ces nouvelles parcelles. Pour optimiser l'espace, un abri est construit pour 4 parcelles mais elles restent toutefois cloisonnées. Malgré cette géométrie, les jardiniers ne se rencontrent pas obligatoirement.



3 Par la suite les abris se ressemblent et gardent la même structure, seuls les matériaux utilisés diffèrent. Pour ce troisième volet, le choix se porte sur l'**élément bois**, que se soit l'ossature générale ou les poutres, s'harmonisant ainsi à la végétation. Une avancée est prévue pour accueillir du mobilier de jardin.



4 L'extension du jardin continue avec le même type d'abri. Il y a donc une certaine homogénéisation de l'architecture.



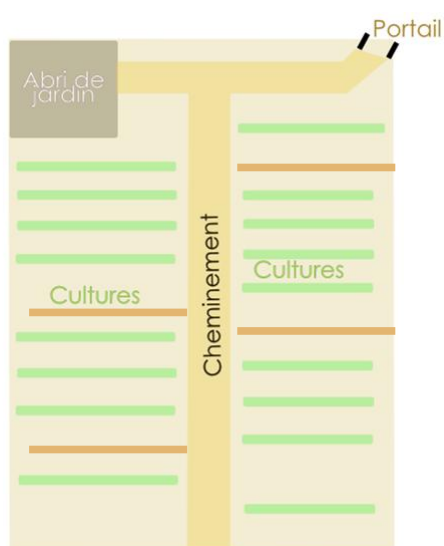
5 Enfin, les dernières parcelles beaucoup plus petites accueillent seulement des **coffres en bois** pour ranger les outils, protégés par un toit. Les abris initiaux ne correspondraient pas à cette superficie réduite.

Les abris, différents par leurs architectures, structurent le jardin. Leur aspect massif est atténué par des structures végétalisées. 70% des jardiniers ont construit et aménagé une terrasse afin de créer un nouvel espace de vie extérieure au domicile. Cette dernière est souvent accompagnée d'une tonnelle accueillant vigne, glycine et autres plantes grimpantes.

Contrairement à cette volonté d'« habiter » le jardin, certains voient l'abri seulement comme lieu de stockage de matériel de jardinage et de range-tout.

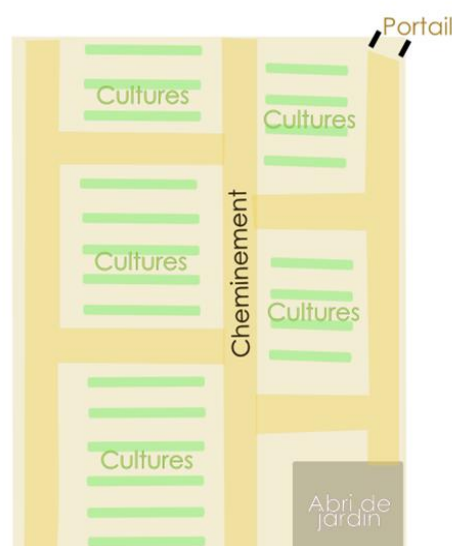
3. Les chemins (figure 27)

Présents à l'intérieur des parcelles, c'est un élément intéressant à observer et à analyser pour comprendre les usages du jardinier. Décidés par eux et selon leurs critères de cultures, nous retrouvons quatre modèles d'après les 28 parcelles enquêtées. Les différents types présentés ci-dessous (source Aurore PABA) sont qualifiés en fonction de l'organisation des cultures et la forme de la parcelle.



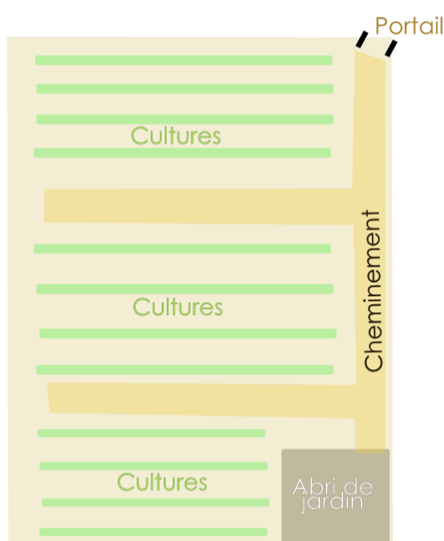
Le « T »

Le chemin est constitué d'un axe central, les cultures organisées perpendiculairement en arêtes de poisson. Des passe-pieds souvent matérialisés pas des planches de bois, longent chaque carré de culture. (53% des parcelles enquêtées)



Les « couloirs »

Le chemin est constitué de plusieurs axes tous reliés les uns aux les autres. Les cultures sont organisées en carré délimitées par ces couloirs. (36% des parcelles enquêtées)



Les « U »

L'axe principal est latéral. Il est connecté directement à l'abri de jardin et dessert les cultures par des axes secondaires. Celles-ci peuvent être parallèles ou perpendiculaires à ces derniers. (11% des parcelles enquêtées)

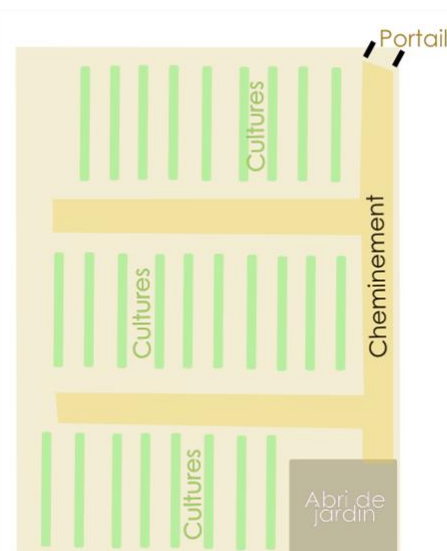


Figure 27 : Typologie des cheminements au sein des parcelles (Aurore PABA)

Ces schémas permettent de mieux comprendre la circulation au sein des jardins individuels, chacun choisissant un des modèles. L'accessibilité aux cultures est le principal objectif de ce dessein.

Nous pourrions nous dire que, finalement, malgré les particularités de chacun des jardiniers nous retrouvons une certaine similitude dans l'aménagement des parcelles et des cultures.

Mais ils souhaitent se démarquer en matérialisant ces passe-pieds de manières différentes, allant de l'herbe au recyclage d'anciennes dalles de carrelage (figure 28) en passant par des caillebotis.



Figure 108 : Des petits chemins....dallés, paillés, bétonné, enherbés (photo Aurore PABA)

Pour agrémenter ces parcelles, comme nous le voyons sur les photos ci-dessus, certains jardiniers sèment des plantes ornementales mellifères ou simplement esthétique.

4. Des jardins fleuris : une tendance au féminin

Après avoir identifié et détaillé l'aspect productif des parcelles penchons-nous maintenant sur l'aspect esthétique. Nous observons que 99% des jardiniers enquêtés agrémentent leur parcelle de fleurs allant de l'espèce unique à une diversité importante. 5 femmes sur 10, proposent un panel de plus de 10 espèces de plantes ornementales alors que seulement 5 hommes sur 18 ont plantées environ 6 espèces notamment les rosiers, le glaïeul et les œillets. Les hommes jardiniers interrogés sont moins sensibles à la « beauté fleurie » de leur parcelle principalement dédiée à la production légumière (figure 29). Les femmes jardinières ne peuvent envisager de jardin sans ces végétaux.



Parcelle 125



Parcelle 124

Figure 2911 : Exemple de 2 parcelles voisines (photo Aurore PABA)

Les fleurs peuvent jouer un rôle pour les cultures comme nous l'avons vu précédemment en éloignant certains insectes nuisibles. Elles permettent aussi de les attirer grâce à leur nectar. Les plantes mellifères telle que la bourrache que nous retrouvons dans de nombreuses parcelles favorisent la présence de pollinisateurs utiles pour les cultures. Nous pouvons donc déduire que le sexe du jardinier, sa sensibilité et ses connaissances concernant les interactions entre insectes et végétaux sont des facteurs de présence ou non de plantes à fleurs ornementales.

Lorsqu'elles sont les bienvenues, ces dernières mettent en valeur le jardin comme des œuvres jardinières uniques à chaque jardinier(ière).

5. Les « œuvres jardinières »

Nous qualifions les éléments décoratifs d'« œuvres jardinières » car ils sont créés et pensés en fonction des représentations de chacun et de leur sensibilité. Comment embellir le jardin autrement qu'avec des végétaux ? En recyclant notamment des objets.

Dans notre imaginaire, nous ne pouvons penser un jardin sans une figure emblématique : l'épouvantail. Nous en retrouvons quelques uns au cours de notre visite.



Figure 12 : Exemple d'épouvantail protégeant des parcelles 504 et 526 (photo Aurore PABA)

En discutant avec un des jardiniers concepteurs, nous analysons que cette statue de paille prend une forme symbolique mais aussi esthétique. En fabriquant un épouvantail (figure 30), il cherche à agrémenter son espace et spécifier que ce dernier est habité. D'autres « artistes » suivent cet exemple. Une conversation artistique se crée entre les jardiniers. Nous les retrouvons principalement dans les parcelles de locataires des moins de 40 ans et dans la zone 5 du jardin de Périole (figure 8).

Les tuteurs participent aussi à cette personnalisation mais en quoi ces objets anodins peuvent-ils être importants dans la prise en compte esthétique de la parcelle ?



Figure 131 : Exemple de tuteurs et décoration (photo Aurore PABA)

Les tuteurs ont pour objectif de supporter les tiges des tomates et autres plantes grimpantes. Ils sont fabriqués avec des matériaux végétaux, tiges de bambous, branches d'arbres mais aussi en recyclant des tiges filetées utilisées en BTP ou bien des tubes métalliques (figure 31). Ce choix se fait par exemple en fonction de ce que les jardiniers ont sous la main mais aussi des professions de certains. Celui de la parcelle 314, par exemple, était routier pour une entreprise métallurgique qui fabriquait des ronds à béton en acier. Il en utilise aujourd'hui pour soutenir ses tomates.

S'ajoute à ces détails, des protège-tuteurs avec d'anciennes boîtes de conserves ou bouteilles plastiques. Cette touche minimaliste pouvant paraître insignifiante joue aussi un rôle dans l'esthétisme du jardin.

Tous ces éléments pouvant être considérés comme « décoratifs », inutiles à la production de fruits et légumes personnalisent et individualisent chaque parcelle. L'hypothèse **H3** est confirmée.

VIII. Synthèse globale

La grande superficie et le nombre conséquent de parcelles individuelles cultivées fait du jardin familial de Périole un exemple intéressant d'étude concernant le thème de la « diversité » dans les jardins collectifs urbains. Les informations recueillies au cours des entretiens et des observations nous ont permis de dégager différents éléments constitutifs d'une parcelle.

Le jardinier est l'élément fondateur dans cette conception. A partir de ses choix propres, il dessine son jardin considéré comme unique. Même si nous remarquons une certaine homogénéité dans sa structure et une influence importante des « autres » (jardiniers, famille et association), aucune parcelle n'est similaire comme l'explique Françoise Dubost¹¹⁴ : « Si tous les jardins se conforment à un modèle, aucun ne s'y réduit tout à fait, aucun jardin ne ressemble vraiment à un autre ». Le jardin peut prendre une grande diversité de formes et de textures agrémenté notamment par des éléments non productifs et décoratifs symboles personnels du sens esthétique. Et Nathalie Blanc¹¹⁵ de dire : « le jardin est un espace de réalisation personnelle et collective de démonstration d'un savoir-faire, d'une relation à la nature vécue comme primordiale ».

Ces particularismes permettent de décrire le jardin de Périole comme une mosaïque de micro-paysages. Les hypothèses de départs sont par conséquent confirmées.

H1 : Le jardinage est un acte individuel dont les choix sont culturellement déterminés

H2 : L'influence de la sphère extérieure permet au jardinier de se réapproprier son jardin

H3 : L'esthétique des parcelles individuelles joue un rôle dans la perception de l'ensemble comme une mosaïque de micro-paysages

Cette analyse permet donc de comprendre les choix des éléments de la conception et représentation de ces « petits coins de paradis » isolés au sein d'une structure commune et collective. Face à cette diversité est-il possible d'élaborer un mode de gestion identique à toutes ces entités ? Le système en place au travers d'une charte collective à tous les jardins familiaux de France membre de la FNJFC existe et reste très large. Chaque jardin développe ainsi son règlement intérieur comme nous l'avions précisé. Cependant, à cette échelle, pourrions-nous élaborer une typologie de parcelles afin d'adapter les modes de gestion ? Comment harmoniser le jardin sans enlever le caractère « unique » de chacune d'elles ?

¹¹⁴ Dubost F. in « Du jardin ouvrier au jardin partagé : un rôle social et environnemental », *Bibliothèque numérique de l'INP*, numéro 4, 2007, p5

¹¹⁵ Blanc N., *Les nouvelles esthétiques urbaines*, Ed. Armand Colin, coll. Emergences, 2012, 219p.

Partie 4

Typologie et perspective

Les jardins sont des entités uniques correspondant aux représentations et usages du jardinier. Nous allons donc répertorier les différents éléments détaillés dans la partie précédente pour constituer une typologie paysagère des parcelles observées. Cette analyse synthétique est cependant réductrice car elle ne tient pas compte de l'identité de chaque jardinier.

Nous souhaitons aussi spécifier que cette catégorisation est un exemple et qu'elle peut être enrichie et modifiée. Notre observation se restreint aux parcelles enquêtées au sein du jardin familial de Périole. Il est donc possible d'analyser de nouveaux types en fonction des jardins familiaux et de les observer à partir de cette grille de lecture.

A la suite de ce travail, nous expliquerons comment cette typologie pourrait être utilisable afin d'améliorer les modes de gestion des jardins familiaux. Nous proposerons des pistes de réflexion centrées sur l'approche de l'éducation relative à l'environnement.

IX. Un essai de typologie des parcelles observées

L'observation et les conversations avec les 28 jardiniers enquêtés nous ont permis d'établir une liste des critères à prendre en compte dans la formation de ces paysages

A. Les éléments de la typologie

1. La diversité végétale cultivée

Lorsque nous évoquons le mot jardin, le végétal est le premier élément auquel nous pensons. Il comprend tous les étages de végétation allant de la strate arboré à la strate herbacée. Nous envisageons de qualifier la parcelle en fonction de ces données mais aussi de la diversité des plantes cultivées. Nous tenons compte des espèces présentes tant au niveau légumes que fruits et fleurs. Même si la différence entre les variétés est difficile à identifier visuellement, nous prenons le degré de diversité variétale en considération. La présence volontaire de « mauvaises herbes » sur la parcelle est évaluée car c'est un choix délibéré du jardinier.

2. Les pratiques culturelles

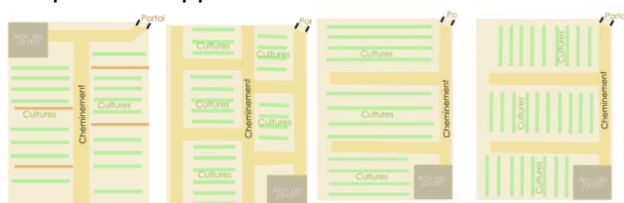
Les pratiques sont directement liées au végétal et modèlent le jardin en fonction des alternatives choisies. Nous envisageons de déterminer si le jardinier utilise :

- des produits phytosanitaires limitant par exemple la présence de « mauvaises herbes » ou d'insectes indésirables ;
- des techniques dites écologiques en matière d'arrosage comme l'utilisation de paillage de tous types ;
- des plantes auxiliaires pour attirer les pollinisateurs et repousser certains insectes ou bien nécessaires à la confection de purins ;

En déterminant les pratiques jardinières ont identifié les usages de chaque jardinier allant de la production pour l'autoconsommation au loisir-détente.

3. La structure

L'observation du paysage jardinier s'accompagne d'une analyse de l'architecture du jardin. L'agencement des éléments végétaux n'est pas effectué au hasard. Leur emplacement a été pensé par le jardinier qui décide, selon le calendrier des rotations de cultures d'aménager son jardin de telle manière. Les cheminements participent à l'appréciation de la structure de la parcelle. Nous prenons pour référence la typologie présentée dans la partie précédente : les chemins en « T », en couloirs, en « U »



4. L'ambiance paysagère

Enfin nous qualifierons de manière la plus objective possible, l'ambiance créée grâce à ces éléments, le jeu des couleurs, les formes. Nous tiendrons compte de la volonté des jardiniers à « embellir » et dynamiser leur parcelle au travers l'exposition d'« œuvres jardinières » tels que des épouvantails.

B. Les types de jardins

Nous décidons de réaliser des fiches par type, détaillant les éléments caractéristiques de chacun. Nous avons déterminé cinq types de jardins en fonction des données que nous venons de voir. Nous les avons classés en fonction du degré de végétation : le jardin « délaissé », le jardin « fouillis végétal », le jardin de curé, le jardin « hybride » entre loisirs et production, et le jardin de l'autoconsommation.

Le jardin « délaissé »

Le jardinier n'envisage plus de cultures dans son jardin. En constatant le manque d'entretien et la non-production de fruits ou légumes, l'association peut décider de résilier le contrat de location.



Parcelle 423

La diversité végétale cultivée

Dans ce type de parcelle, nous retrouvons des jardins différents tous accompagnés de végétation spontanée:

- les jardins sont à l'abandon totalement avec la seule présence d'adventices (parcelle 423)
- les jardins possèdent des arbres mais aucune culture (parcelle 204)
- les jardins sont un mélange de strates en tout genre avec des « vestiges » de légumes vivaces (parcelle 138)

Ces stades correspondent à un abandon progressif des cultures

par le jardinier.

Les pratiques culturales

Le jardinier ne pratique pas de culture. Seuls les légumes vivaces persistent tels que les artichauts par exemple. Certaines parcelles peuvent être tondues comme la 204. Le jardinier abandonne son jardin ou cultive moins d'un quart de la superficie, équivalent à une platebande peu organisée.

La structure

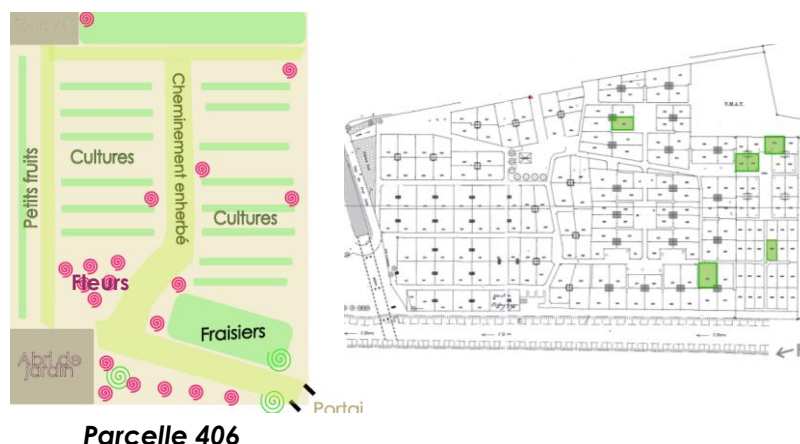
Aucune structure visible

Ambiance paysagère

Le non entretien de la parcelle lui confère un aspect sauvage.

Le jardin comme « fouillis végétal »

Ce type de jardin entre nature et culture correspond à un jardinier sensible aux enjeux environnementaux favorisant la biodiversité. Il n'envisage pas seulement la production de légumes mais réfléchit aux multiples interactions possibles entre les plantes et les insectes. Le jardin est plutôt un espace de loisir, détente et expérimentation correspondant à des personnes actives.



La diversité végétale cultivée

Le jardin « fouillis végétal » rassemble, comme son nom l'indique, une grande diversité de végétaux. Le jardinier ne cultive pas seulement des fruits et légumes mais laisse une large part aux fleurs ornementales et spontanées et plantes auxiliaires favorisant la présence d'insectes pollinisateurs. Certaines d'entre elles peuvent être utilisées en purins. Les espèces de légumes, fruits et aromatiques sont diversifiées. On retrouve souvent des variétés issues de semences paysannes. Les arbres fruitiers et la strate herbacée sont aussi les bienvenues. Il est possible de rencontrer des « mauvaises herbes » sur certaines parcelles.

Les pratiques culturelles

Le jardinier pratique des techniques écologiques en associant notamment les plantes entre elles, en limitant l'arrosage par la présence d'un paillage conséquent ou d'une couverture végétale dense. Aucun engrais et produit phytosanitaire n'est employé. Seul le compost et le fumier permettent d'enrichir le sol.

La structure



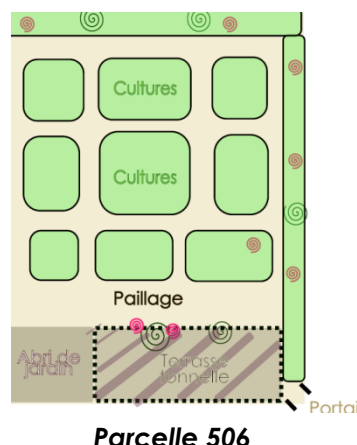
La structure de ces jardins est principalement en couloirs mais pas obligatoirement rectilignes matérialisant ainsi les zones de culture afin de faciliter les rotations. Nous retrouvons aussi le modèle en U. Les limites des zones ne sont pas clairement déterminées. Les passe-pieds sont pour la plupart paillés, matérialisés par des planches de bois ou bien enherbés.

Ambiance paysagère

Les couleurs, les textures, les formes se mélangent dans tout le jardin créant un fouillis végétal. Les œuvres jardinières sont installées dans le jardin comme par exemple des épouvantails ou hôtels à insectes accueillant la faune. Des treilles ou tonnelles agrémentant la terrasse de l'abri.

Le jardin de curé

Les jardins en carré prenant exemple sur les jardins médiévaux sont représentés par quelques parcelles situées principalement dans la zone 4. Ce sont des jardins bien entretenus, cultivés de façon rationnelle et comprenant une grande variété de plantes.



La diversité végétale cultivée

Le jardin de curé accueille des espèces végétales en tout genre de la fleur au légume. Il est souvent entouré d'une haie vive composée de petits fruits et de rosiers. Elle crée un sentiment

d'isolement et de préservation de cet endroit secret ou « sacré ».

Malgré une superficie assez importante de la parcelle, seuls les carrés sont cultivés, limitant ainsi la surface du potager. La diversité y est cependant importante, limitant les cultures à quelques pieds de chaque variété. Le jardinier laisse une large part aux fleurs et plantes auxiliaires favorisant la présence d'insectes pollinisateurs. Certaines d'entre elles peuvent être utilisées en purins. Les plantes aromatiques sont aussi présentes.

Les arbres fruitiers et la strate herbacée sont aussi les bienvenues. Il est possible de rencontrer des « mauvaises herbes » sur certaines parcelles.

Les pratiques culturales

Le jardinier pratique des techniques d'association de culture en mélangeant les tomates avec les salades, les herbes aromatiques avec des plantes médicinales.

Chaque carré est ordonné et réfléchi en fonction des plantes choisies. Aucun engrais et produit phytosanitaire n'est employé. Seul le compost et le fumier permettent d'enrichir le sol.

La structure

La structure de ces jardins est principalement en couloirs rectilignes stricts symbole de la rigueur de ces jardins. Chaque carré de culture est matérialisé par des planches de bois et légèrement surélevé pour faciliter le jardinage.

Les chemins autour sont paillés ou laissés enherbés

Ambiance paysagère

La structure de la parcelle est par elle-même une œuvre esthétique représentant un modèle de jardin ancestral. Les plantes, les couleurs et les formes se mélangent pour créer l'ambiance d'un jardin des simples.

Le jardin « hybride »

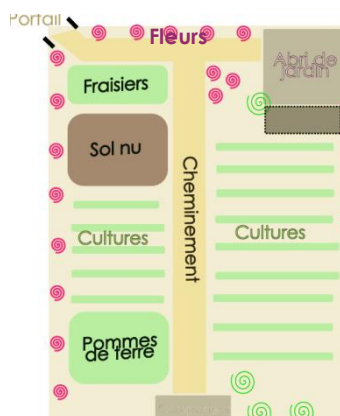
Le jardin « hybride » est un peu particulier car il est situé entre le jardin « fouillis végétal » et le jardin de l'autoproduction. Le jardinier a pour objectif de produire en conséquence même si cette activité reste un loisir plaisant et expérimental. Malgré l'aspect de production, il agrmente son jardin de fleurs ornementales pour embellir et rompre avec la rigidité des planches de cultures.



Parcelle 209



Parcelle 213



Parcelle 213



La diversité végétale cultivée

Ce type de jardin, comme nous l'avons dit accueille une diversité d'espèces en associant un potager et une zone ornementale, représentée généralement par les rosiers et glaïeuls, placée autour de l'abri de jardin, zone de détente.

Les espèces de légumes, fruits et aromatiques sont diversifiées mais l'on retrouve des variétés communes pouvant provenir de plants ou semences F1, la productivité restant essentielle.

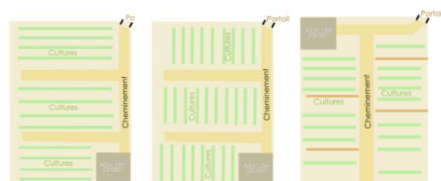
Les arbres fruitiers ont une place de choix contrairement aux « mauvaises herbes » souvent détruite par procédé chimiques ou manuellement.

Les pratiques culturales

Le jardinier pratique des techniques de jardinage traditionnelles accompagnées de pratiques agro-écologiques : l'engrais minéral ou organique est souvent utilisé pour enrichir le sol et ainsi augmenter la productivité.

L'usage du paillage n'est pas majoritaire. Certains purins sont confectionnés comme par exemple le purin d'ortie ou de consoude.

La structure



Leur structure est principalement en U ou T. Ces modèles suivent la trame des jardins familiaux traditionnels avec une organisation ordonnée de passe pied délimitant de manière franche les planches de cultures.

Ambiance paysagère

Des assortiments de fleurs agrmentent les treilles et tonnelles qui habillent l'abri de jardin. Les tuteurs sont souvent réalisés avec des matériaux particuliers tels que le bambou ou tige filetée habillée de boîtes de conserves. Les couleurs ne se mélangent pas, les fleurs présentes agrmentant la bordure du jardin ou la zone « habitée ».

Le jardin « traditionnel »

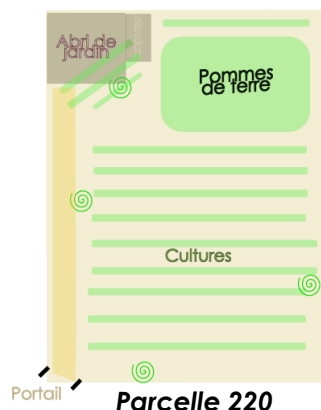
Le jardin « traditionnel » est le jardin ouvrier par excellence. Les parcelles sont consacrées exclusivement à la production de légumes. Ces potagers sont entretenus par des jardiniers ayant conservés les modèles traditionnels de culture. Ce jardin reste cependant un lieu de partage.



Parcelle 136



Parcelle 512



La diversité végétale cultivée

Le jardin de l'autoconsommation est avant tout un potager où sont cultivées en grande majorité des plantes destinées à la consommation. La production est suffisamment importante pour éviter l'achat d'autres légumes. Le nombre d'espèces végétales est donc limité aux plus productives en fonction de la saison. La diversité variétale est moins importante que les autres types de jardin car le jardinier consacre plusieurs rangées pour une même espèce et au plus deux variétés : par exemple il prévoit 6 rangées de tomates de 2 variétés différentes pouvant être hybrides. L'objectif est donc de cultiver des espèces productives en optimisant la surface de plantation. De nombreux jardiniers pratiquent la récupération de graines et le semis. Les arbres fruitiers tels que les figuiers et la vigne ornent le potager. La plupart de temps les fleurs ne sont pas admises ou ornent les haies.

Les pratiques culturales

Les techniques choisies restent conventionnelles privilégiant la productivité même si un nouveau regard sur les pratiques agro-écologiques est porté. Le jardinier peut être amené à utiliser des engrais minéraux ou organiques mais aussi le compost et fumier. Le paillage n'est pas systématique. Il n'est pas rare de trouver des parcelles au sol nu et travaillé de manière intensive. L'usage de produits phytosanitaires est courant mais cependant pas systématique.

La structure

La structure de ces jardins est principalement en T et U mais nous retrouvons aussi des structures en couloirs le plus souvent rectilignes. Les chemins sont très souvent dallés ou bétonnés et aménagés d'une bordure nette. L'herbe n'est pas particulièrement la bienvenue.



Ambiance paysagère

Seuls les abris de jardin sont agrémentés de treilles ou tonnelles fleuries. Les plantes ornementales ne font pas partie de ce décor. Nous pourrions qualifier ce jardin de « désert de cultures ».

C. Synthèse

Les fiches présentant les différents types de parcelles regroupent les jardins enquêtés et les jardins observés. Elles tiennent compte des caractéristiques communes de chaque type. Pour avoir un aperçu rapide de cette typologie, nous proposons un tableau de synthèse (figure 33).

Jardin	« Délaissé »	« Fouillis végétal »	Curé	« Hybride »	« Traditionnel »
Diversité végétale cultivée	Non	Oui	Oui	Oui	Oui/Non
Pratiques culturelles	Abandon . Nulle . Reste de plantes potagères vivaces	Ecologiques . Paillage . Association de plantes . Compost . Non utilisation de produits phytosanitaires et engrais . Purins	Ordonnées . Association de plantes . Non utilisation de produits phytosanitaires et engrais	Ecologiques et traditionnelles . Paillage ou sol nu . Récupération de graines . Associations de plantes . Purins . Utilisation ou non de produits phytosanitaires	Conventionnelles . Paillage ou sol nu . Récupération des graines . Utilisation d'engrais et compost . Utilisation de produits phytosanitaires possible
Structure	Nul	En couloirs En U	En couloirs	En T En U	En T En U En couloirs
Ambiance paysagère	Sauvage	Présence d'œuvres jardinières, mélange de végétaux et de textures	Structure en carré dessinée	Présence importante de fleurs ornementales	Agencement de la terrasse avec des tonnelles ou treilles

Figure 32 : Tableau de synthèse de la typologie des parcelles du jardin familial de Périole (Aurore PABA)

Cette démarche de classification permet de voir la diversité de jardin que nous pouvons rencontrer sur un seul et même site. La tendance des jardins enquêtés est traditionnelle et hybride de part la forte proportion de personnes retraitées. Il est possible de généraliser ce type dominant à tout le site par simple observation.

Cette typologie montre aussi qu'aujourd'hui, les jardins familiaux se diversifient : les critères de sélection des jardiniers nous amènent à rencontrer des formes de jardinages modifiées par les usages. Le potager pour l'autoconsommation se voit être remplacé par les jardins « hybrides » consacrés à la culture mais aussi au loisir et à la détente. Les nouvelles pratiques centrées sur les enjeux environnementaux actuels, modèlent des parcelles privilégiant l'accueil de la biodiversité. Celles-ci sont souvent transmises et acquises au cours de formation ou sensibilisation aux techniques de jardinage écologique organisées par l'association elle-même ou bien des associations d'animation telles que *Partageons les jardins* !

Cependant, ce travail de catégorisation peut être critiqué car il généralise des jardins pouvant présenter des caractéristiques uniques à chaque jardinier. Face à cette diversité, nous aurions pu penser des types intermédiaires mais cette typologie serait devenue complexe et inutilisable dans d'autres jardins familiaux par exemple.

X. Perspective

Comme nous l'avons constaté, parler de jardins n'est pas simple. Il ne serait pas judicieux par exemple de ne parler que de « potagers » car ils sont plus que cela. La diversité qui leur est associée multiplie les qualificatifs. Envisager un mode de gestion unique ne serait-il donc pas restrictif ? Ne participerait-il pas à l'uniformisation des parcelles comme certains auteurs le prétendent ?

A. Tenir compte de la diversité paysagère : exemple des mauvaises herbes

Nous nous sommes aperçus de la difficulté à gérer un espace aussi multiple. Cette diversité paysagère amène à réfléchir sur différents thèmes pouvant être abordés et notamment la question de la présence des « mauvaises herbes » au sein des parcelles cultivées. Ces dernières sont toujours mal perçues chez la majorité des jardiniers enquêtés. Il est explicité que les herbes hautes ne sont pas les bienvenues, elles restent le symbole d'un jardin non entretenu. Cette réticence esthétique s'exprime aussi dans l'alinéa 7 de la charte « jardinage et environnement » de la FNJFC communes à tous les jardins familiaux adhérents :

7/ Embellir les jardins :

- *soigner sa parcelle : chaque jardinier doit être soucieux de sa parcelle (espace cultivé, allées, abris de jardin et leurs abords) et de son fleurissement.*
- *participer à des travaux collectifs permettant le nettoyage et l'embellissement des espaces communs de chaque site*
- *contribuer à l'harmonie de la cité : les sites des jardins dont la majorité d'entre eux est maintenant intégrée dans le tissu urbain doivent être des espaces beaux et attractifs, condition de leur durée.*

Le jardinier envisage-t-il l'esthétique de sa parcelle de la même manière que les autres ? Les critères esthétiques sont-ils les mêmes d'un usager à l'autre ? Nous avons vu que non.

Quelques uns invitent les adventices volontairement. Ils n'ont pas de raisons spéciales pour les éradiquer. Ils pensent que ces dernières, lorsqu'elles sont régulées, peuvent apporter des bénéfices voire même des services écologiques à leurs cultures. Elles participent à l'apport de biodiversité dans ces petits espaces cultivés. Certains parlent aussi d'une volonté de créer un aspect « sauvage ».

Rompre avec l'image des anciens jardins ouvriers faits de bric et de brocs fait de l'entretien des parcelles un enjeu de choix pour les associations gérantes.

Les perceptions de certains doivent-elles cependant renier la volonté des autres d'accueillir les « mauvaises herbes » ? Doit-on penser cependant à un abandon ? Tout est question de proportion.

La perception des « mauvaises herbes » est un sujet récurrent dans l'application des nouveaux modes de gestion des espaces verts de ville. Des programmes tentent de sensibiliser les habitants. Ces initiatives permettent aux volontaires de s'impliquer dans une démarche de recherche, au travers des sciences participatives, en apprenant par soi-même à reconnaître et apprécier ces plantes, souvent considérées comme indésirables, présentes sur le pas de leurs portes. Le

programme *Sauvages de ma rue*¹¹⁶ en est un des exemples. Les nouvelles politiques de gestion des espaces verts suivent ce courant. Les adventices ont aujourd'hui leur place dans les aménagements. Les jardins collectifs urbains, intégrés à la trame verte de la ville pourraient y participer. L'éducation relative à l'environnement jouerait donc un rôle dans cet apprentissage à la diversité.

B. L'éducation relative à l'environnement au service de la diversité paysagère

Comme nous l'avons remarqué au cours de cette étude, le jardin familial de Périole présente une mosaïque de parcelles toutes différentes. Cependant, les jardins familiaux actuels souhaitent rompre avec la notion de « bidonvilles » souvent accordée à leurs prédécesseurs, les jardins ouvriers. Ils ont par conséquent pour volonté de recréer une homogénéité esthétique. La contrainte d'imposer un modèle paysager amènerait, sur le long terme, à perdre la diversité des lieux et des jardiniers mais aussi l'identité de chaque site. L'éducation relative à l'environnement (ERE) serait donc une alternative à cette imposition. Lucie Sauvé explique :

« L'éducation relative à l'environnement peut contribuer au renforcement d'une affirmation de soi-même, individuellement et collectivement, ici et maintenant, en lien avec l'appartenance au lieu comme condition essentielle de l'exercice d'une responsabilité environnementale »¹¹⁷

En reconstruisant « le réseau des relations personne - groupe social – environnement »¹¹⁸, il serait alors possible que chaque acteur, tant les gestionnaires que les locataires, s'approprient ces espaces de vie collective.

1. Au sein des jardins de l'association Les jardins familiaux de la Garonne

Une éducation plurielle¹¹⁹ permettrait de comprendre à la fois la diversité, des jardiniers et des techniques de jardinage, les liens qui les unissent et les antagonismes qui les séparent. Indépendants dans leurs choix, il serait donc intéressant de les faire participer à un projet commun tel que l'élaboration de la charte ou règlement intérieur du jardin familial qu'ils intègrent. Cette technique de concertation est déjà utilisée dans la mise en place des jardins partagés. La participation des divers acteurs favorise en fin de compte une vision plus globale, contextualisée et signifiante des réalités en question¹²⁰.

En échangeant, communiquant, se concertant autour des problématiques soulevées comme la représentation et la gestion des « mauvaises herbes », par exemple, chacun pourrait exposer son savoir et savoir-faire. Les réticences de certains et les envies des autres permettront à tous de mieux comprendre la diversité des points de vue. A travers cette question pourrait être abordé le problème de l'usage de produits phytosanitaires et leurs conséquences sur l'environnement et le bien commun que représente le sol.

¹¹⁶ Pour plus d'information sur l'observatoire Sauvages de ma rue : sauvagesdemarue.mnhn.fr/

¹¹⁷ Sauvé L., 2009 in Bonnin J-B. et al. « Affirmer l'identité du territoire : une démarche de valorisation du littoral au Pays Marennes-Oléron », *Education relative à l'environnement*, vol.10, 2011/2012, pp.123-138

¹¹⁸ Sauvé L., « L'éducation relative à l'environnement et la perspective du développement durable », *Les cahiers Millénaire3*, Grand Lyon Mission Prospective et Stratégie d'agglomération, pp.57-60, consulté le 1/05/2014

¹¹⁹ Vigouroux J-P., in Lange J-M., « Éducation à l'environnement pour un développement durable : informer, former ou éduquer ? », *Nature Sciences Société*, vol.17 numéro 1, 2009, pp.70-72

¹²⁰ Sauvé, L., *Les défis posés à la recherche en éducation par le contexte socio-environnemental contemporain - Jalons pour une réflexion*. Colloque du Doctorat en éducation. Université du Québec en Outaouais, Août 2005. <http://w3.uqo.ca/colleduc/>

Ces conversations seraient encadrées par un animateur. Il n'apporterait pas un savoir absolu sur la question ni orienterait les réponses mais amènerait chaque jardinier à se questionner sur ses pratiques et apporter un regard critique sur son rôle dans le groupe et l'environnement. Celles-ci pourraient être gérées par l'association *Les Jardins familiaux de la Garonne* ou bien en collaboration avec l'association *Partageons les jardins*. Cette action s'adresse donc à l'association gestionnaire qui pourrait aussi travailler avec l'ensemble des locataires afin d'améliorer et revoir les règles du « mieux-vivre » ensemble au sein du jardin de Périole, exemple parmi d'autres. En prenant en considération la pluralité des représentations et en encourageant la participation de chacun, les jardiniers pourraient ainsi mieux tolérer les décisions collectives.

2. Au sein du territoire

Comme nous l'avons détaillé dans la présentation de la zone d'étude, le jardin est situé dans un territoire particulier peu enclin à accueillir un lieu de ce type. Le bâti de grande envergure est dominant laissant peu de place à un espace vert. Le jardin semble « étouffé » par le béton. Assez méconnu et peu visible, il ne s'intègre pas totalement dans le territoire dans lequel il s'inscrit. Cette situation pourrait un jour lui être néfaste si les politiques territoriales préfèrent valoriser la construction de logement. Il serait donc essentiel de valoriser ce lieu « habité » où les quelques visiteurs voisins viennent chercher le « dépaysement » et le changement d'ambiances.

L'objectif serait de travailler sur la perception et représentation des usagers et des « habitants » du territoire environnant concernant les paysages quotidiens dont le jardin de Périole fait parti. Ils « permettent de développer la capacité à regarder ce qui nous entoure et d'étayer le passage de l'observation à la construction de sens »¹²¹. A travers une recherche interprétative, il serait possible de produire des débats concernant la viabilité et la légitimité de ce lieu isolé dans ce territoire urbanisé. Cette prise de conscience contribuerait à l'évolution de ce dernier et ainsi permettrait de conserver l'identité du jardin. L'ERE, dans ce cadre non formel, aiderait ainsi à « habiter en apprenance »¹²².

Lucie Sauvé résume en disant que le « projet de jardinage collectif peut aider au développement d'un sentiment de responsabilité et d'appartenance à l'égard du milieu de vie et pourrait catalyser l'engagement vis-à-vis de ce dernier »¹²³. L'ERE, associée au départ à une acquisition de connaissances de type scientifique sur l'environnement, devient un processus qui consiste à développer une culture de la responsabilité civique à l'égard du milieu physique et humain¹²⁴. Elle permet donc d'améliorer la qualité de vie tout en renforçant la cohésion sociale. C'est pourquoi elle est au cœur de l'évolution des sociétés¹²⁵.

¹²¹ Vergnolle-Mainar C. et al., « Regards interdisciplinaires croisés sur les paysages ordinaires de proximité : un enjeu pour enrichir le lien des élèves au territoire où ils habitent », *Education relative à l'environnement*, vol.10, 2011/2012, pp.223-230

¹²² Trocme-Fabre in Bonnin J-B. et al. « Affirmer l'identité du territoire : une démarche de valorisation du littoral au Pays Marennais-Oléron », *Education relative à l'environnement*, vol.10, 2011/2012, pp.123-138

¹²³ Sauvé L., 2005, *op cit.*

¹²⁴ Sauvé L., Machabée L., La représentation : point focal de l'éducation, *Education Relative à l'Environnement : Regards, Recherches et Réflexions*, vol.2, 2000, pp. 209-215

¹²⁵ Morin E., Gonod P. et Paskua, *Manifeste pour la métamorphose du monde*, Médiaterre, 2009

Conclusion

« Le jardin est un terreau fertile d'apprentissage »

Philippe Mahuzies-Sanuy¹²⁶

Depuis quelques années, les jardins collectifs urbains deviennent des espaces intéressants pour les collectivités territoriales mais aussi les citoyens en quête de « nature en ville ». Il s'agit de réintroduire le végétal dans ce milieu l'ayant longtemps considéré comme hostile en réinvestissant d'anciennes friches ou interstices entre le bâti existant ou revalorisant d'anciennes parcelles cultivées. Avant tout jardins nourriciers, ils invitent des espèces végétales cultivées ou spontanées permettant l'accroissement de la biodiversité en ville. En plus des enjeux scientifiques, ces jardins deviennent des lieux sociologiquement forts

De nombreuses études autour des jardins partagés ont montré que ces entités jardinières permettent aux citoyens participants de s'approprier un lopin de terre de manière individuelle ou collective, de s'investir dans un groupe et de trouver leur place en tant que citoyen porteur de responsabilités et de projets. Comme nous l'avons souligné dans la première partie, peu de recherches se centrent sur les jardins familiaux. Ces derniers, souvent catalogués comme lieux de jardinage pour l'autoconsommation, évoluent en espaces de loisirs où chaque jardinier trouve des moments de plaisirs, de rencontres et d'échanges tout en remédiant à aux problèmes sur l'origine des produits consommés. Le jardin nourricier n'est donc plus seulement un lieu de récolte et de production mais « une résidence secondaire en miniature »¹²⁷ joignant l'utile à l'agréable.

Ouvert au public, le jardin familial de Périole devient un lieu de « verdure » et détente au cœur d'un espace en perpétuel mouvement. Lors d'une simple visite, il est possible de découvrir les parcelles toutes différentes les unes des autres. Cette constatation nous a permis d'envisager cette étude en essayant de comprendre et caractériser la diversité de ce lieu. Quels sont les éléments qui permettent de construire ces paysages ?

Nous avons pu constater que de nombreux facteurs individuels et extérieurs entrent en jeu dans l'aménagement de chaque parcelle véhiculant ainsi une image et une esthétique qui lui est propre. A travers ses représentations du jardinage, ses savoirs et savoir-faire acquis au cours de sa vie, le jardinier modèle son petit coin de paradis. La diversité culturelle influence donc chacun dans sa création en l'amenant à cultiver des légumes et fruits associés ou non de fleurs. Les espèces et les variétés ne sont pas seulement choisies pour leur productivité mais aussi pour son utilisation culinaire. Les pratiques culturelles transmises très souvent par les parents ou grands parents, anciens cultivateurs accompagnent cette sélection.

Cependant, les savoirs ne se communiquent pas seulement entre membres de la famille. L'apprentissage se fait au travers de les différents échanges et débats avec les voisins de jardins

¹²⁶ Mahuziès-Sanuy P., *Jardin et jardinage. Un terreau fertile pour la formation continue des enseignants au primaire*, Mémoire de Maîtrise en éducation dirigé par Lucie Sauvé, Université du Québec à Montréal, Avril 2008

¹²⁷ CERTU et al, *Composer avec la nature en ville*, Ed. CERTU, Lyon, 2009

notamment. Certains s'alimentent de livres spécialisés afin d'expérimenter de nouvelles cultures. D'autres préfèrent les « cours » sur le compostage dispensés par l'association gestionnaire. Tous ces éléments permettent donc à chaque jardinier de s'approprier son jardin, le modeler à son image et ainsi créer des parcelles toutes différentes sur un même site. Laurence Baudalet emploie justement le terme de « métissage paysager »¹²⁸.

Nous avons souligné que l'aspect esthétique est primordial dans l'entretien d'un jardin. Certains éléments non utiles à la production sont présents et les agrémentent d'un caractère particulier. Il est donc possible de dire qu'il existe une diversité tant sociale que paysagère dans le jardin familial de Périole.

Malgré leurs particularités, nous avons essayé de créer une typologie de parcelle qu'il est possible de rencontrer dans ce jardin mais aussi sur d'autres sites. Nous avons recensé cinq types allant du jardin « délaissé » au jardin « traditionnel » basé sur la production pour l'autoconsommation. Nous avons constaté que les nouveaux usages des jardins familiaux se reflètent aisément dans les pratiques et leur aménagement. Ce travail permet de nous questionner sur la préservation de cette diversité spécifique à ces lieux.

Nous avons pu nous rendre compte que certaines contraintes exposées dans la charte de la FNJFC et du règlement intérieur du site pouvaient jouer un rôle dans l'aménagement des parcelles. Quelques exigences obligent les jardiniers à entretenir leur parcelle de manière assidue afin de garantir une esthétique homogène. Cependant, nous avons remarqué que certains locataires n'envisagent pas cette théorie de la même façon. Il serait donc judicieux de discuter de ces différentes représentations notamment grâce à une approche autour l'éducation relative à l'environnement afin de mieux comprendre les pratiques de chacun. En tolérant et agissant ensemble, il serait alors envisageable de conserver la diversité, élément important de ces jardins, tout en respectant l'autre.

L'étude réalisée, menée sur quatre mois, aurait mérité un traitement plus approfondi. Le choix du sujet fut très large au départ et difficile à orienter sur un thème en particulier. Il aurait été intéressant de multiplier les mesures de la diversité au sein d'autres types de jardin collectifs. Le jardin de Monlong à Toulouse ou la Crapaudine à Nantes, exemples uniques de jardins familiaux intégrés dans les jardins publics auraient été captivant à étudier car l'enjeu et les contraintes de la sphère publique est présente. Il aurait été envisageable, avec un temps imparti plus conséquent, de réaliser des entretiens auprès des citoyens sur leur perception de ces espaces en tant que lieu de diversité aurait permis de comprendre les enjeux que cela pourrait représenter à l'échelle de la ville.

¹²⁸ Baudalet L. et al., 2008, op cit

Bibliographie

Ouvrages

- . ADEME, *Jardins potagers : terres inconnues ?*, Ed. EDP Sciences, 2012, 171p.
- . Baridon M., *Les jardins, paysagistes - jardiniers - poètes*, Ed. Robert Laffont, Paris, 1998.
- . Baudalet L. et al., *Jardins partagés : utopie, écologie, conseils pratiques*, Ed. Terre Vivante, 2008, 157p.
- . Bénetière M-H., *Jardin, vocabulaire typologique et technique*, Monique Chatenet et Monique Mosser (dir.). Monum, Éditions du patrimoine, Paris, 2000
- . Blanc N., *Les nouvelles esthétiques urbaines*, coll. Emergences, Ed. Armand Colin, 2012
- . Blanc N., Clergeau P., *Trames vertes urbaines : de la recherche scientifique au projet urbain*, Ed. Le Moniteur, 2013
- . Brunet R., *Les mots de la géographie-Dictionnaire critique*, Ed ; Reclus-La Documentation Française, 2005
- . Collectif, *Jardins en ville, villes en jardin*, coll. La Ville en train de se faire, Ed. Parenthèses, 2013.
- . Clément G., *Les jardins planétaires*, Ed. Jean-Michel Place, Paris, 1999
- . Clément G., *Jardins, paysage et génie naturel : Leçon inaugurale prononcée le jeudi 1er décembre 2011*, Ed. Collège de France, Paris, 2011, 68p.
- . Clément G., *Une brève histoire du jardin*, Ed. Jean-Claude Béhar, Paris, 2011
- . CERTU et al, *Composer avec la nature en ville*, Ed. CERTU, Lyon, 2009
- . CERTU et al., *Aménager avec le végétal : pour des espaces verts durables*, Ed. CERTU, Lyon, 2011
- . Den Hartigh C., *Jardins collectifs urbains : Parcours des innovations potagères et sociales*, Ed. Educagri, 2013
- . Hyppolite, 2002, in Courville, A., *L'empowerment dans les jardins collectifs du Québec*. Essai de maîtrise inédit. Université Laval, 2008
- . Kaufmann J.C., *L'entretien compréhensif*, Nathan Université, Paris, 1996
- . Krausz et al., *La ville qui mange : pour une gouvernance urbaine de notre alimentation*, Ed. Charles Léopold Mayer, Paris, 2013
- . Lassus B., *Jardins imaginaires, les habitants paysagistes*, Ed. Les presses de la connaissance, 1977, p.137

- . Laviale R., *Les jardins potagers montalbanais : analyse de cas*, Mémoire de maîtrise de géographie, dirigé par Monsieur Pilleboue, Institut de géographie, Université Toulouse 2 Le Mirail, Décembre 1986
- . Levi-Strauss C. *Le regard éloigné*, Plon, Paris, 1983
- . Levy J., Lussault M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Ed. Belin, 2013
- . Luginbühl, Y., « La demande sociale de paysage », *Rapport pour le Conseil national du paysage*, ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, 2001.
- . Morin E., Gonod P. et Paskua, *Manifeste pour la métamorphose du monde*, Médiaterre, 2009
- . Predine E., *Des jardins en partage*, Ed. Rue de l'échiquier, 2009
- . Rousseau J-J., *Oeuvres de Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève*, Ed. Belin, Paris, 1817, p.245
- . Secchi B., *De l'urbanisme et de l'architecture*, 2006 in Paris M. et al., « *La ville dans ses jardins : l'urbain en bord de route. Exploration à grande échelle à partir des jardins familiaux de l'agglomération grenobloise* », Laboratoire CRESSON, Juin 2010
- . Vadrot C-M., *La France au jardin : Histoire et renouveau des jardins potagers*, Ed. Delachaux et Niestlé, 2009

Travaux de recherche et colloques

- . Baudry S., *Cultiver son jardin, s'inscrire dans la ville : Approche anthropologique des community gardens de New York City*, Thèse de doctorat d'études anglophones dirigée par Catherine COLLOMP et de Bernadette LIZET, Université Paris VII – Denis Diderot, Novembre 2010
- . Deneff J. et Lescieux A., *Histoires de jardins. Comment les jardins collectifs prennent place dans le renouvellement urbain*, Notes de recherche – Territoires et Développement Durables, 2007, p.63-64
- . Larbey V., *Jardins et jardiniers : Les pieds dans la terre, la tête dans les nuages, Une anthropologie du potager*, Thèse de doctorat en sociologie sous la direction de Martine Xiberras, Université Paul Valéry – Montpellier III, 2013.
- . Mahuziès-Sanuy P., *Jardin et jardinage. Un terreau fertile pour la formation continue des enseignants au primaire*, Mémoire de Maîtrise en éducation dirigé par Lucie Sauvé, Université du Québec à Montréal, Avril 2008
- . Paris M., *Le végétal donneur d'ambiances : jardiner les abords de l'habitat en ville*, Thèse de doctorat en Géographie dirigée par Olivier Balaÿ et Sandra Fiori, Université de Grenoble, Mai 2011
- . Paris M. et al., *La ville dans ses jardins : l'urbain en bord de route. Exploration à grande échelle à partir des jardins familiaux de l'agglomération grenobloise*, Laboratoire CRESSON, Juin 2010

. Sauvé, L., *Les défis posés à la recherche en éducation par le contexte socio-environnemental contemporain - Jalons pour une réflexion*, Colloque du Doctorat en éducation, Université du Québec en Outaouais, Août 2005, consulté le 10/03/2014 sur le site <http://w3.uqo.ca/colleduc/>

. Simonet E., *Les jardins familiaux : une histoire mouvementée, un paysage menacé de standardisation*, DESS PARME, Université de Provence, 2001

Articles de revue

. Arnould P., « Un jardin dans la ville - Quelle biodiversité urbaine pour demain ? », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, vol.12, 2012, pp.18-29, consulté le 5/06/2014

. Bonnin J-B. et al. « Affirmer l'identité du territoire : une démarche de valorisation du littoral au Pays Marennes-Oléron », *Education relative à l'environnement : Regards, Recherches et Réflexions*, vol.10, 2011/2012, pp.123-138 consulté le 16/08/2014

. Briane G. et Desailly B., *Dynamiques et enjeux de la biodiversité et de l'agrodiversité*, Laboratoire GEODE sur w3.uoprod.univ-tlse2.fr/UOHBIODIV/index.html consulté le 12/08/2014

. Boukharaeva L. et Marloie M., « L'apport du jardinage urbain de Russie à la théorisation de l'agriculture urbaine », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 10 n° 2, 2010 consulté le 5/06/2014

. Calvès A-E, « « Empowerment » : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement », *Revue Tiers Monde* vol.4 n°200, 2009 p. 735-749

. Consales J-N., « Les jardins familiaux de Marseille, Gênes et Barcelone », *Rives méditerranéennes*, n° 15, 2003, consulté le 21/05/2014

. Dane C., « L'empowerment, un concept pour la France ? », *Vie sociale* vol.2 n° 2, 2007, p. 59-72

. Den Hartigh C., « Jardins collectifs urbains : leviers vers la transition ? », *Mouvements*, volume 3 n° 75, 2003, pp. 13-20, consulté le 21/05/2014

. Dubost F. in « Du jardin ouvrier au jardin partagé : un rôle social et environnemental », *Bibliothèque numérique de l'INP*, numéro 4, 2007, p5

. Duchemin E. et al., « Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Vol. 10 n° 2, Sept 2010, consulté le 25/05/2014

. Fleury A. et Donadieu P., « De l'agriculture périurbaine à l'agriculture urbaine », *Courrier de l'environnement*, n°31, Août 1997, consulté le 5/07/2014

. Lange J-M., «Éducation à l'environnement pour un développement durable : informer, former ou éduquer ? », *Nature Sciences Société*, vol.17 n° 1, 2009, pp.70-72

. Legault A-M., « Le jardin collectif urbain : Un projet éducatif holistique et fondamentalement politique », *Education Relative à l'Environnement : Regards, Recherches et Réflexions*, vol.9, 2010-2011, p.183

. Mahuziès-Sanuy P., « Valeurs jardini'ERE! Le jardin dans une perspective d'éducation relative à l'environnement », *Education Relative à l'Environnement : Regards, Recherches et Réflexions*, vol.8, 2009, pp. 227-23

- . Oillic et al., « Le jardin individuel au cœur des enjeux fonciers et écologiques dans une métropole régionale : le cas de Tours en France », *VertigO -la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 12 n° 2, Sept 2012, consulté le 27/05/2014
- . Pashchenko O., « Le jardin partagé est-il un paysage? », *Projet de paysage*, publié le 13/07/2011 sur www.projetsdepaysage.fr, consulté le 5/06/2014
- . Sauvé L., « Le rapport entre éthique et politique : un enjeu pour l'éducation relative à l'environnement », *Éducation relative à l'environnement : Regards, Recherches, Réflexions*, vol. 8, 2009, pp.147-162
- . Sauvé L., « L'éducation relative à l'environnement et la perspective du développement durable », *Les cahiers Millénaire3*, Grand Lyon Mission Prospective et Stratégie d'agglomération, pp.57-60, consulté le 1/05/2014 sur le site http://www.millenaire3.com/uploads/tx_ressm3/textes_sauve.pdf
- . Sauvé L. et Machabée L., « La représentation : point focal de l'apprentissage », *Education Relative à l'Environnement : Regards, Recherches et Réflexions*, vol.2, 2000, pp. 209-215
- . Sauvé L., « Éducation relative à la santé environnementale : Fondements et pratiques liés à la problématique de l'alimentation en contexte d'éducation populaire et communautaire », UQAM, 2006 Consulté le 7 /06/2014 sur www.eco-alimentation.uqam.ca/.
- . Sauvé L. et Orellana I., « Conjuguer rigueur, équité, créativité et amour : l'exigence de la criticité en éducation relative à l'environnement », *Éducation relative à l'environnement : Regards, Recherches, Réflexions*, vol. 8, 2008, pp. 7-20
- . Vergnolle-Mainar C. et al., « Regards interdisciplinaires croisés sur les paysages ordinaires de proximité : un enjeu pour enrichir le lien des élèves au territoire où ils habitent », *Education relative à l'environnement : Regards, Recherches, Réflexions*, vol.10, 2011/2012, pp.223-230
- . Younes C., « Jardin à soi ouverts aux autres », *Urbanismes*, numéro 343, Juillet-Août 2005, p.57

Documents relatif à la thématique des jardins

- . Atelier parisien d'urbanisme (APUR), « Situation et perspectives de la place de la nature à Paris- Les parcs et jardins publics, 7e atelier » du 8 novembre 2010, consulté sur www.apur.org
- . Association Les jardins Familiaux de la Garonne, Règlement intérieur des jardins familiaux, 2013
- . Verspieren A., « Et si on aller se promener dans un jardin ? », *Culture et sens*, publié le 18/06/2008 sur www.culture-sens.fr/pour-se-faire-une-idee/1488/et-si-on-allait-se-promener-dans-un-jardin, consulté le 17/07/2014
- . Clément G., « Ralentir la ville : un espace temps recyclable », publié le 30 janvier 2010 sur le site internet de Gilles Clément : www.gillesclement.com/art-368-tit-Ralentir-la-ville-un-espace-temps-recyclable, consulté le 25/06/2014
- . Collectif, « Esquisse pour une histoire des jardins publics », *Revue de la Société nationale d'horticulture de France et de ses sociétés adhérentes*, numéro 612, Juillet-Août 2011, www.jardinsdefrance.org, consulté le 12/07/2014

- . Charte des jardins partagés toulousains disponible sur le site internet www.toulouse.fr/documents/106863/184451/charte-jardins-partages
- . Projet ANR-JASSUR : www6.inra.fr/jassur/Presentation
- . Projet ANR « Villes durables », 2009-2012 : Évaluation des trames vertes urbaines et élaboration de référentiels : une infrastructure entre esthétique et écologie pour une nouvelle urbanité (Trame verte urbaine), Responsable scientifique du laboratoire Nathalie Blanc et Philippe Clergeau, www.trameverteurbaine.com
- . Proposition de loi du Sénat numéro 368 relative aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion du 24 juillet 2001, Art. L. 561-1, disponible sur le site : www.senat.fr/leg/ppl01-368.html
- . UNEP-IPSOS, Résultats d'enquêtes, *Le jardin, un bien social à partager*, 2010, www.entreprisesdupaysage.org/espace-presse/dossiers-de-presse-une/72-100215-dp-une-ipsos-le-jardin-un-bien-social-a-partager
- . UNEP-IPSOS, Résultats d'enquêtes, *Les espaces verts de demain, usages et attentes des français*, mars 2008, www.gestiondifferentielle.org/IMG/pdf/DP_Les_francais_et_les_espaces_verts.pdf

Filmographie et émissions radiophoniques

- . Visionnage d'extrait du film **Notre poison quotidien**, une enquête de Marie-Monique Robin, Arte France et INA France 2010, 113 Mn sur notre-poison-quotidien.arte.tv/, consulté le 10/07/2014
- . Emission du 28 mai 2014 sur la radio France Inter La marche de l'histoire animé par Jean Lebrun, *Les jardins urbains et partagés*, invité Françoise Dubost, www.franceinter.fr/emission-la-marche-de-l-histoire-jardins-urbains-et-partages, consulté le 2/06/2014
- . Foucault M., « Les hétérotopies », conférence du 7 décembre 1966, France Culture, publié sur oiselet.philo.2010.pagesperso-orange.fr/OC/Foucault.%20Conference.pdf, consulté le 20/07/2014

Sitographie

- . Association Guerilla Gardening : www.guerilla-gardening.fr, consulté le 5/07/2014
- . Association Partageons les jardins !: partageonslesjardins.fr/jardins-collectifs
- . Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) : www.cnrtl.fr/lexicographie/jardin
- . Catalogue officiel des semences : cat.geves.info/Page/ListeNationale
- . Fédération National des Jardins Familiaux et Collectifs (FNJFC) : www.jardins-familiaux.asso.fr/
- . Géoportail : www.geoportail.gouv.fr/accueil
- . Jardins de France : www.jardinsdefrance.org
- . Ministère de l'agriculture, de l'agro alimentaire et de la forêt : agriculture.gouv.fr
- . Les Incroyables comestibles : www.incredible-edible.info/

. POPSU Europe : www.popsu.archi.fr/

.Réseau des AMAP destiné à favoriser l'agriculture paysanne et biologique qui a du mal à subsister face à l'agro-industrie : www.reseau-amap.org/

. Réseau Cocagne: www.reseaucocagne.asso.fr/

. Les 14 besoins fondamentaux de Virginia Henderson
fr.wikipedia.org/wiki/Quatorze_besoins_fondamentaux_selon_Virginia_Henderson

.Article internet du journal Le Monde, le 16/02/2013 dans la rubrique Société :
<http://www.lemonde.fr>, consulté le 15/07/2014

Table des illustrations

Figure 1 : Le jardin partagé de « Pousse Cailloux » à Toulouse	20
Figure 2 : L'éco-alimentation au carrefour de l'alimentation, de la santé, de l'environnement et des rapports sociaux (Sauvé in Legault, 2010-2011).....	27
Figure 3 : Les multiples dimensions du jardin collectif urbain (A.PABA).....	32
Figure 4 : Carte schématique de la zone d'étude réalisée à partir de Géoportail (A.PABA)	Erreur ! Signet non défini.
Figure 5 : Carte de localisation du jardin de Périole à partir de Géoportail (A.PABA).....	39
Figure 6 : De gauche à droite, Station de métro Balma Gramont et entrée du jardin familial de Périole (photos A.PABA).....	40
Figure 7 : Frise chronologique des vues aériennes de 1967 à 2014 (Base Géoportail).....	40
Figure 8 : Plan du jardin de Périole par secteur(photos A.PABA)	41
Figure 9 : Jardinier présentant les plantes de son jardin (photo A. PABA).....	47
Figure 10: Carte des parcelles enquêtées (photos A.PABA).....	48
Figure 11 : Schéma de la méthode employée (photos A.PABA)	51
Figure 12 : Répartition des genres dans le jardin de Périole	53
Figure 13 : Les principaux usages des jardiniers.....	55
Figure 14 : Nombre moyen d'espèces de légumes, aromatiques et fruits par parcelle enquêtée....	57
Figure 15 : Légumes et fruits présents sur les parcelles 136 et 213	58
Figure 16 : Légumes et fruits présents sur les parcelles 412 et 216.....	59
Figure 17 : Modes d'acquisition des semences sur les 28 jardiniers enquêtés.....	61
Figure 18 : Modes d'acquisition des plants sur les 28 jardiniers enquêtés.....	62
Figure 19 : Exemples des échanges de plants et graines entre jardiniers sur le site de Périole (photos A.PABA)	63
Figure 20 : Les 10 variétés de tomates les plus cultivées par les jardiniers enquêtés	64
Figure 21 : Exemple d'une parcelle illustrant l'influence d'un travail du sol en continu(photos A.PABA)	66
Figure 22 : Exemple de culture sol nu et paillée(photos A.PABA).....	67
Figure 23 : Exemple de culture associée pommes de terre et lin parcelle 216(photos A.PABA).....	68
Figure 24 : Exemple de culture « anti-graminées » parcelle 415 (photos A.PABA).....	69
Figure 25 : Exemple de portails (photo A.PABA)	71
Figure 26 : Parcelle 220 avec une plantation de maïs derrière la clôture (photo A.PABA).....	71
Figure 27 : Typologie des cheminements au sein des parcelles (A. PABA.....	73
Figure 28 : Des petits chemins... dallés, paillés, bétonnés, enherbés (photo A. PABA)	74
Figure 29 : Exemple de 2 parcelles voisines (photo Aurore PABA).....	74
Figure 29 : Exemple d'épouvantail protégeant des parcelles 504 et 526 (photos A. PABA)	75
Figure 31 : Exemple de tuteurs et décoration (photos A.PABA)	75
Figure 32 : Tableau de synthèse de la typologie des parcelles du jardin familial de Périole (A.PABA)	84

Annexes

Annexe 1 : Charte des jardins familiaux « Jardinage et environnement» de la FNJFC

Annexe 2 : Extrait du « Règlement des jardins », articles 8 à 28 du règlement intérieur applicable à tous les jardiniers de la l'association *Les jardins Familiaux de la Garonne*

Annexe 3 : Grille d'entretien

Annexe 1 : Charte des jardins familiaux « jardinage et environnement » de la FNJFC



CHARTÉ JARDINAGE ET ENVIRONNEMENT

Adoptée par le Conseil d'Administration du 18 décembre 2007

La protection de l'environnement pour un développement durable est maintenant l'affaire de tous et en particulier de nous les jardiniers. Dans nos jardins familiaux, par notre action individuelle et collective et en liaison avec les autres acteurs œuvrant en ce sens, nous nous engageons à mettre en œuvre les pratiques suivantes favorisant durablement la protection de la nature et préservant la santé des hommes.

1/ Bien gérer la matière organique :

- réaliser une analyse de la terre par un laboratoire, *au moment de la création des jardins*, à l'initiative et à la charge de la structure gérant les parcelles de jardins pour permettre de déterminer la composition de la terre et de corriger ses éventuelles déficiences par des apports d'engrais organiques ou d'amendements organiques appropriés.
- protéger et développer la couche d'humus, par la pratique rationnelle du compostage individuel et/ou collectif.
- organiser le broyage des déchets verts grossiers pouvant être incorporés au compostage.
- pratiquer d'autres techniques de travail du sol : le bêchage profond avec retournement du sol a des inconvénients prouvés (déstructuration du sol par enfouissement de la couche d'humus et réduction de la vie microbienne). Il faut donc lui préférer une aération régulière du sol à la fourche-bêche, ou avec un aérateur mécanique de type grelinette.
- ne pas laisser la terre à nu pour éviter les risques de lessivage (éléments minéraux entraînés en profondeur) ou d'érosion du sol, mais utiliser des plantes couvrantes type engrais verts ou un couvert de feuilles mortes ou de tontes de gazon en hiver.



2/ Maîtriser la consommation de l'eau :

- faire contrôler la consommation d'eau par la structure gérant le site des jardins familiaux, en particulier par la pose de compteurs individuels, d'électro-vannes ou par toute méthode.
- favoriser systématiquement la récupération des eaux pluviales (récupérateurs d'eau avec les abris de jardin ; équipement des bâtiments collectifs...)
- arroser de façon pertinente, en fonction des conditions climatiques et des sols, en privilégiant les arrosages espacés et conséquents amenant la plante à développer des racines profondes pour la recherche de l'eau.
- limiter l'évaporation par la pratique du paillage (les matériaux pouvant provenir du broyage des déchets verts) et des binages réguliers.

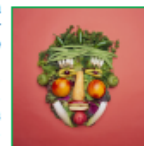


3/ Choisir judicieusement les plantes cultivées :

- privilégier les végétaux adaptés au climat, à l'exposition et à la structure des sols, ainsi que des végétaux peu gourmands en eau, surtout en été.
- pratiquer la rotation des cultures et des familles de légumes (assolements), sur trois ou quatre ans pour éviter l'épuisement du sol et casser le cycle des maladies et des ravageurs.
- savoir associer des végétaux complémentaires et à l'inverse dissocier les plantes aux actions réciproques négatives

4/ Cultiver un jardin et des plantes en pleine santé :

- substituer l'utilisation des traitements et amendements organiques à l'utilisation des traitements et amendements chimiques, en particulier les insecticides à base de plantes, de plus en plus présents dans le commerce.
- promouvoir l'utilisation de purins à base de plantes, soit de plantes cultivées dans les jardins comme la grande consoude, soit de plantes prélevées dans la nature (orties, fougères aigles, prêles...) en dehors des espaces pollués comme le bord des routes. Selon leur dosage ces purins peuvent être utilisés comme engrais, produits de traitements ou encore activateurs de compost.



5/ Etre attentif au problème des déchets :

- éliminer les dépôts incontrôlés de déchets dans les jardins.
- réutiliser les déchets verts par le compostage, précédé si besoin est d'un broyage des déchets grossiers.
- encourager et former les jardiniers à utiliser le tri sélectif, organisé maintenant par beaucoup de collectivités locales pour les autres déchets.
- organiser une fois par an une collecte des déchets lourds ou encombrants et leur transport vers une déchetterie.



6/ Favoriser les prédateurs naturels alliés des jardiniers :

- maintenir ou aménager sur chaque parcelle et sur les espaces collectifs de petits espaces « sauvages » lieu de reproduction et d'hivernage des prédateurs.
- planter des haies ou poser des nichoirs pour favoriser la reproduction des oiseaux.
- encourager le fleurissement des parcelles surtout par des plantes riches en pollens à miel.
- aménager si possible une petite mare alimentée par les eaux pluviales, lieu de reproduction des batraciens et abreuvoir pour les oiseaux.



7/ Embellir les jardins :

- soigner sa parcelle : chaque jardinier doit être soucieux de sa parcelle (espace cultivé, allées, abris de jardin et leurs abords) et de son fleurissement.
- participer à des travaux collectifs permettant le nettoyage et l'embellissement des espaces communs de chaque site
- contribuer à l'harmonie de la cité : les sites des jardins dont la majorité d'entre eux est maintenant intégrée dans le tissu urbain doivent être des espaces beaux et attractifs, condition de leur durée.



La Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs s'engage à diffuser des documents d'accompagnement et des fiches techniques permettant de former et d'informer les jardiniers sur ces pratiques pour qu'ils soient, encore plus, des éco-citoyens.

Annexe 2 : Extrait du « Règlement des jardins » page 3 et 4

REGLES DE JARDINAGE

Article 14 : Règles de vie sur les sites

Les jardiniers cultivent le plaisir de se retrouver, de partager, de s'entraider. Leur bonne entente s'appuie sur des valeurs de tolérance et de solidarité. En particulier les jardiniers sont solidaires en ce qui concerne le volume d'eau consommé sur les sites de Périole, Balma Péchiou, Chantelle et Marcaissonne.

Article 15 : en toute convivialité

Le jardinier s'attachera à respecter le calme et le repos de tous, et cultivera son jardin dans le respect des voisins.

Il est strictement interdit de :

- Passer la nuit dans les jardins, ou habiter dans un abri,
- stationner en dehors des parkings. Les jardiniers ou tiers doivent stationner exclusivement et correctement sur les parkings. Un stationnement momentané, devant le jardin, pour décharger ou charger leur véhicule est toléré. Le code de la route s'applique dans les allées des jardins. Les véhicules (deux roues, voitures et fourgons) doivent circuler au pas de l'homme dans les allées.
- laisser les enfants sans surveillance (en particulier, ils ne doivent pas jouer avec l'eau). L'association n'est pas responsable des dégâts réalisés par les enfants.
- se livrer à des activités qui pourraient gêner les voisins, et être génératrices de querelles,
- effectuer l'entretien ou le lavage de véhicule sur le site,
- élever des animaux, excepté les abeilles sous réserve d'autorisation du Bureau,
- laisser les chiens en liberté si cela dérange les jardiniers voisins. Certains chiens doivent être muselés selon la loi en vigueur.
- déposer des matières dangereuses, inflammables, infectées ou autres, pouvant tomber sous le coup de la législation sur les établissements dangereux ou insalubres, sur les parcelles, dans les abris ou les coffres. En particulier, il est formellement interdit de stocker de l'huile, de l'essence ou une bonbonne de gaz. La responsabilité du jardinier contrevenant serait engagée en cas d'accident, avec dédommagement par le contrevenant des dégâts occasionnés.
- aménager des cabanes ou autres extensions, ainsi que des tonnelles en dur. Toutefois, la mise en place d'une tonnelle légère et amovible, constituée de végétaux grimpants pourra être envisagée en accord avec le responsable du site.
- réaliser des percages à l'intérieur et à l'extérieur des abris ou caissons.
- exercer un droit de suite auprès de son successeur en cas de départ, (revente des arbres et arbustes, aménagements réalisés).
- Vendre ses légumes. La production de légumes est réservée à la consommation familiale et ne peut en aucun cas donner lieu à une activité commerciale. Toute activité commerciale reconnue sera immédiatement sanctionnée par la radiation du jardinier.

Article 16 : jardinage au naturel

Les jardiniers s'engagent à mettre en application un jardinage respectueux de l'environnement (cf charte de la Fédération des Jardins familiaux), et à partager leur savoir faire.

A cette fin, le jardinier s'engage à :

- jardiner le plus possible au naturel : travaux du sol, paillis, amendement et fertilisation, respect des insectes auxiliaires et de la flore locale...
- utiliser le moins possible de pesticides : les insectes indésirables dans les jardins seront détruits avec des produits pas ou peu polluants. En ce qui concerne le doryphore, sa destruction obligatoire se fera de préférence par élimination manuelle, afin d'éviter un traitement chimique.
- Ne pas utiliser de produits désherbants, ni dans les allées communes, ni dans les jardins : préférer les paillages du sol, binages, etc..
- recycler l'essentiel des déchets végétaux par compostage : le brûlage des végétaux ou autres déchets est strictement interdit. Les déchets ne pouvant être compostés seront évacués vers la déchèterie municipale par le jardinier. Aucun dépôt sur le site du jardin ne sera toléré.
- Partager en bonne intelligence les livraisons de compost gratuit
- utiliser au maximum l'eau de pluie et veiller à ne pas gaspiller l'eau (voir articles 19 et 20 consommation de l'eau).

Article 17 : entretien de la parcelle

Le jardinier doit :

- tenir son jardin et ses abords en parfait état de propreté. L'aspect de chaque jardin ne doit pas nuire à la bonne image des jardins.
- le jardin doit être entretenu en totalité, de façon permanente et continue, les espaces de loisir (gazon, fleurs, espaces de détente, allées...) ainsi que la culture d'un même légume ne devant pas dépasser le quart de la parcelle.

Article 18 : arbres et arbustes

Toute plantation d'arbre fruitier doit être faite au milieu du jardin et ne pas gêner la parcelle voisine : La plantation d'un seul arbre fruitier par jardin est autorisée : il doit être planté à une distance minimum de 3,50 m de toute limite, et régulièrement taillé (max 2.50 mètres de hauteur). Tout arbre ou arbuste, planté sur les jardins, devient propriété de l'association et ne peut être arraché ou revendu par le concessionnaire.

Annexe 3 : Grille d'entretien

Grille d'entretien compréhensif

Auteur
Date
Jardin

Photo n°

Parcelle n°

Thématiques	Données	Exemples de questions
Le jardinier	Identité	Age, sexe, CSP, origine culturelle
	Nombres de jardinier	
	Niveau de jardinage	Débutant, confirmé, expert
	Origine du savoir-faire	Famille, amis, livres, voisin,
Le jardin et ses plantes cultivées	Superficie	
	Parcelle partagée	Combien de sous-parcelles
	Type de cultures	Estivale, annuelle
	Esthétique de la parcelle	Observation
	Cultures (lesquels)	Potagères Espèces, variétés Nbre de pied Semis/plant
		Petits fruits Espèces, variétés Nbre de pied Semis/plant
		Fruitiers Espèces, variétés Nbre de pied Semis/plant
		Aromatique Espèces
		Espèces ornementales
		Prairie
Les pratiques culturelles	Techniques de cultures	Semis/ plants
	Préciser les semences	Provenance des graines (voisin, achat en jardinerie, don, échange avec voisin, importation,...)
		Méthodes de semis (châssis, maison, direct,...)
	Préciser les plants	Provenance des plants (voisin, achat en jardinerie, don, échange avec voisin, importation,...)
	Techniques de culture	AB, permaculture, conventionnelle
		Paillage (quoi), sol nu, butte, pots,...
La vie au jardin	Utilisation de produits phytosanitaires, engrais	Lesquels
	Nombre d'heures passées au jardin par semaine	<1h, 1 à 3h, 1 journée, Tous les jours
	Usages de la parcelle	Production, détente/loisirs, expérimentation, partage
Compléments	Entente avec les voisins	Données libres (ressenti)
	Organisation du jardin	Atouts et contraintes (heure arrosage, techniques arrosage, surveillance,...)

Classement des espèces potagères

- **Légumes feuilles** : céleri à côtes, Chicorée, Choux, Cresson, Bettes, Épinard, Laitue, Roquette, Mâche, Oseille, Pissenlit, Poireau, Rhubarbe
- **Légumes racines** : betterave, carotte, navet, panais, radis, céleri rave
- **Légumes fruits** : aubergine, concombre, cornichon, courgette, courge, Potiron, pastèque, melon, poivron, piment, tomate
- **Légumes graines** : haricot, pois, fève
- **Légumes tubéreux** : pomme de terre, topinambours
- **Légumes bulbeux** : ail, oignon, fenouil
- **Condiments** : Aneth, Basilic, Bourrache, Camomille, Ciboulette, Coriandre, Lavande, Mélisse, Nigelle, Origan, Ortie, Persil, Raifort, Sariette, Sauge, Thym, Safran

Dessin de la parcelle